

RAPPORT
ANNUEL | 2021



Construisons un monde
durable et solidaire

 OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

BNA
BANK

La BNA s'engage...

www.bna.tn

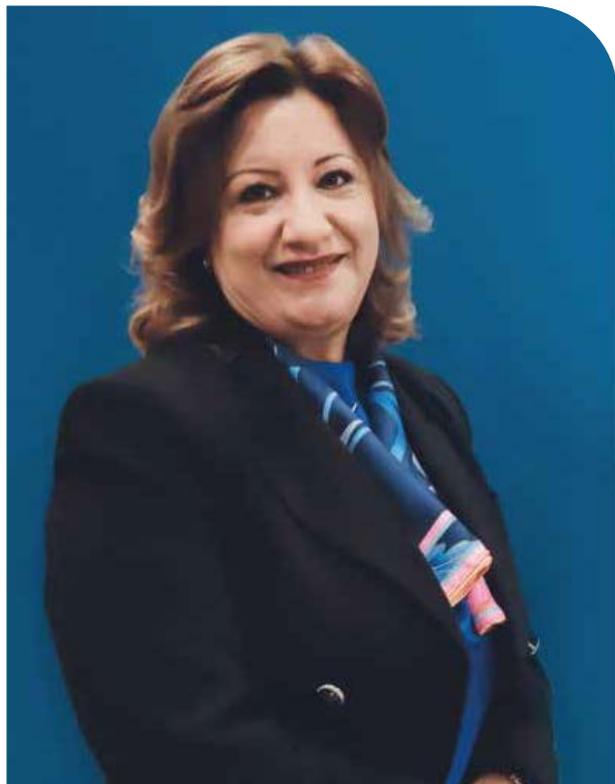
RAPPORT ANNUEL | 2021

البنك الوطني الفلاحي
Banque Nationale Agricole

SOMMAIRE

01 MOT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4	11 ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021.....	34
02 MOT DU DIRECTEUR GENERAL.....	5	12 NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS.....	40
03 CONJONCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE.....	6	13 RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS.....	86
04 GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT.....	8	14 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS.....	93
05 FAITS MARQUANTS 2021.....	13	15 ACTIVITE DU GROUPE BNA EN 2021.....	104
06 BILAN SOCIAL.....	16	16 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2021.....	109
07 METIERS DE LA BANQUE.....	18	17 NOTES AUX ETAS FINANCIERS CONSOLIDES.....	114
08 RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE.....	21	18 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	161
09 CONTROLE INTERNE.....	24	19 RESOLUTIONS ADOPTEES ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	168
10 LA BNA EN CHIFFRES.....	26		

01 | MOT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Au moment de dresser le bilan de l'année 2021, ma première en tant que Présidente du Conseil d'Administration de la BNA, je suis fière du soutien que cette institution historique a apporté à ses clients, à son personnel et à son environnement tout au long de cette année.

Depuis 2016 et le premier plan stratégique, beaucoup a été fait. Durant cette période la Banque a investi et innové. Renforcée ainsi pour affronter les multiples défis de son environnement, la BNA est engagée depuis 2021 dans un nouveau plan stratégique 2021-2025.

C'est un plan de renforcement et de consolidation de notre positionnement, ambitieux quant à nos engagements externes comme à notre résilience et notre performance internes.

Il est structuré autour de six axes stratégiques adossés aux valeurs qui fondent notre culture de succès et principes vieux de 61 ans.

La BNA mène ses actions avec une gestion exemplaire de ses moyens. Fin 2021, des résultats notables ont déjà été enregistrés et les objectifs visés ont été concrétisés et même dépassés. Le taux de réalisation du plan a dépassé les 100% et la trajectoire permettant l'atteinte des repères qui permettront de juger de son succès est bien engagée.

Nous avons comme principale priorité de veiller à ce que la BNA dispose de la bonne stratégie, des meilleurs talents et d'une excellente gestion des risques pour jouer convenablement son rôle conformément à sa raison d'être.

Pour incarner sa raison d'être, la BNA se doit d'être la banque la plus résiliente. Notre solide performance financière nous permet de faire la différence. À cet égard, l'année 2021 a été encourageante. Malgré la volatilité et les défis opérationnels hors du commun provoqués par la pandémie et la situation économique du pays, nous avons offert une performance très concurrentielle. Nos activités diversifiées à l'échelle des services bancaires Particuliers et Entreprises nous ont permis d'obtenir de bons résultats.

Et nos investissements continus dans la digitalisation et l'innovation en matière de produits se sont traduits par une fidélisation de la clientèle. Nous avons pris des mesures ciblées pour améliorer notre rentabilité à long terme en faisant preuve de rigueur dans notre approche de gestion des dépenses et de répartition du risque, et en investissant de façon importante pour favoriser la croissance future de la BNA dans sa nouvelle dimension qui intégrera l'assurance après consolidation de notre participation dans AMI Assurance devenue à majorité BNA.

Nous envisageons l'année 2022 avec optimisme, avec dynamisme et confiance alors que nous travaillons à bâtir une banque digitale, socialement responsable, une stratégie axée sur le client, hautement performante et prête pour l'avenir – basée sur l'efficacité, la rentabilité et la fidélité.

Néjia Gharbi

Développer en toute sérénité la Banque de demain



Universelle et Citoyenne par vocation, la BNA accompagne, depuis sa création, les opérateurs économiques publics et privés en Tunisie par un apport financier et technique. Une expertise qui lui vaut d'être partenaire de tous les secteurs phares du pays, notamment l'agriculture, les industries agroalimentaires et la collecte des céréales. A ce titre, il convient de préciser que nous sommes premier contributeur dans le financement de ces segments hautement stratégiques.

Durant cette année 2021, la BNA a pu et su mobiliser ses forces et ses ressources au service du pays et s'adapter à la conjoncture économique Post-COVID pour assurer un meilleur accompagnement de notre clientèle et répondre à leurs nouveaux besoins de financement dans ces moments charnières. La crise sanitaire a valorisé toute l'amplitude de notre rôle et nous a permis de réviser certains process et d'accélérer la mise en place de notre stratégie de transformation et de digitalisation.

Ce parcours fort remarquable enregistré durant cette année 2021, n'a fait que consolider notre dynamique de croissance dans les différents métiers de la banque tout en garantissant à la BNA la notoriété et la compétitivité et par conséquent, assurer un positionnement stratégique la rapprochant des meilleurs standards ; Nos états financiers et nos indicateurs d'activité témoignent de notre bonne résilience et de notre solidité financière.

La BNA a entamé sa 7ème décennie avec une stratégie comportant une forte diversification par métier et s'appuyant sur un modèle de banque universelle et une vision claire comportant une ambition de croissance et de rentabilité continue.

Faire du groupe « BNA BANK » un des principaux acteurs du paysage financier et économique est l'une des missions principales sur laquelle on s'est engagé sur la durée du contrat programme 2021 - 2025. Nous en avons l'ambition, nos équipes sont prêtes et motivées et notre histoire a démontré que la conjugaison de ces deux facteurs réunis est synonyme de réussite.

Autre mission principale de la Banque, restituer à plus d'un titre :

- Restituer à nos clients et à nos actionnaires en guise de reconnaissance de la confiance qu'ils ont placée en nous.
- Restituer à nos employés en guise de reconnaissance pour tout ce qu'ils entreprennent, pour leur engagement sans limites, surtout dans les moments difficiles.
- Restituer au pays, en signe d'engagement fort de continuité dans l'accompagnement de tous les agents économiques, sans exception aucune.

Être utiles, être conscients des défis socio-économiques et environnementaux, favoriser l'intérêt des générations futures sont là nos principes, nos valeurs et notre façon d'agir. Cette démarche souligne le rôle citoyen de la banque et son engagement pour contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable ; L'adhésion de notre banque au Global Compact des Nations Unies est notre point de départ pour la mise en place d'une politique RSE conforme aux orientations stratégiques internationales et un engagement ferme de notre banque pour intégrer les 10 principes du Global Compact dans notre culture d'entreprise et nos diverses activités.

Notre stratégie RSE est aussi au cœur de notre politique de développement des ressources humaines et se traduit par des actions concrètes. Offrir un cadre de travail agréable et serein pour le bien-être du personnel et adopter une politique RSE propice à l'épanouissement professionnel permettent de renforcer le sentiment d'appartenance et donnent du sens à l'action individuelle et collective.

La BNA a aménagé un espace dédié à la pensée et à la culture, le "Théâtre by BNA Bank", a créé son propre centre de recherche, le "Digilab by BNA Bank" pour que la banque digitale porte tout son sens. Elle a également inauguré des espaces de sport et de loisirs, totalement dédiés à ses employés.

"We race as one".

Mondher Lakhali

RAPPORT

ANNUUEL

2021

03

**CONJONCTURE
ECONOMIQUE
ET FINANCIERE**

Conjoncture Internationale

En 2021, la croissance économique mondiale a connu un redressement, sous l'effet de l'amélioration de la situation sanitaire et du déploiement des vaccins à travers le monde, et ce malgré les craintes de l'apparition des nouveaux variants du Coronavirus.

Selon le Fonds Monétaire International, la croissance économique mondiale est estimée à 5,9% en 2021 contre (-3,1%) à fin 2020.

Dans les pays avancés, la croissance économique est estimée à 5,0% contre (-4,5%) une année auparavant. Elle est de 5,6% aux Etats-Unis, 5,2% dans la zone Euro et 1,6% au Japon.

Quant aux pays émergents et en développement, la croissance économique est estimée à 6,5% contre (-2,0%) en 2020. Elle est de 8,1% en Chine, 9,0% en Inde et 4,7% au Brésil.

Emploi

La situation de l'emploi a connu une amélioration à fin 2021 dans les principaux pays industrialisés par rapport à la même période une année auparavant. Ainsi, le taux de chômage est revenu à 3,9% aux Etats-Unis contre 6,7% en 2020, se rapprochant de son niveau d'avant pandémie qui est de 3,5%. Une légère amélioration du taux de chômage de la zone Euro a été enregistrée passant de 8,3% à fin 2020 à 7% en 2021. S'agissant du Japon, ce taux s'est stabilisé à 2,7%.

Inflation

L'année 2021 a été caractérisée par une accélération des taux d'inflation dans les principales économies avancées en relation surtout avec la flambée des prix de l'énergie et le raffermissement de la demande mondiale.

Ainsi, le taux d'inflation est estimé à 2,2% dans la zone Euro, 4,3% aux Etats-Unis, 2,2% au Royaume-Uni et (-0.2%) au Japon.

Politique Monétaire

L'année 2021 a été marquée par le maintien des taux directeurs à des niveaux faibles par les principales banques centrales. En effet, la Réserve Fédérale Américaine (FED) a maintenu ses taux d'intérêts dans une fourchette comprise entre 0% et 0,25%. De même, la Banque Centrale Européenne (BCE) a gardé son taux directeur inchangé à 0% tout en préconisant une réduction graduelle du rythme de ses achats d'actifs.

Marchés Financiers

Les principaux indices boursiers se sont orientés globalement à la hausse en 2021. En effet, les indices Dow Jones et Nasdaq ont progressé respectivement de 18,7% et 21,4% grâce au regain de la confiance des investisseurs. De même, l'indice français CAC40 et celui japonais Nikkei se sont accrus respectivement, de 28,9% et de 4,9%.

Marché de Change

En 2021, la devise européenne s'est légèrement dépréciée par rapport au dollar américain, atteignant 1,1376 dollar à fin décembre 2021 contre 1,2216 dollar une année auparavant. Cette évolution a résulté de l'adoption par les Etats-Unis d'une politique monétaire visant à contenir les pressions inflationnistes.

Conjoncture Nationale

Une reprise de la croissance économique nationale de 2,9% a été prévue pour l'année 2021 contre une contraction de 9,2% en 2020, due à une amélioration de l'activité économique dans la majorité des secteurs à l'exception de l'agriculture.

Cette reprise a touché le secteur des industries manufacturières exportatrices en relation avec la hausse de la demande européenne. Les branches des industries extractives et des activités des services marchands ont enregistré une augmentation de leurs valeurs ajoutées.

Balance Commerciale

Le déficit de la balance commerciale s'est aggravé de 27,1% au cours de l'année 2021 pour s'établir à 16.215 MDT. En effet, le déficit énergétique s'est élargi de 1.019 MDT et la balance alimentaire a enregistré un déficit de 1.946 MDT.

Inflation

L'inflation moyenne s'est établie en 2021 à 5,7% contre 5,6% en 2020. Cette évolution est due à l'augmentation des prix des produits alimentaires et au ralentissement qui a marqué le rythme d'évolution des prix des produits manufacturés et des services.

Taux de change du dinar

En termes de moyennes annuelles, le dinar a connu en 2021 une appréciation de 0,5% par rapport au dollar américain et de 4% à l'égard du Yen Japonais. En revanche, il s'est déprécié de 2,7% à l'égard de l'Euro.

RAPPORT

ANNUUEL

2021

04

**GOUVERNANCE
ET ACTIONNARIAT**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Présidente

Mme. Néjia GHARBI

Les Membres

M. Zakaria OUESLATI	Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics
M. Kamel NAOUI	Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics
M. Mustapha SLOUMA	Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics
M. Taieb ZITOUNI	Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics
M. Raouf KLIBI	Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics
M. Lamjed BOUKHRIS	Administrateur représentant la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles
Mme. Faiza FEKI	Administrateur indépendant
M. Mondher ROUROU	Administrateur indépendant
M. Mohamed Khaled BELLAGHA	Administrateur représentant des actionnaires privés
Mme. Raoudha BEJAOUI	Administrateur représentant des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires majoritaires

Contrôleur d'Etat

M. Sami HAMMADI

En 2021, le Conseil d'Administration a tenu 9 réunions.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les deux commissaires aux comptes de la BNA ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2019 pour un mandat de 3 ans. Il s'agit des groupements :

GEM et FINACO

Représenté par M. Abderrazak GABSI

C.S.L et CNW

Représenté par M. Samir LABIDI et M. Néji HAJJI

COMITES EMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'Audit

Créé par le Conseil d'Administration en application de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit. Il est composé de quatre administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'Administration dont un possède la qualité de membre indépendant, au sens de l'article 13 de la circulaire de la BCT n° 2011-06 du 20.05.2011 portant « Renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit », et qui assure la présidence de ce comité.

En 2021, ce comité a tenu 8 réunions.

Comité des Risques

Composé de cinq administrateurs choisis parmi les membres du conseil d'administration dont un possède la qualité d'un membre indépendant qui assure la présidence de ce comité et ce, en vertu de l'article 13 de la circulaire de la BCT n°2011/06 du 20 mai 2011 portant « Renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements des crédits ».

En 2021, ce comité a tenu 6 réunions.

Comité de Recouvrement Transactionnel

Créé dans le cadre du renforcement de la solidité financière des banques publiques, le comité de recouvrement transactionnel a été créé suite à la promulgation de la loi n°36-2018 du 6 Juin 2018. Ce comité est composé du Président du Conseil d'Administration, de six Administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur du Pôle Risques.

En 2021, ce comité a tenu 5 réunions. Les comités internes transactionnels en délégation, ont tenu plusieurs réunions.

Comité Stratégique de Suivi et d'Evaluation du Contrat Programme

Créé par le Conseil d'Administration, Il est composé des membres du Conseil d'Administration et du Directeur Général. Ce comité a pour principales missions :

- Définir la stratégie de la BNA et assurer le suivi de son exécution ;
- Veiller sur le suivi de tous les changements importants qui impactent l'activité de la banque ;
- Evaluer le dispositif de gouvernance de manière périodique quant à son adaptation aux changements importants intervenus à la banque ;
- Contrôler la mise en œuvre du dispositif de surveillance afin de garantir une gestion efficace et prudente de la banque ;
- Contrôler la conformité des actions de la direction générale à la stratégie et aux politiques approuvées.

En 2021, ce comité a tenu 2 réunions.

Comité des nominations et des rémunérations

Ce comité a été créé dans l'objectif d'établir la politique et les critères de nomination des membres de la Direction Générale et des responsables de l'encadrement supérieur de la BNA, et de proposer au Conseil d'Administration les membres des différents comités.

DIRECTION GENERALE

Directeur Général

M. Mondher LAKHAL

Comité de Direction

Ce comité, créé depuis Août 2017, regroupe les Directeurs de Pôles, l'adjoint au Pôle Opérations et Services Clients ainsi que le Directeur Central chargé de la Direction Centrale de l'Audit et de l'Inspection.

Il est présidé par le Directeur Général et composé de :

Mme. Arbia ALAYA	Directeur du Pôle Organisation et Système d'Informations
M. Ahmed BEN MOULEHEM	Directeur du Pôle Commercial
M. Karim BEN AISSA	Directeur du Pôle Finances, Comptabilité et Pilotage de la Performance
M. Othmen MAAOUIA	Directeur du Pôle Opérations et Services Client
M. Kamel SFAXI	Adjoint au Directeur du Pôle Opérations et Services Client
Mme. Nabiha MAHJOUB	Directeur du Pôle Ressources et Support
M. Salah HOSNI	Directeur Central de l'Audit et de l'Inspection

ACTIONNARIAT

STRUCTURE DU CAPITAL

	Nombre d'actions	Valeur nominale en Dinars	Pourcentage
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 134	160 745 670	50,23%
Etat Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26 %
Caisse Nationale de Sécurité Sociale CNSS	2 723 427	13 617 135	4,26 %
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44 %
Office du Commerce de Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90 %
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27 %
Caisse Nationale d'Assurances Maladies	1 127 815	5 639 075	1,76 %
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22 %
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08 %
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04 %
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 913 337	24 566 685	7,68 %
CTAMA	1 982 863	9 914 315	3,10 %
Banque de Tunisie et des Emirats	1 372 677	6 863 385	2,15 %
STAR	768 145	3 840 725	1,20 %
Autres actionnaires à participation publique	789 652	3 948 260	1,23 %
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	8 616 531	43 082 655	13,46 %
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	14 714 11	73 570 555	22,99 %
ACTIONNAIRES ETRANGERS	3 477 588	17 387 940	5,44 %
RACHAT ACTIONS PROPRES	129 299	646 495	0,20%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément à l'article 40 des statuts du 06 Mars 2019, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions libérées sont habilités à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux moyennant un pouvoir, dûment signé, à remettre au mandataire désigné ou à déposer au siège de la banque cinq jours au moins avant la réunion.

REPARTITION DES DROITS DE VOTE

Les 64.000.000 actions représentant le capital de la banque comportent 64.000.000 droits de vote. Selon l'article 45 des statuts, chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix que d'actions, sauf exception légale.

RAPPORT

ANNUEL

2021

05

FAITS MARQUANTS
2021

— Dynamique de croissance confirmée

Au terme de l'année 2021, la BNA a pu réaliser des performances remarquables et a poursuivi sa dynamique de croissance soutenue par une expertise incontournable dans tous les métiers de la Banque et une expérience de plus de 62 ans. Les indicateurs d'activité à fin décembre en témoignent largement.

Encours des crédits 12.845 MD (+7,7%)	Produit Net Bancaire 850 MD (+23,2%)
Capitaux Propres 1.758 MD (+8,1%)	Encours des dépôts 9.858 MD (+12,3%)

— Acquisition d'une nouvelle filiale Assurance

Suite à l'augmentation de capital de la société AMI, la BNA a porté sa participation directe dans le capital de cette société à 45,22% et devient par conséquent l'actionnaire majoritaire.

— Maintien de la certification MSI 20000

L'année 2021 a été marquée par le maintien de la certification MSI 20000 pour la Banque Nationale Agricole.

En effet, dans le cadre du suivi régulier de l'activité financière et après un rigoureux processus d'évaluation consacrée notamment aux derniers résultats et positionnements de la Banque, un avis de conformité officiel au regard des exigences bancaires internationales de solidité et de performance financière a été remis à la BNA délivré par l'organisme COFICERT.



— Confiance renouvelée

La BNA a bénéficié de nouveau de la confiance des souscripteurs lors de son recours au marché financier, clôturant avec succès l'émission de son emprunt obligataire de 70 MD sans appel public à l'épargne.

Le but de cette émission est de renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque et d'assurer l'adéquation de ses ressources et de ses emplois.

— Mobilisation pour le paiement des aides sociales

Imprégnée du sens du devoir, la Banque Nationale Agricole s'est mobilisée pour la réussite du projet national piloté par le Ministère des Affaires Sociales et ayant pour objet le décaissement d'aides circonstancielles et exceptionnelles au profit des familles à revenus limités impactées par la pandémie de la Covid-19.

La BNA poursuit, à travers cette action, l'élan de solidarité dont elle a fait preuve depuis le début de la pandémie en reconduisant l'action de distribution des aides sociales déjà entamé en 2020.

— Rénovation de la Succursale Avenue de Paris

Après 62 ans de son inauguration le 10 octobre 1959, la succursale Avenue de Paris, 1ère agence bancaire de la BNA, chargée d'histoire et de temps héroïque, retrouve une seconde jeunesse, renouvelle son ambition et se revêt d'un nouveau concept architectural, celui d'une agence bancaire moderne et conviviale.

— Nouvelle offre digitale

En 2021, la BNA a poursuivi le déploiement de sa stratégie digitale par le lancement de sa nouvelle plateforme de demande de crédit à la consommation en ligne « Crédit H24 » et du package de produits et services destiné aux étudiants « Hello Student Pack ».

— Engagement en faveur du secteur agricole

La BNA a continué à renforcer son engagement en faveur du secteur agricole et s'est investie davantage pour consolider son positionnement en tant que premier pourvoyeur de crédits agricoles.

Dans ce cadre, une convention cadre d'assistance technique a été signée avec l'Institut National des Grandes Cultures (INGC) et l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) visant à mettre en place un cadre de coopération dans le domaine des grandes cultures de manière à contribuer au développement des services techniques et financiers accordés aux agriculteurs.

— Engagement citoyen

Au-delà de son implication dans le développement économique et financier du pays, la BNA s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de responsabilité sociétale qui vise à se positionner en tant qu'acteur économique socialement actif et citoyen.

En 2021, la BNA a contribué au profit du Ministère de l'Éducation par un don de 22,382 MD visant la réhabilitation et l'aménagement des écoles primaires dans les zones défavorisées.

— Participation aux foires et salons

En 2021, la BNA a assuré une participation active dans les différents salons, foires et manifestations agricoles dont principalement le « SIAMAP ».

— La BNA renoue avec la distribution de dividendes

Au début du mois de Juillet 2021, la BNA a procédé à la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2020. Il s'agit de la première distribution de dividendes par la banque depuis 2013.

RAPPORT

ANNUUEL

2021

06

BILAN SOCIAL

Evolution de l'effectif

Au 31 Décembre 2021, l'effectif de la BNA a totalisé 2.091 contre 2.203 en 2020, enregistrant une régression due essentiellement aux départs à la retraite.

Formation

Courant l'année 2021, les actions de formation internes et externes se sont poursuivies visant à accompagner les collaborateurs dans leurs parcours professionnels et à favoriser le développement de leurs compétences.

L'Académie de Formation de la Banque a assuré les actions de formation internes, qui ont touché 358 collaborateurs et ont porté sur les domaines de la sécurité du système d'information, le blanchiment d'argent, les crédits mobilisables par effets...

358 collaborateurs ont participé à des séminaires internes

121 collaborateurs ont participé à des séminaires externes

Le nombre des participants aux séminaires externes, regroupant essentiellement les séminaires en inter-entreprises, s'est élevé à 121 candidats.

En 2021, la BNA a poursuivi ses efforts de coopérations et d'ouverture sur l'environnement universitaire et professionnel par l'accueil de 2.200 stagiaires au sein de ses différentes structures.

Accueil de 2.200 stagiaires au sein des différentes structures

Actions sociales

La BNA place l'épanouissement de son personnel au cœur de sa démarche de développement des ressources humaines.

Après avoir aménagé un espace dédié à la pensée et à la culture « le Théâtre By BNA », l'inauguration de la salle de sport et de la salle de musique avec son « club de chant » vient ancrer davantage la volonté de la Banque d'agir en faveur de l'épanouissement de ses collaborateurs.

RAPPORT

ANNUUEL

2021

07

METIERS DE LA BANQUE

— Activité Commerciale

Engagement agricole

— Signature d'une convention de partenariat

Courant 2021, une convention de partenariat a été conclue entre la BNA, l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) et l'Institut National des Grandes Cultures (INGC), qui vise la mise en œuvre de programmes communs pour le développement des services techniques et financiers accordés aux agriculteurs dans le domaine des grandes cultures.

Cette convention permet aussi de mettre en place une plateforme interactive entre les différents intervenants pour rapprocher les services aux agriculteurs, permettre l'échange d'expertises et favoriser l'adaptation aux différentes évolutions du secteur.

— Nouvelle offre agricole

La BNA a poursuivi l'enrichissement de l'offre agricole en mettant à la disposition de sa clientèle un nouveau type de financement destiné aux exploitants agricoles qui sollicitent une avance sur les primes relatives à des actions d'investissement déjà réalisées.

Renforcement de la Banque Digitale

— Lancement du crédit en ligne : Crédit H24

En 2021, la BNA a mis de nouveau son expertise au profit de ses clients et a poursuivi la digitalisation de sa relation client par le développement et la mise en place d'une plateforme de crédit en ligne « Crédit H24 ».

Cette nouvelle offre, proposée à la clientèle salariée de la fonction publique ou retraité, sert à financer des projets personnels en moins de 24 heures au meilleur taux.

— Lancement du « Hello Student Pack »

Dans le cadre du développement de son activité commerciale et de l'enrichissement de sa gamme de produits, la Banque Nationale Agricole a lancé un nouveau package destiné aux étudiants, « Hello Student Pack ».

Ce pack est une offre bancaire gratuite qui regroupe plusieurs produits et services adaptés aux besoins personnels des jeunes étudiants. Il est composé d'un compte étudiant, une carte bancaire, des accès « BNA eBanking » « BNA mBanking » et « BNA sms ».

Modernisation du Réseau

La BNA s'est investie depuis plusieurs années dans une démarche de modernisation de son réseau d'agences selon une nouvelle charte architecturale au concept innovant. Une démarche qui reflète la volonté de la Banque à offrir à ses clients un cadre de prise en charge relationnelle moderne et des services digitaux innovants.

En 2021, la première agence bancaire de la BNA, la Succursale Avenue de Paris, avec un parcours de 62 ans, a été totalement réaménagée et rénovée en se revêtant d'un aspect moderne, attractif et convivial pour mieux servir sa clientèle dans les meilleures conditions.

Plusieurs autres agences ont été rénovées courant 2021 à l'instar de : Agence Ben Arous, Agence Sfax Hached, Agence Sousse Boujaafar, Agence kairouan, Agence Sousse Républiques et Agence Nord Hilton.

— Opérations à l'international

Les titres domiciliés

Le volume des domiciliations des titres de commerce extérieur s'est établi à 7,8 MD au 31.12.2021 contre 5,9 MD en 2020, enregistrant une progression de 32,2%.

Cette évolution a résulté de la hausse de 35,2% de la valeur des domiciliations de titres à l'importation, passant de 4,2 MD en 2020 à 5,7 MD au titre de l'année 2021.

La valeur des domiciliations des titres d'exportation a enregistré un accroissement de 24,7%, atteignant 2,1 MD en 2021 contre 1,7 MD en 2020.

Les opérations de change manuel

En dépit d'une conjoncture économique difficile, le volume des opérations de change manuel effectué auprès des guichets de la Banque a enregistré une nette amélioration de 17,7%, passant de 287 MD en 2020 à 338 MD au 31.12.2021.

A cet effet, les achats de devises ont porté sur un volume de 288 MD en 2021 contre 248 MD en 2020.

Les ventes de devises ont atteint pour leur part 338 MD au titre de l'exercice 2021 contre 287 MD à fin 2020.

— Monétique

Courant l'année 2021, la BNA a continué à promouvoir son activité monétique. A cet effet, l'activité d'émission a poursuivi son trend haussier, enregistrant une progression de 16%.

En ce qui concerne les services affiliations, la BNA s'est investie dans l'amélioration de la qualité de ses TPEs qui ont été dotés de la fonctionnalité sans contact pour le paiement par cartes et de la fonctionnalité DIGIPAY pour le paiement Mobile, se répercutant ainsi par une évolution de 6,5% au niveau du nombre d'affiliés TPE en 2021.

La Banque a procédé en outre au remplacement de 33 anciens GAB's visant ainsi l'amélioration de leur rentabilité.

RAPPORT

ANNUUEL

2021

08

**RESPONSABILITE
SOCIETALE
ET ENVIRONNEMENTALE**

La Banque place sa démarche RSE au cœur de ses objectifs et consolide sa volonté d'agir non seulement au développement économique et social, mais aussi en faveur du pays et des générations futures.

La Banque Nationale Agricole, signataire du pacte des Nations Unies pour une activité bancaire responsable, s'est engagée à aligner sa stratégie sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

— **Entreprenariat**

La culture entrepreneuriale fait partie intégrante et essentielle de la stratégie de la BNA, en valorisant l'encadrement des initiatives du développement régional et de la création d'emploi.

En effet, la BNA a marqué sa présence à la 15ème édition du Salon International de l'Agriculture, du Machinisme Agricole et de la Pêche 2021. Une manifestation, organisée à l'initiative de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP), est considérée comme un rendez-vous renouvelé pour les agriculteurs, les investisseurs et les particuliers pour découvrir les dernières innovations technologiques dans le domaine de la mécanisation agricole et les opportunités d'approvisionnement en produits agricoles à des prix préférentiels.

— **Education : A Chances égales**

La Banque Nationale Agricole s'est engagée depuis des années dans un mécénat sociétal en faveur de l'éducation et de l'égalité des chances.

Réhabilitation des établissements scolaires

Une convention-cadre de partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale a été signée en 2021 pour prendre en charge la réhabilitation et l'aménagement de six établissements scolaires répartis sur différentes régions du pays.

La participation à cette action, initiée par l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers "APTBEF", consolide le positionnement de la BNA en tant que banque citoyenne, responsable et misant sur l'importance de l'éducation en tant que levier du développement économique du pays.

Transport des écoliers dans les zones rurales

En 2021, la BNA a renouvelé son adhésion au programme « Fatma », en partenariat avec la Fondation Almadanya, pour le transport des écoliers dans les milieux ruraux et ce, par la prise en charge des frais de transport de 1500 écoliers dans des conditions confortables.

Installation des bibliothèques et distribution de fournitures scolaires

La Banque s'est mobilisée de nouveau lors de la rentrée scolaire pour l'acquisition et la distribution de fournitures scolaires ainsi que l'installation de bibliothèques dans des écoles situées dans des zones défavorisées.

Distribution de matériel informatique de la banque

Cherchant à adopter une démarche de développement durable pour prôner la réutilisation du matériel informatique amorti, la BNA a reconduit courant 2021 l'initiative de don de son matériel informatique, et ce par la distribution de 200 ordinateurs reconditionnés et mis à la disposition des clubs informatiques au sein des établissements scolaires.

— Le sport au service des Objectifs de Développement Durable

Défendant son statut de banque citoyenne, la BNA a couronné son engagement en faveur du sport par la conclusion de plusieurs partenariats et conventions de sponsoring en faveur de plusieurs organismes.

Elle a multiplié aussi ses actions en faveur de la promotion des valeurs du sport et a soutenu plusieurs initiatives sportives sur tout le territoire tunisien.

La BNA sponsor officiel des évènements olympiques

La BNA est le partenaire officiel de l'Equipe Olympique Tunisienne qui inspire des milliers d'athlètes, regroupant des champions d'exception et des ambassadeurs du mouvement olympique tunisien.

Elle est aussi le partenaire officiel du Comité National Paralympique Tunisien pour les Jeux Paralympiques de Tokyo 2021, un évènement qui constitue une première dans l'histoire du mouvement paralympique tunisien.

La BNA aménage des terrains de quartiers omnisports

La BNA a lancé un projet d'installation et d'aménagement de 7 terrains de quartiers omnisports, en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle, visant à démultiplier les aires de jeu en Tunisie.

La BNA sponsor officiel de l'Equipe Nationale de Football

Apportant son soutien au sport le plus populaire au monde, le football, la BNA a confirmé son engagement à cette discipline qui s'est concrétisé par la signature d'une convention de partenariat avec la Fédération Tunisienne de Football pour soutenir un projet riche en actions sociétales et encourager les jeunes joueurs.

— La culture : un levier de développement durable

Constituant un pilier important dans sa stratégie RSE, la BNA s'est engagée pour la sauvegarde et la promotion de la culture en apportant son soutien à toutes les initiatives valorisant la préservation du patrimoine culturel tunisien à l'instar du : Festival International des Monodrames de Carthage, Festival de Gabes Fen, et Festival de la Grenade... Constituant un pilier important dans sa stratégie RSE, la BNA s'est engagée pour la sauvegarde et la promotion de la culture en apportant son soutien à toutes les initiatives valorisant la préservation du patrimoine culturel tunisien à l'instar du : Festival International des Monodrames de Carthage, Festival de Gabes Fen, et Festival de la Grenade...

— Vie estudiantine : Soutenir les actions d'intégration et d'accompagnement

Convaincue que le développement du pays reste conditionnel à la réussite et à l'excellence des jeunes, la BNA a continué en 2021 à soutenir les actions d'intégration et d'accompagnement dans la vie estudiantine et à valoriser les engagements et les mouvements des étudiants.

Ainsi, différents évènements para-universitaires ont été soutenus notamment :

- Medina Business Forum 4.0
- Hackaton régional : « les NTIC aux services de l'étranger et l'environnement »
- Workshops « DMK »
- Forum INSAT Entreprise
- Projet WATEROSE

RAPPORT

ANNUUEL

2021

09

CONTROLE INTERNE

09 | CONTROLE INTERNE

— CONFORMITE ET SECURITE FINANCIERE

Au cours de l'année 2021, la BNA a mené plusieurs travaux de veille légale et réglementaire selon divers axes de contrôle de la conformité. A ce titre, la Banque a piloté un certain nombre de projets visant à garantir le respect des dispositions législatives et réglementaires propres à l'activité bancaire et financière.

La BNA s'est engagée à se conformer au nouveau cadre de gouvernance suite à la parution de la circulaire BCT n°2021-05 du 19.08.2021 ayant pour objet « Cadre de Gouvernance des Banques et des Etablissements Financiers ». A cet effet, une feuille de route a été élaborée par la BNA et adressée à la Banque Centrale de Tunisie après validation et approbation de son Conseil d'Administration.

Parallèlement, et afin de se prémunir contre le risque LAB/FT, la Banque a continué à renforcer davantage son dispositif LAB/FT par :

- La diffusion de deux nouvelles circulaires ayant pour objets « Révision de la politique MoneyGRAM » et « la Gestion des opérations sur Coffre-Fort ».
- La continuation des mises à jour des questionnaires clients en matière de connaissance client « KYC » afin d'atteindre les objectifs fixés en la matière.
- La validation par le Comité des Risques et du Conseil d'Administration des seuils d'appétence au risque LAB/FT de la Banque dans le cadre de la surveillance des transactions.
- L'adhésion à la nouvelle plateforme de gestion des déclarations en ligne « GoAML » mise en place par la CTAF en ce qui concerne les déclarations des opérations suspectes.
- La révision du Système d'Information LAB/FT dans le but d'intégrer les nouvelles évolutions technologiques, et ce, par la migration de la solution acquise vers une version plus récente.
- La poursuite de la mise en place d'un programme de formation en faveur de ses collaborateurs au niveau des services centraux et du réseau portant sur les nouveaux aspects de la réglementation en matière de conformité ou de LAB/FT.

— AUDIT INTERNE

Le programme d'activité de la Direction de l'Audit Interne est arrêté annuellement par la Direction Générale et soumis pour approbation au Comité d'audit.

Durant l'année 2021, des missions ont été effectuées couvrant essentiellement les structures centrales, la sécurité du système d'information, les enquêtes, et le suivi des missions d'audit.

RAPPORT

ANNUUEL

2021

10

LA BNA EN CHIFFRES

RESSOURCES

DEPOTS

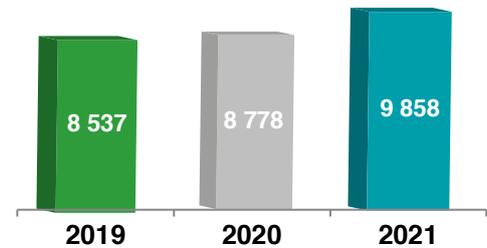
A fin 2021, les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une nette progression de 12,3%, totalisant 9.858 MD contre 8.778 MD au 31.12.2020.

Cette évolution résulte essentiellement :

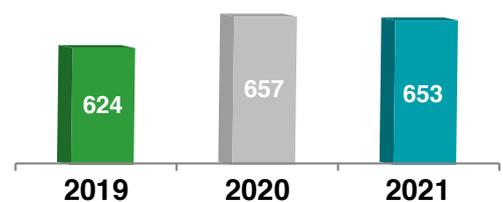
- d'une progression de 15,0% (+447 MD) des Dépôts à Vue et Autres Sommes dues à la clientèle pour atteindre un encours de 3.431 MD ;
- d'une hausse de 7,5% (+232 MD) des dépôts d'épargne, totalisant 3.340 MD ;
- et d'une hausse de 15,0% (+401 MD) des dépôts à terme, pour s'établir à 3.087 MD.

En termes de positionnement sectoriel, la BNA occupe toujours la deuxième place.

Dépôts de la clientèle (en MD)



Emprunts et Ressources (en MD)



EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

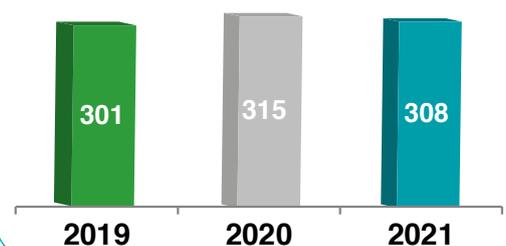
L'encours net des emprunts et ressources spéciales s'est établi à 653 MD au 31.12.2021 contre 657 MD à fin 2020.

EMPRUNTS OBLIGAIRES

En 2021, la BNA a clôturé avec succès l'émission de son emprunt obligataire subordonné de 70 MD.

Ainsi, l'encours brut des emprunts obligataires émis a totalisé 308 MD au titre de l'exercice 2021 contre 315 MD à fin 2020.

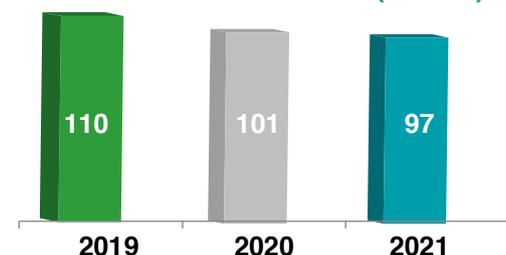
Emprunts Obligataires (en MD)



RESSOURCES EXTERIEURES

Les ressources extérieures se sont inscrites en baisse de 3,9% revenant de 101 MD en 2020 à 97 MD au 31.12.2021.

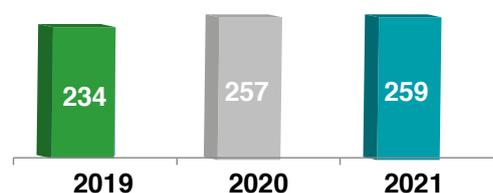
Ressources Extérieures (en MD)



RESSOURCES BUDGETAIRES

Les ressources budgétaires se sont établies à 259 MD au 31.12.2021 contre 257 MD à fin 2020.

Ressources Budgétaires (en MD)

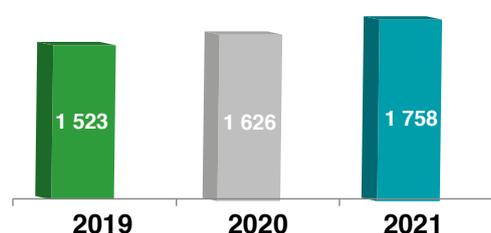


CAPITAUX PROPRES

Le volume des capitaux propres de la BNA, avant affectation du résultat de l'exercice, s'est inscrit en hausse de 8,1% atteignant 1.758 MD au 31.12.2021 contre 1.626 MD en 2020.

La consolidation des fonds propres a permis à la banque durant ces derniers exercices d'afficher un ratio de solvabilité et un Tier One nettement supérieurs aux normes prudentielles.

Capitaux Propres (en MD)



	2019	2020	2021
Ratio de solvabilité	18,16%	19,80%	19,91%
Tier One	14,41%	15,40%	15,88%

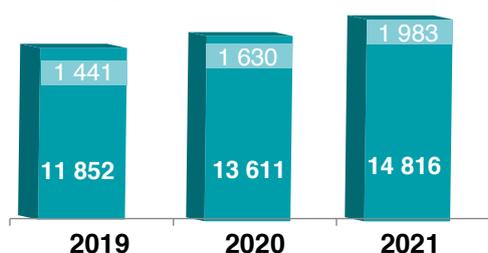
EMPLOIS

ENGAGEMENTS

Au titre de l'exercice 2021, l'encours des engagements bruts par décaissement de la BNA s'est établi à 14.816 MD au 31.12.2021 contre 13.611 MD à fin 2020, enregistrant une progression de 8,9%.

L'encours des engagements par signature s'est établi à 1.983 MD en 2021 contre 1.630 MD à fin 2020.

Engagements Bruts (en MD)



DEVELOPPEMENT DES CREDITS

Financement de la production agricole

L'encours brut des engagements agricoles s'est situé à 1.161 MD au 31.12.2021 contre 1.091 MD une année auparavant, soit une hausse de 6,5%.

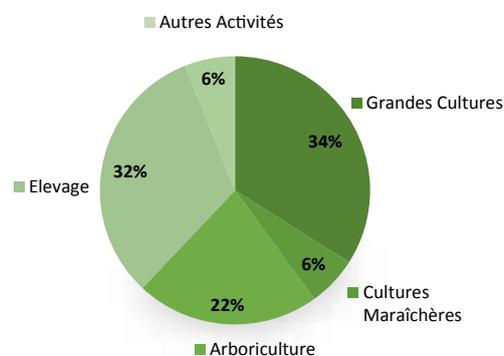
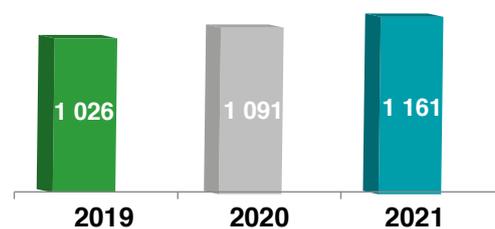
En matière de financement de la campagne agricole, les débloqués de crédits à court terme ont totalisé 126 MD au 31.12.2021.

Ces crédits ont accaparé 71% du montant débloqué et ont servi à financer différentes spéculations : 34% des crédits de cultures saisonnières a été alloué aux grandes cultures, 32% à l'élevage, 22% à l'arboriculture et 6% aux cultures maraîchères.

Les concours destinés au financement des investissements à moyen et long terme, ont totalisé 52 MD à fin 2021 affichant une progression de 4,8%.

Ainsi, le volume global des débloqués des crédits à la production agricole s'est situé à 178 MD au titre de l'exercice 2021.

Engagements Agricoles (en MD)



Crédits Commerciaux, Industriels et de Services.

L'encours brut des engagements commerciaux et industriels par décaissement a enregistré une progression de 9,1%, atteignant 13.655 MD au 31.12.2021 contre 12.520 MD en 2020.

L'encours des engagements par signature s'est établi à 1.965 MD au 31.12.2021 contre 1.605 MD en 2020.

PORTEFEUILLE TITRES

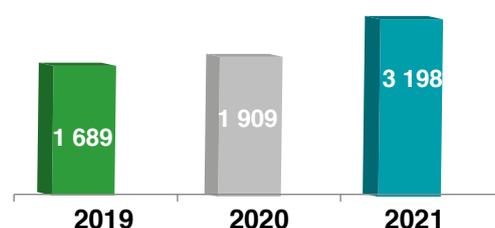
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'encours brut du portefeuille titres commercial a atteint 7 MD au 31.12.2021 contre 11 MD à fin 2020.

PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'encours brut du portefeuille d'investissement s'est établi à 3.198 MD à fin 2021 contre 1.909 MD une année auparavant, enregistrant une hausse de 68%.

Portefeuille d'investissement (en MD)



• Titres de participation

En 2021, la valeur brute du portefeuille titres de participation a enregistré une progression de 37%, atteignant 254 MD contre 185 MD en 2020 résultant des opérations d'acquisition pour un montant de 69 MD.

• Titres participatifs

Au cours de l'année 2021, la BNA a procédé à la souscription aux titres participatifs auprès de la société AMI pour une valeur de 40 MD. Ainsi, la valeur brute des titres participatifs a totalisé 75 MD au 31.12.2021.

• Bons de Trésor Assimilables d'investissement

La valeur brute des BTA s'est accrue de 1.071 MD, pour atteindre 2.248 MD au 31.12.2021, résultant essentiellement des nouvelles souscriptions pour une valeur de 1.156 MD dont 1.000 MD relatif à la conversion des créances de l'Office des Céréales en BTA.

• Fonds gérés

L'encours brut des fonds gérés s'est inscrit en hausse de 17,7%, totalisant 381 MD en 2021 contre 323 MD au titre de l'année 2020.

LIQUIDITE

A fin 2021, la BNA a affiché un ratio de liquidité de 104,10 %, supérieure à la norme réglementaire exigée par la Banque Centrale de Tunisie.

	2019	2020	2021
Ratio de liquidité	176,62%	142,79%	104,10%

RESULTATS DE LA BANQUE

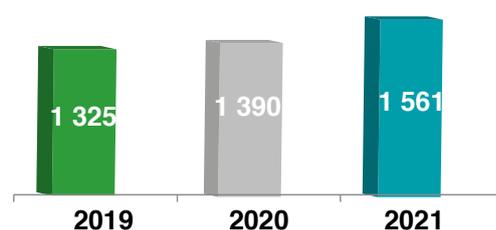
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Au terme de l'exercice 2021, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 1.561 MD au 31.12.2021 contre 1.390 MD en 2020, enregistrant une progression de 12,3%.

Cette évolution a résulté principalement :

- d'une progression de 96 MD des revenus du portefeuille d'investissement totalisant 195 MD ;
- d'un accroissement de 5,2% (+ 57 MD) des intérêts sur les opérations de crédits à la clientèle, totalisant 1.138 MD ;
- et d'une hausse de 10,1% (+15 MD) du volume des commissions perçues atteignant 161 MD .

Produits d'exploitation bancaire (en MD)



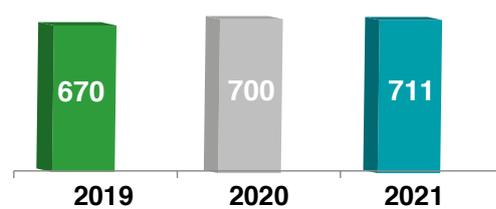
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Le volume des charges d'exploitation s'est situé à 711 MD au 31.12.2021 contre 700 MD en 2020, soit une hausse de 1,6%.

Cette évolution provient essentiellement :

- d'une hausse de 65 MD des intérêts servis sur les opérations de trésorerie ;
- d'un accroissement de 2 MD des intérêts sur les emprunts et ressources spéciales ;
- et d'une régression de 56 MD des intérêts servis sur les dépôts de la clientèle.

Charges d'exploitation bancaire (en MD)



PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit Net Bancaire de la Banque s'est inscrit en hausse de 23,2%, atteignant 850 MD en 2021 contre 690 MD au 31.12.2020.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

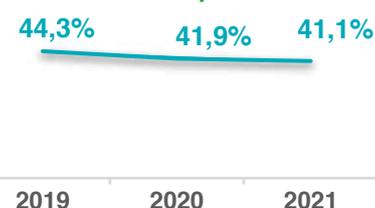
Le volume des charges de fonctionnement s'est établi à 336 MD au 31.12.2021 contre 276 MD en 2020, soit un accroissement de 21,6%. Cette évolution a résulté principalement d'une hausse de 27,2% des charges du personnel, atteignant 260 MD au 31.12.2021 contre 204 MD en 2020, due à l'augmentation salariale et à la révision de l'indemnité de départ à la retraite (IDR), qui a été portée de six à douze mois de salaires.

Quant aux charges générales d'exploitation, elles se sont accrues de 5,8%, pour totaliser 76 MD en 2021 contre 72 MD à fin 2020.

Pour sa part, le coefficient d'exploitation poursuit son trend baissier pour se situer à 41,1% au 31.12.2021 contre 41,9% en 2020.

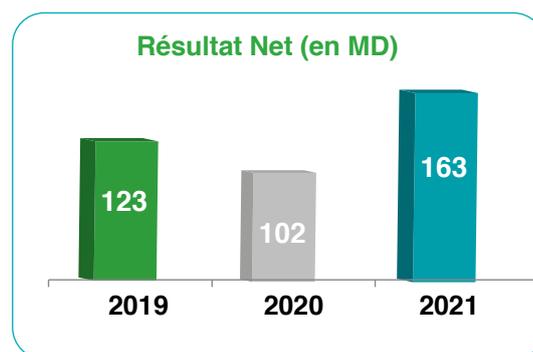
Compte non tenu de la révision de l'Indemnité de Départ à la Retraite (+30,8 MD) et de l'augmentation légale des salaires (+5,3 MD) relative à l'exercice 2020, le coefficient d'exploitation est de 36,8% en 2021.

Coefficient d'exploitation



RESULTATS

Au titre de l'exercice 2021, le résultat net a atteint 163 MD contre 102 MD à fin 2020.



INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE (KPI'S)

ACTIVITE

U : MD

	2017	2018	2019	2020	2021
Total Bilan	10 690	11 663	13 015	14 422	16 909
Dépôts de la clientèle	7 634	7 800	8 537	8 778	9 858
DAV et autres sommes	2 274	2 401	2 491	2 984	3 431
Epargne	2 471	2 673	2 840	3 109	3 340
DAT	2 889	2 726	3 205	2 685	3 087
Emprunts et ressources spéciales	509	625	624	657	653
Portefeuille Titres Commercial & Inv	1 412	1 542	1 660	1 873	3 231
Encours des crédits Bruts à la clientèle	10 181	10 789	11 852	13 611	14 816
Provisions	944	959	1 031	1 230	1 430
Encours des crédits Nets à la clientèle	8 748	9 322	10 447	11 925	12 845

RESULTAT

U : MD

	2017	2018	2019	2020	2021
Marge d'intermédiation	262	332	406	1426	474
Commissions Nettes	84	107	123	142	156
Chiffre d'Affaires	813	1 075	1 325	1 390	1 561
PNB	444	554	654	690	850
Charges Opératoires	221	266	290	289	349
Résultat Net	199	175	123	102	163

CAPITAUX PROPRES

U : MD

	2017	2018	2019	2020	2021
Capital	160	176	320	320	320
Réserves	486	668	1 038	1 162	1 233
Dotation Etat	133	133	43	43	43
Résultat de la Période	199	175	123	102	163
Total Capitaux Propres	976	1 152	1 523	1 626	1 758

RISQUE

	2017	2018	2019	2020	2021
Tx Créances Classées (hors FB)	16,72%	15,65%	15,37%	15,80%	15,63%
Taux de couverture (hors FB)	59,52%	59,27%	63,64%	66,07%	69,85%

RATIOS REGLEMENTAIRES

	2017	2018	2019	2020	2021
Ratio de solvabilité	12,4%	14,68%	18,16%	19,80%	19,91%
Tier One	7,99%	9,86%	14,41%	15,40%	15,88%
LCR	107,05%	181,16%	176,62%	142,79%	104,10%

RENTABILITE

	2017	2018	2019	2020	2021
Rendement des fonds propres moyens (RoE)	34,6%	23,6%	11,2%	7,2%	10,8%
Rendement des Actifs Moyens (RoA)	2,0%	1,6%	1,0%	0,7%	1,0%
Résultat Net / PNB	44,7%	31,7%	18,9%	14,8%	19,2%
Commissions nettes /PNB	19,0%	19,4%	18,9%	20,6%	18,4%
Marge d'intermédiation /PNB	58,9%	60,0%	62,1%	61,8%	55,7%

**ETATS FINANCIERS
INDIVIDUELS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2021**

11 ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	4.1	320 732	131 656	189 076	143,6%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	79 642	74 671	4 971	6,7%
AC3 - Créances sur la clientèle	4.3	12 844 794	11 924 837	919 957	7,7%
a- Comptes débiteurs		2 197 969	1 875 926	322 043	17,2%
b- Autres concours à la clientèle		10 175 260	9 576 312	598 948	6,3%
c- Crédits sur ressources spéciales		345 272	345 183	89	0,0%
d- Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT		126 293	127 416	(1 123)	(0,9%)
AC4 - Portefeuille-titres commercial	4.4	5 529	9 538	(4 009)	(42,0%)
AC5 - Portefeuille d'investissement	4.5	3 225 328	1 863 588	1 361 740	73,1%
AC6 - Valeurs immobilisées	4.6	147 868	143 167	4 701	3,3%
AC7 - Autres actifs	4.7	285 303	274 658	10 645	3,9%
Total des actifs		16 909 196	14 422 115	2 487 081	17,2%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	4.8	2 216 896	1 943 568	273 328	14,1%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.9	1 584 996	825 754	759 242	91,9%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.10	9 858 300	8 777 935	1 080 365	12,3%
a- Dépôts à vue		2 893 114	2 735 294	157 820	5,8%
b- Autres dépôts et avoirs		6 965 186	6 042 641	922 545	15,3%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.11	653 042	657 067	(4 025)	(0,6%)
a- Emprunts matérialisés		320 772	326 163	(5 391)	(1,7%)
b- Autres fonds empruntés		-	-	-	-
c- Ressources spéciales		332 270	330 904	1 366	0,4%
PA5 - Autres passifs	4.12	837 565	591 592	245 973	41,6%
Total des passifs		15 150 799	12 795 916	2 354 883	18,4%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	4.13	320 000	320 000	-	-
CP2 - Réserves	4.13	1 232 980	1 161 809	71 171	6,1%
CP3 - Actions propres	4.13	(976)	(1 010)	34	3,4%
CP4 - Autres capitaux propres	4.13	43 098	43 098	-	-
CP5 - Résultats reportés	4.13	150	19	131	689,5%
CP6 - Résultat de l'exercice	4.13	163 145	102 283	60 862	59,5%
Total des Capitaux propres		1 758 397	1 626 199	132 198	8,1%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	5.1	1 461 824	1 597 245	(135 421)	(8,5%)
a- En faveur des établissements bancaires et financiers		564 509	819 146	(254 637)	(31,1%)
b- En faveur de la clientèle		817 160	697 944	119 216	17,1%
c- En faveur de l'État		80 155	80 155	-	-
HB2 - Crédits documentaires	5.2	633 919	487 076	146 843	30,1%
Débiteurs par accreditifs export devises		35 357	5 078	30 279	596,3%
Débiteurs par accreditifs import devises		598 562	481 998	116 564	24,2%
HB3 - Actifs donnés en garantie	5.3	2 215 000	1 770 000	445 000	25,1%
Total des passifs éventuels		4 310 743	3 854 321	456 422	11,8%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	5.4	531 898	445 320	86 578	19,4%
Crédits notifiés non utilisés		531 898	445 320	86 578	19,4%
HB5 - Engagements sur titres	5.5	6 582	2 832	3 750	132,4%
a- Participations non libérées		6 582	2 832	3 750	132,4%
b- Autres		-	-	-	-
Total des engagements donnés		538 480	448 152	90 328	20,2%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	5.6	7 163 830	6 554 678	609 152	9,3%
Total des engagements reçus		7 163 830	6 554 678	609 152	9,3%

ÉTAT DE RÉSULTAT

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2021	Jusqu'au 31/12/2020	Ecart	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	6.1	1 180 007	1 121 626	58 381	5,2%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		5 783	7 707	(1 924)	(25,0%)
b- Opérations avec la clientèle		1 138 218	1 081 628	56 590	5,2%
c- Autres intérêts et revenus assimilés		36 006	32 291	3 715	11,5%
PR2 - Commissions (en produits)	6.2	160 989	146 180	14 809	10,1%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	6.3	25 537	22 770	2 767	12,2%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	194 869	99 257	95 612	96,3%
Total produits d'exploitation bancaire		1 561 402	1 389 833	171 569	12,3%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	(706 491)	(695 573)	(10 918)	1,6%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		(225 173)	(160 402)	(64 771)	40,4%
b- Opérations avec la clientèle		(448 547)	(504 880)	56 333	(11,2%)
c- Emprunts et ressources spéciales		(32 030)	(29 830)	(2 200)	7,4%
d- Autres intérêts et charges		(741)	(461)	(280)	60,7%
CH2 - Commissions encourues		(4 914)	(4 318)	(596)	13,8%
Total charges d'exploitation bancaire		(711 405)	(699 891)	(11 514)	1,6%
Produit Net Bancaire		849 997	689 942	160 055	23,2%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	6.6	(235 066)	(220 743)	(14 323)	6,5%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.7	(6 589)	(13 496)	6 907	(51,2%)
PR7 - Autres produits d'exploitation		830	759	71	9,4%
CH6 - Frais de personnel	6.8	(259 745)	(204 279)	(55 466)	27,2%
CH7 - Charges générales d'exploitation	6.9	(76 289)	(72 107)	(4 182)	5,8%
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 934)	(12 798)	(136)	1,1%
Résultat d'exploitation		260 204	167 278	92 926	55,6%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	6.10	(2 066)	(869)	(1 197)	137,7%
CH11 - Impôt sur les bénéfices		(72 611)	(48 360)	(24 251)	50,1%
Résultat des activités ordinaires		185 527	118 049	67 478	57,2%
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	6.11	(22 382)	(15 766)	(6 616)	42,0%
Résultat net de l'exercice		163 145	102 283	60 862	59,5%

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2021	Jusqu'au 31/12/2020	Ecart	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 339 465	1 347 716	(8 251)	(0,6%)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(711 439)	(680 257)	(31 182)	(4,6%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		3 153	8 317	(5 164)	(62,1%)
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 197 681)	(1 789 041)	591 360	33,1%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		1 082 927	225 006	857 921	381,3%
Titres de placement		1 409	(275)	1 684	612,4%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(323 717)	(330 497)	6 780	2,1%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		167 185	83 841	83 344	99,4%
Impôt sur les bénéfices		(43 757)	(35 632)	(8 125)	(22,8%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	7.1	317 545	(1 170 822)	1 488 367	127,1%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		188 988	98 258	90 730	92,3%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(1 288 776)	(220 691)	(1 068 085)	(484,0%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(17 635)	(18 934)	1 299	6,9%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	7.2	(1 117 423)	(141 367)	(976 056)	(690,4%)
Activités de financement					
Rachat d'actions propres		-	(17)	17	(100,0%)
Emission d'emprunts		70 000	70 000	-	-
Remboursement d'emprunts		(76 635)	(56 621)	(20 014)	(35,3%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		1 329	15 006	(13 677)	(91,1%)
Dividendes versés		(31 886)	-	(31 886)	-
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	7.3	(37 192)	28 368	(65 560)	(231,1%)
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(837 070)	(1 283 821)	446 751	34,8%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(2 580 022)	(1 296 201)	(1 283 821)	(99,0%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	7.4	(3 417 092)	(2 580 022)	(837 070)	(32,4%)

BILAN APRES REPARTITION DES BENEFICES

Arrêté au 31 Décembre 2021

(unité : en 1000 DT)

	31.12.2021	31.12.2020	Variation	(%)
ACTIF				
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	320 732	131 656	189 076	143,6
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	79 642	74 671	4 971	6,7
3- Créances sur la clientèle	12 844 794	11 924 838	919 956	7,7
<i>a- Comptes débiteurs</i>	<i>2 197 969</i>	<i>1 875 926</i>	<i>322 043</i>	<i>17,2</i>
<i>b- Autres concours à la clientèle</i>	<i>10 175 260</i>	<i>9 576 312</i>	<i>598 948</i>	<i>6,3</i>
<i>c- Crédits sur ressources spéciales</i>	<i>345 272</i>	<i>345 184</i>	<i>88</i>	<i>0,0</i>
<i>d- Créances liées aux fonds budgétaires 133 MD & 160MD</i>	<i>126 293</i>	<i>127 416</i>	<i>-1 123</i>	<i>-0,9</i>
4- Portefeuille-titres commercial	5 529	9 538	-4 009	-42,0
5- Portefeuille d'investissement	3 225 328	1 863 588	1 361 740	73,1
6- Valeurs immobilisées	147 868	143 167	4 701	3,3
7- Autres actifs	285 303	274 657	10 646	3,9
<i>a- Comptes d'attente & de régularisation</i>	<i>113 499</i>	<i>109 477</i>	<i>4 022</i>	<i>3,7</i>
<i>b- Autres</i>	<i>171 804</i>	<i>165 180</i>	<i>6 624</i>	<i>4,0</i>
TOTAL ACTIF	16 909 196	14 422 115	2 487 081	17,2
PASSIF				
1- Banque Centrale et CCP	2 216 896	1 943 568	273 328	14,1
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	1 584 996	825 754	759 242	91,9
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	9 858 300	8 777 935	1 080 365	12,3
<i>a- Dépôts à vue</i>	<i>2 893 114</i>	<i>2 735 294</i>	<i>157 820</i>	<i>5,8</i>
<i>b- Autres dépôts & avoirs</i>	<i>6 965 186</i>	<i>6 042 641</i>	<i>922 545</i>	<i>15,3</i>
4- Emprunts et ressources spéciales	653 042	657 067	-4 025	-0,6
<i>a- Emprunts matérialisés</i>	<i>320 772</i>	<i>326 163</i>	<i>-5 391</i>	<i>-1,7</i>
<i>b- Autres fonds empruntés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<i>c- Ressources spéciales</i>	<i>332 270</i>	<i>330 904</i>	<i>1 366</i>	<i>0,4</i>
5- Autres passifs	888 765	623 592	265 173	42,5
<i>a- Provisions pour passif et charges</i>	<i>29 222</i>	<i>24 936</i>	<i>4 286</i>	<i>17,2</i>
<i>b- Comptes d'attente & de régularisation</i>	<i>320 993</i>	<i>209 101</i>	<i>111 892</i>	<i>53,5</i>
<i>c- Autres</i>	<i>538 550</i>	<i>389 555</i>	<i>148 995</i>	<i>38,2</i>
TOTAL PASSIF	15 201 999	12 827 916	2 374 083	18,5
CAPITAUX PROPRES				
1- Capital social	320 000	320 000	0	0,0
2- Réserves	1 344 893	1 232 075	112 818	9,2
3- Actions propres	-976	-1 010	34	
4- Autres capitaux propres	43 098	43 098	0	0,0
5- Résultats reportés	182	36	146	405,6
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 707 197	1 594 199	112 998	7,1
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	16 909 196	14 422 115	2 487 081	17,2

RAPPORT

ANNUUEL

2021

12

**NOTES AUX ETATS
FINANCIERS
INDIVIDUELS**

12 | NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRESENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64.000.000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Mohamed V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de 16 directions régionales, 3 succursales, 180 agences et 4 espaces de libre-service.

La Banque finance tous les secteurs de l'économie nationale et en particulier la grande partie des besoins du secteur agricole.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2021 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 134	160 745 670	50,23%
L'État Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 913 337	24 566 685	7,67%
CTAMA	1 982 863	9 914 315	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 372 677	6 863 385	2,14%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	789 652	3 948 260	1,23%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	8 616 531	43 082 655	13,46%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	14 714 111	73 570 555	22,99%
ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	3 477 588	17 387 940	5,43%
RACHAT ACTIONS PROPRES	129 299	646 495	0,20%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long terme sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

3.1.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentées à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

3.1.3- Les provisions sur les engagements

i.Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii.Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii.Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2022-02 du 04 Mars 2022, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi la présentation des engagements de la population classée 0 et 1 devraient être regroupés dans les segments suivants :

Engagements sur les professionnels du secteur privé

- * Agriculture
- * Industries mécaniques et électriques
- * Oléifacteurs
- * Industries agroalimentaires
- * Industries pharmaceutiques
- * Autres industries
- * Bâtiments et travaux publics
- * Tourisme
- * Agences de voyage
- * Agences de location de voitures
- * Promotion immobilière
- * Exportateurs d'huile d'olive
- * Commerce
- * Santé
- * Télécom et TIC
- * Autres services

Contreparties publiques

- * Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- * Autres organismes publics

Particuliers

- * Particuliers du secteur privé : crédits logements
- * Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- * Particuliers du secteur public : crédits logements
- * Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

Pour chaque groupe de contreparties, la banque a déterminé un taux de migration moyen estimé sur un historique de cinq ans (année 2020 et année de référence exclues). Le taux de migration est calculé en application de la formule suivante :

$$TM_{gi} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagement additionnel du groupe (i) de l'année N}} \times 100$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements classés 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3, 4 et 5 à la fin de l'année N. Les taux de migration historique du groupe de contreparties "gi" sont majorés par les taux « Δgi » suivants:

Groupe de contreparties	Δgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	5,00%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Oléifacteurs	1,25%
Industries agroalimentaires	1,25%
industries pharmaceutiques	1,00%
Autres Industries	3,50%
BTP	5,00%
Tourisme	9,00%
Agences de voyages	7,75%
Agence de location de voitures	7,50%
Promotion Immobilière	5,00%
Exportateurs d'huile d'olive	1,00%
Commerce	1,50%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Autres services	2,75%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	5,00%
Autres organismes publics	1,50%
Particuliers	
Crédits logements_Privé	1,50%
Consommation_Privé	2,00%
Crédits logements_Public	1,00%
Consommation_Public	1,50%

Le calcul des provisions collectives devrait être effectué en application des taux de provisionnement standards TPgi qui se présentent comme suit:

Groupe de contreparties	TPgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	30,00%
Industries mécaniques et électriques	30,00%
Oléifacteurs	30,00%
Industries agroalimentaires	30,00%
Industries pharmaceutiques	30,00%
Autres Industries	30,00%
BTP	30,00%
Tourisme	30,00%
Agences de voyages	30,00%
Agence de location de voitures	30,00%
Promotion Immobilière	25,00%
Exportateurs d'huile d'olive	30,00%
Commerce	30,00%
Santé	30,00%
Télécom et TIC	30,00%
Autres services	30,00%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	30,00%
Autres organismes publics	30,00%
Particuliers	
Crédits logements_Privé	15,00%
Consommation_Privé	30,00%
Crédits logements_Public	15,00%
Consommation_Public	30,00%

Les provisions collectives à constituer résultent alors de la multiplication des engagements de la classe 0 et ceux de la classe 1 du groupe en question, par ces deux paramètres ainsi estimés (taux de migration moyen du groupe et taux de provision spécifique au groupe).

3.1.4- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en «Intérêts et agios réservés» et présentés en soustraction du poste «Créances sur la clientèle». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.2-Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.2.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

-Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

-Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois. Ils sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière pour les titres cotés et leur juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values latentes font l'objet de provisions.

Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti. Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

3.2.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique:

- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'État Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans;
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR ;
- Les montants placés en fonds commun de placement.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits des placements obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par les SICAR sont constitués principalement de participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, de comptes courants associés et de participations avec sortie libre.

Traitement des participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés:

En application des dispositions de la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991 et conformément à la NCT 25, les titres de participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés sont considérés comme des crédits à la clientèle.

Traitement des titres de participation avec sortie libre:

L'évaluation de ces titres est faite en se basant sur la valeur d'usage des titres qui est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.3-Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.4- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage au fur et à mesure des appels de fonds.

À la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNISRE.

3.5- Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres:

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés».

3.6- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi

Le personnel retraité de la BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale. Le calcul de cette provision est détaillé dans la note 4.12.

3.7- Règles de comptabilisation et d'évaluation des avoirs et dettes en devises

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, la BNA tient une comptabilité multidevises. Ainsi, les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité de chacune des devises correspondantes. Ensuite, elles sont converties en Dinars. Le processus de tenue de la comptabilité multidevises se fait comme suit :

- Comptabilisation dans la devise d'origine ;
- Conversion des charges et produits en dinars sur la base du cours de change au comptant relatif à chaque devise au moment de leur prise en compte ;
- Réévaluation des comptes de position de change par référence au cours fixing de la BCT.

3.8- Faits marquants de l'exercice 2021

Le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 06/05/2021, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 50.000 mDT susceptible d'être porté à un maximum de 70.000 mDT, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne dont la durée de vie est de 5 ans pour les catégories A et C et 7 ans dont deux années de grâce pour les catégories B et D. Les intérêts sont calculés au taux de 8,6% et/ou TMM + 2,25% pour la catégorie A, au taux de 9,1% et/ou TMM + 2,5% pour la catégorie C, au taux de 8,8% et/ou TMM + 2,5% pour la catégorie B et au taux de 9,3% et/ou TMM+2,75% pour la catégorie D. L'emprunt a été clôturé avec succès le 09/06/2021 pour un montant 70.000 mDT.

La banque a procédé à la cession à sa filiale de recouvrement de créances « la SOFINREC » de deux lots de créances compromises. Le montant des créances du premier lot s'élève à 27.249 mDT dont 430 mDT d'intérêts. Les reprises de provisions ainsi que les agios et intérêts réservés rattachés aux créances cédées, s'élèvent respectivement à 24.120 mDT et 2.832 mDT. Le montant de créances du deuxième lot s'élève à 853mDT. Les reprises de provisions s'élèvent à 853 mDT.

La compagnie AMI Assurances a procédé à une opération d'augmentation de son capital. À l'issue de cette opération, la Banque nationale agricole a porté sa participation directe dans le capital de l'assureur à 45,22% et devient par conséquent actionnaire majoritaire de la société.

Convaincue de l'importance de la solidarité de toutes les forces pour surmonter la situation actuelle du pays, la banque a fait don d'un montant de 22.382 mDT au profit du ministère de l'éducation.

Banque citoyenne et responsable, la BNA s'est impliquée dans une démarche de responsabilité sociétale par la réhabilitation et l'aménagement de 6 établissements scolaires sis dans différents gouvernorats.

Suite à l'accord signé le 26 Juillet 2021 entre l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), la Fédération générale des banques et des établissements financiers et l'Union générale tunisienne du travail, il a été décidé de porter les indemnités servies aux personnels des banques et des établissements financiers à l'occasion du départ à la retraite de six à douze mois de salaire, et ce à compter du 31 mai 2021.

4- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

4.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 320.732 mDT au 31/12/2021 contre 131.656 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 189.076 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Avoirs en caisse en dinars	52 360	43 967	8 393	19,1%
Avoirs en caisse en devises	5 532	4 424	1 108	25,0%
Avoirs auprès de la BCT en dinars	122 897	4 512	118 385	2623,8%
Avoirs chez la BCT en devises	86 846	54 695	32 151	58,8%
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(451)	(451)	-	-
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	30 710	14 145	16 565	117,1%
Mouvements IBS	22 455	9 981	12 474	125,0%
Avoirs auprès du CCP	383	383	-	-
Total	320 732	131 656	189 076	143,6%

Ratio de liquidité

En application de la circulaire BCT n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2021 de 100%. La BNA affiche, à la date du 31/12/2021, un ratio de liquidité de 104,1%.

	31/12/2021	31/12/2020
Ratio de liquidité	104,10%	142,79%

Les mouvements des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2021
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(451)	-	-	-	(451)
Total	(451)	-	-	-	(451)

4.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 79.642 mDT au 31/12/2021 contre 74.671 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 4.971 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
A - Créances sur les établissements bancaires	54 202	46 610	7 592	16,3%
Comptes courants & autres créances	14 178	6 593	7 585	115,0%
Prêts sur le marché monétaire en dinars (*)	40 000	40 000	-	-
Intérêts à percevoir	24	17	7	41,2%
B - Créances sur les établissements financiers	25 716	28 337	(2 621)	(9,2%)
Comptes courants	1 374	1 517	(143)	(9,4%)
Prêts à MLT	23 553	26 705	(3 152)	(11,8%)
Créances rattachées sociétés de leasing	-	(48)	48	100,0%
Intérêts à percevoir	789	163	626	384,0%
Total brut	79 918	74 947	4 971	6,6%
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(276)	(276)	-	-
Total net	79 642	74 671	4 971	6,7%

(*) Ce montant correspond à un prêt accordé à la BFT. La BNA a bénéficié de la garantie de l'Etat pour la totalité du montant sus-indiqué.

Les créances sur les établissements bancaires ne sont pas matérialisées par des titres et ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

Les créances sur les établissements financiers correspondent à des prêts MLT accordés aux sociétés de leasing. Elles ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	14 178	40 024	-	-	-	54 202
Comptes courants & autres créances	14 178	-	-	-	-	14 178
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	-	-	-	40 000
Intérêts à percevoir	-	24	-	-	-	24
B - Créances sur les établissements financiers	1 374	4 036	10 084	10 222	-	25 716
Comptes courants	1 374	-	-	-	-	1 374
Prêts à MLT	-	3 247	10 084	10 222	-	23 553
Intérêts à percevoir	-	789	-	-	-	789
Total au 31 décembre 2021	15 552	44 060	10 084	10 222	-	79 918
Total au 31 décembre 2020	8 110	41 913	16 376	8 548	-	74 947

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	-	-	-	54 202	54 202
B - Créances sur les établissements financiers	-	-	-	25 716	25 716
Total brut au 31 décembre 2021	-	-	-	79 918	79 918
Total brut au 31 décembre 2020	-	-	-	74 947	74 947

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit:

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2021
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(276)	-	-	-	(276)
Total	(276)	-	-	-	(276)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 276 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

4.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2021 à 12.844.794 mDT contre 11.924.837 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 919.957 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Engagements bruts agricoles	1 034 664	962 960	71 704	7,4%
Comptes débiteurs	128 179	97 360	30 819	31,7%
Autres concours à la clientèle	533 693	520 106	13 587	2,6%
Crédits sur ressources spéciales	242 463	236 956	5 507	2,3%
Intérêts impayés et créances rattachées	135 535	112 453	23 082	20,5%
Produits constatés d'avance	(5 206)	(3 915)	(1 291)	(33,0%)
Engagements bruts commerciaux et industriels	13 654 454	12 519 995	1 134 459	9,1%
Comptes débiteurs	2 175 758	1 854 682	321 076	17,3%
Autres concours à la clientèle	10 982 119	10 182 502	799 617	7,9%
Crédits sur ressources spéciales	100 822	106 218	(5 396)	(5,1%)
Intérêts impayés et créances rattachées	445 903	417 519	28 384	6,8%
Produits constatés d'avance	(50 148)	(40 926)	(9 222)	(22,5%)
Comptes courants associés	541	541	-	-
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	126 293	127 416	(1 123)	(0,9%)
Encours brut	14 815 952	13 610 912	1 205 040	8,9%
Provisions sur créances à la clientèle	(1 429 924)	(1 230 006)	(199 918)	(16,3%)
Provisions sur créances classées	(824 988)	(733 630)	(91 358)	(12,5%)
Provisions additionnelles	(430 265)	(367 113)	(63 152)	(17,2%)
Provisions collectives sur créances non classées	(174 671)	(129 263)	(45 408)	(35,1%)
Intérêts et agios réservés	(541 234)	(456 069)	(85 165)	(18,7%)
Sur engagements agricoles	(90 272)	(83 266)	(7 006)	(8,4%)
Sur engagements commerciaux et industriels	(450 962)	(372 803)	(78 159)	(21,0%)
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(1 971 158)	(1 686 075)	(285 083)	(16,9%)
Encours net	12 844 794	11 924 837	919 957	7,7%

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit :

	31/12/2021	30/12/2020
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	55 660	55 843
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	476	476
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	56 136	56 319
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	67 843	68 783
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	2 314	2 314
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	70 157	71 097
Total	126 293	127 416

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi :

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2021
Créances douteuses					
Provisions individuelles sur créances classées	(733 630)	(151 749)	60 391	-	(824 988)
Provisions additionnelles	(367 113)	(80 139)	16 987	-	(430 265)
Provisions collectives	(129 263)	(45 408)	-	-	(174 671)
Total	(1 230 006)	(277 296)	77 378	-	(1 429 924)

La ventilation des créances brutes de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Engagements bruts agricoles	557 809	102 425	94 874	210 803	68 753	1 034 664
Engagements bruts commerciaux et industriels	4 061 696	5 172 796	1 388 751	2 423 978	607 233	13 654 454
Comptes courants associés	-	541	-	-	-	541
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	126 293	-	-	-	-	126 293
Total au 31 décembre 2021	4 745 798	5 275 762	1 483 625	2 634 781	675 986	14 815 952
Total au 31 décembre 2020	4 334 398	4 788 760	1 251 918	2 588 446	647 390	13 610 912

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Encours brut	142 037	2 860	-	14 671 055	14 815 952
Provisions sur créances à la clientèle	(2 003)	-	-	(1 427 921)	(1 429 924)
Intérêts et agios réservés	-	-	-	(541 234)	(541 234)
Total brut au 31 décembre 2021	140 034	2 860	-	12 701 900	12 844 794
Total brut au 31 décembre 2020	143 988	1 097	-	11 779 752	11 924 837

4.3.1- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

	Agricoles	Commerciales & industrielles	31/12/2021	30/12/2020
Créances éligibles au refinancement	147 393	4 029 338	4 176 731	3 416 824
Créances non éligibles au refinancement	386 300	6 952 781	7 339 081	7 285 784
Total	533 693	10 982 119	11 515 812	10 702 608

4.3.2- Mouvements de créances douteuses sur la clientèle

Les mouvements de créances douteuses sur la clientèle et les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	31/12/2020	Concours nets de l'exercice	Dotations	Reprises	Int et agios réservés	31/12/2021
Créances douteuses nettes des provisions et agios réservés	1 017 772	216 688	(231 888)	73 292	(74 820)	1 001 044
Total	1 017 772	216 688	(231 888)	73 292	(74 820)	1 001 044

4.3.3- Ratios de solvabilité

En application de la circulaire BCT n° 2016-03, les banques sont tenues de respecter un ratio de solvabilité de 10%. Au 31 décembre 2021, la BNA affiche un ratio de solvabilité de 19,91% et un ratio Tier One de 15,88%.

	Seuil régl.	31/12/2021	31/12/2020
Ratio de solvabilité	10%	19,91%	19,80%
Tier One	7%	15,88%	15,40%

4.3.4- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements (bilan et hors bilan) de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2021 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Classe 0	11 981 499	9 936 540	11 905 607	9 865 838	-	-	(120)	(191)
Classe 1	1 498 129	2 267 663	1 484 415	2 251 182	-	-	(5 695)	(6 013)
Total créances courantes	13 479 628	12 204 203	13 390 022	12 117 020	-	-	(5 815)	(6 204)
Classe 2	37 035	83 407	35 484	81 893	(2 659)	(8 319)	(4 541)	(8 260)
Classe 3	113 639	225 268	112 239	220 395	(18 642)	(46 849)	(24 219)	(35 991)
Classe 4	2 632 068	2 257 380	2 333 465	1 971 857	(1 251 338)	(1 058 876)	(480 299)	(389 988)
Total créances classées	2 782 742	2 566 055	2 481 188	2 274 145	(1 272 639)	(1 114 044)	(509 059)	(434 239)
Total créances en mDT	16 262 370	14 770 258	15 871 210	14 391 165	(1 272 639)	(1 114 043)	(514 874)	(440 442)
Taux des créances classées	17,11%	17,37%	15,63%	15,80%				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	64,03%	60,34%	69,85%	66,07%				

4.3.5- Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2022-02 du 4 Mars 2022, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi, à la date du 31 décembre 2021, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 174.671 mDT et s'analyse comme suit :

	Eng (0 et 1) HFB	TMMgi	Δgi	TPgi	Provision Collective
Professionnels du secteur privé					
Agriculture	579 235	8,56%	5,00%	30,00%	23 555
Industries mécaniques et électriques	789 184	1,37%	4,00%	30,00%	12 723
Oléifacteurs	188 169	5,59%	1,25%	30,00%	3 859
Industries agroalimentaires	707 009	1,75%	1,25%	30,00%	6 360
Industries pharmaceutiques	17 902	8,58%	1,00%	30,00%	515
Autres industries	828 484	3,68%	3,50%	30,00%	17 846
BTP	389 394	2,09%	5,00%	30,00%	8 278
Tourisme	127 251	6,63%	9,00%	30,00%	5 967
Agences de Voyages	7 371	12,09%	7,75%	30,00%	439
Agence de location de voitures	1 164	19,47%	7,50%	30,00%	94
Promotion Immobilière	486 671	4,69%	5,00%	25,00%	11 793
Exportateurs d'huile d'olive	202 784	0,00%	1,00%	30,00%	608
Commerce	1 171 984	5,16%	1,50%	30,00%	23 420
Santé	40 676	7,87%	1,00%	30,00%	1 082
Télécom et TIC	54 361	1,25%	1,00%	30,00%	366
Autres services	540 848	4,35%	2,75%	30,00%	11 518
Contreparties publiques					
Entreprises publiques opérant dans les secteurs concurrentiels	229 757	0,00%	5,00%	30,00%	3 446
Autres organismes publics	4 525 002	0,00%	1,50%	30,00%	20 363
Particuliers					
Crédits logements_Privé	279 304	5,37%	1,50%	15,00%	2 878
Consommation_Privé	538 540	5,76%	2,00%	30,00%	12 529
Crédits logements_Public	130 045	0,89%	1,00%	15,00%	369
Consommation_Public	1 098 250	0,52%	1,50%	30,00%	6 662
Total Classes 0 & 1	12 933 385				174 671

4.3.6- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BNA a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2021, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2021 s'élève à 430.265 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 63.152 mDT par rapport au 31/12/2020 et ce suite à la constatation au cours de l'exercice 2021 des dotations complémentaires pour un montant de 80.139 mDT et des reprises pour un montant de 16.987 mDT.

4.3.7- Créances consolidées et créances prises en charge par l'État

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57.267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'État a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272.325 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'État, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 25 ans arrive à terme au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'État, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'État(1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart(1)-(2)	Encours au 31/12/2021(3)	Encours au 31/12/2021 actualisé (4)	Ecart(3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	26 695	30 572	7 180	6 130	1 050
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	126 942	145 383	32 675	28 072	4 602
Total en mDT	329 592	153 637	175 955	39 855	34 202	5 653

4.3.8- Engagements des entreprises publiques

Les actifs de la banque comportent des engagements importants envers les entreprises publiques.

Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2021 :

Cadre légal	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés					
		Office des Céréales	ETAP	TRANSTU	O.T.D	O.N.H	El Fouledh
Engagements au 31/12/2020	4 288 918	3 303 107	59 627	84 656	142 178	84 343	84 581
Engagements au 31/12/2021	5 176 212	3 940 881	70 540	94 412	162 221	180 469	94 242
Garanties de l'état au 31/12/2021	2 992 416	2 344 881	-	94 412	161 722	180 469	72 185
Autres Garanties au 31/12/2021	1 630 332	1 596 000	25 000	-	500	-	-
Agios et intérêts réservés au 31/12/2021	33 388	-	-	-	-	-	21 395
Classe au 31/12/2021	-	0	0	0	0	0	4
Provisions au 31/12/2021	4 069	-	-	-	-	-	-

4.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'élève à 5.529 mDT au 31/12/2021 contre 9.538 mDT au 31/12/2020, soit une diminution de 4.009 mDT due essentiellement à la diminution des bons du Trésor sur titres de transaction détenus par la Banque qui sont passés de 6.603 mDT au 31/12/2020 à 4.338 au 31/12/2021.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	31/12/2020	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	31/12/2021
I- Titres de placement	3 253	(598)	(1 408)	64	1 311
1.1 Titres émis par les organismes publics	-	-	-	-	-
1.2 Titres émis par les entreprises liées	605	-	(263)	(113)	229
Valeurs brutes	605	-	(263)	(113)	229
Provisions	-	-	-	-	-
1.3 Titres émis par les entreprises associées	2 067	(83)	(1 044)	30	970
Valeurs brutes	2 191	-	(1 044)	-	1 147
Provisions	(124)	(83)	-	30	(177)
1.4 Titres émis par les co-entreprises	-	-	-	-	-
1.5 Autres titres émis	581	(515)	(101)	147	112
Valeurs brutes	1 161	-	(101)	-	1 060
Provisions	(580)	(515)	-	147	(948)
II- Titres de transactions	6 285	198	(2 265)	-	4 218
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	6 285	198	(2 265)	-	4 218
Bons du trésor	6 603	-	(2 265)	-	4 338
Créances et dettes rattachées	(318)	198	-	-	(120)
2.2 Titres de transaction à revenu variable	-	-	-	-	-
Total net	9 538	(400)	(3 673)	64	5 529

Le Portefeuille-titres commercial est composé de titres de placement et de titres de transaction. Les titres de placement sont composés de titres cotés et non cotés, à revenu variable. Les titres de transactions sont composés de bons du trésor cessibles, à revenu fixe.

4.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 3.225.328 mDT au 31/12/2021 contre 1.863.588 mDT au 31/12/2020.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres d'investis- sement	Titres participatifs	Obligations	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 31/12/2021
Valeur brute au 31/12/2021	254 182	75 000	165 525	41 770	380 716	32 798	2 248 191	3 198 182
Valeur au 1er janvier	185 282	35 000	106 570	38 520	323 473	43 691	1 176 871	1 909 407
Acquisitions / souscriptions	68 901	40 000	114 000	3 250	81 750	-	1 156 029	1 463 930
Cessions / Remboursement	-	-	(55 045)	-	(24 507)	(10 893)	(84 709)	(175 154)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	905	2 995	6 966	-	27 577	15	116 375	154 833
Provisions au 31 décembre 2021	(58 884)	-	-	(3 453)	(65 353)	-	-	(127 690)
Provisions au 1er janvier	(57 344)	-	-	(3 769)	(59 958)	-	-	(121 071)
Reclassements	(30)	-	-	-	-	-	-	(30)
Dotations	(3 701)	-	-	(169)	(6 850)	-	-	(10 720)
Reprises	2 192	-	-	485	1 455	-	-	4 132
Valeur nette au 31/12/2021	196 203	77 995	172 491	38 317	342 940	32 813	2 364 566	3 225 328
Valeur brute au 31/12/2020	185 282	35 000	106 570	38 520	323 473	43 691	1 176 871	1 909 407
Créances rattachées	279	2 435	5 006	-	24 283	15	43 234	75 252
Provisions au 31/12/2020	(57 344)	-	-	(3 769)	(59 958)	-	-	(121 071)
Valeur nette au 31/12/2020	128 217	37 435	111 576	34 751	287 798	43 706	1 220 105	1 863 588

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Titres cotés	154 374	85 473	68 901	80,6%
Titres non cotés	99 209	99 210	(1)	(0,0%)
Titres OPCVM	599	599	-	-
Total	254 182	185 282	68 900	37,2%

Le portefeuille titres d'investissement se détaillent au 31/12/2021 comme suit :

Titres	% de participation	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions / Reclassement	Cessions	Valeur brute au 31/12/2021	Provisions	Valeur nette au 31/12/2021
SICAF Participations	99,99%	500	-	-	500	-	500
BNA Capitaux	99,00%	4 950	-	-	4 950	-	4 950
SOFINREC	97,82%	13 475	-	-	13 475	-	13 475
SICAR INVEST	59,80%	6 616	-	-	6 616	-	6 616
SOIVM SICAF	66,57%	2 735	-	-	2 735	-	2 735
SOJET SUD	42,96%	9 826	-	-	9 826	-	9 826
AMI	52,16%	30 981	67 827	-	98 808	(18 987)	79 821
SIMPAR	34,28%	1 530	-	-	1 530	-	1 530
Tunisie Informatique Services	30,00%	75	-	-	75	-	75
AGROSERVICES	29,85%	60	-	-	60	-	60
LES CÈLLETS	29,39%	265	-	-	265	(265)	-
SICAV BNA	29,89%	509	-	-	509	-	509
SOGEST	20,00%	4	-	-	4	(4)	-
ESSOUKNA	0,04%	1	-	-	1	-	1
Placement Obligataire SICAV	0,03%	90	-	-	90	-	90
SIVIA	0,00%	-	-	-	-	-	-
SPI MADINA	0,00%	-	-	-	-	-	-
Parts dans les entreprises liées		71 617	67 827	-	139 444	(19 256)	120 188
GENERALE DES VENTES	50,00%	2 000	-	-	2 000	(936)	1 064
SODINO	24,75%	9 418	-	-	9 418	(4 942)	4 476
CAP Bank	23,82%	2 470	-	-	2 470	(27)	2 443
TUNIS-RE	18,98%	27 538	1 074	-	28 612	(1 514)	27 098
Parts dans les entreprises associées & co-entreprises		41 426	1 074	-	42 500	(7 419)	35 081
SIDCO	18,96%	3 055	-	-	3 055	(1 983)	1 072
SODIS SICAR	18,63%	5 681	-	-	5 681	(4 256)	1 425
MAISON DU BANQUIER	18,22%	1 542	-	-	1 542	(760)	782
SOJEK	17,60%	1 098	-	-	1 098	(770)	328
INTER-BANK SERVICES	16,89%	726	-	-	726	-	726
STBG	15,76%	3 104	-	-	3 104	-	3 104
POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	15,00%	2 250	-	-	2 250	-	2 250
UNIFACTOR	12,50%	1 875	-	-	1 875	-	1 875
SIBTEL	12,41%	491	-	-	491	-	491
TAPARURA	11,11%	250	-	-	250	-	250
AIR LIQUIDE TUNISIE	11,06%	10 656	-	-	10 656	-	10 656
S.T.I TANIT	10,37%	6 704	-	-	6 704	(5 731)	973
MONETIQUE TUNISIE	10,90%	280	-	-	280	-	280
SFBT	0,44%	455	-	-	455	-	455
A.T.LEASE	10,77%	5 900	-	-	5 900	-	5 900
POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR	10,00%	4 000	-	-	4 000	-	4 000
T.D.A	10,00%	400	-	-	400	(400)	-
SOTUGAR	8,33%	250	-	-	250	-	250
ELBENE INDUSTRIE	7,73%	7 560	-	-	7 560	(7 560)	-
SODICAB	7,69%	300	-	-	300	(202)	98
SPT MED V	7,17%	2 253	-	-	2 253	-	2 253
IMPRIMERIES REUNIES	6,62%	60	-	-	60	(60)	-
ENTREPOTS FRIGOFRIQUES DU SAHEL	6,56%	58	-	-	58	(58)	-
SEM	6,30%	25	-	-	25	(25)	-
TUNISIE TRADENET	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNIS CENTER	5,00%	500	-	-	500	-	500
CDC DEVELOPPEMENT	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNISAVIA	4,08%	30	-	-	30	-	30
COTUNACE	4,05%	582	-	-	582	-	582
CITECH SIDI BOUZID	4,00%	200	-	-	200	(145)	55
SODESIB	4,00%	200	-	-	200	(38)	162
SOTULUB	3,68%	215	-	-	215	-	215

	% de participation	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions / Reclassement	Cessions	Valeur brute au 31/12/2021	Provisions	Valeur nette au 31/12/2021
LE RIBAT	2,82%	200	-	-	200	(200)	-
STAR	2,19%	484	-	-	484	-	484
LE GOLF DES OASIS	1,96%	100	-	-	100	(100)	-
STS	1,93%	62	-	-	62	-	62
SIMAC	1,43%	5	-	-	5	-	5
COTUSAL	1,28%	157	-	-	157	-	157
EL MANSOUR TABARKA	1,09%	172	-	-	172	(172)	-
ZONE FRANCHE ZARZIS	1,00%	60	-	-	60	-	60
FOIRE INTER DE TUNIS	0,44%	44	-	-	44	-	44
CTN	0,26%	100	-	-	100	(100)	-
BTE	0,11%	99	-	-	99	(63)	36
TUNISIE AUTOROUTES	0,05%	434	-	-	434	(260)	174
STB	0,02%	208	-	-	208	(112)	96
CIOK	0,00%	120	-	-	120	(120)	-
SWIFT	0,00%	1	-	-	1	(1)	-
Autres titres de participation		63 146	-	-	63 146	(23 116)	40 030
SMVDA AZIZIA	33,25%	1 075	-	-	1 075	(1 075)	-
HAMMEMET SUD	10,00%	100	-	-	100	(100)	-
LAINO	3,19%	96	-	-	96	(96)	-
BATAM	2,76%	1 066	-	-	1 066	(1 066)	-
SPEI	14,80%	15	-	-	15	(15)	-
LIAL DU CENTRE	20,00%	15	-	-	15	(15)	-
EVOLUTION ECONOMIQUE	5,21%	37	-	-	37	(37)	-
SMVDA RAHMANIA	0,00%	238	-	-	238	(238)	-
SODAL	69,01%	1 447	-	-	1 447	(1 447)	-
STIA	49,99%	5 005	-	-	5 005	(5 005)	-
Sociétés en liquidation		9 094	-	-	9 094	(9 094)	-
Total général		185 282	68 901	-	254 182	(58 884)	195 299
Créances rattachées							905
Total général (net des provisions y compris créances rattachées)		185 282	68 901	-	254 182	(58 884)	196 203

Les résultats et les capitaux propres des filiales se présentent comme suit :

Filiales	Capitaux propres	Résultat 2021
SICAF Participations	1 260	43
BNA Capitaux	14 965	1 452
SOFINREC	17 923	582
SICAR INVEST	18 936	1 917
SOIVM SICAF	6 271	181
SOJET SUD	5 968	(791)
SIMPAR	31 949	(2 814)
Tunisie Informatique Services	885	(294)
AGROSERVICES	1 981	243
LES CÈLLETS	(3 507)	(1 556)
SICAV BNA	2 265	43
AMI	70 487	1 795
SOGEST	(1 908)	(977)
ESSOUKNA	32 640	(1 049)
Placement Obligataire SICAV	304 176	15 339
SIVIA	5 703	(2 801)
SPI MADINA	(1 040)	(2 112)
ZIED SARL	1 303	7

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICAR se détaillent au 31/12/2021 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins-values / cession	Encours brut 31/12/2021	Provisions	Encours net au 31/12/2021
Fonds géré 1	1997	4 500	-	(281)	1 410	(1 410)	-
Fonds géré 2	1997	2 057	-	(239)	840	(747)	93
Fonds géré 3	1998	5 550	-	(1 170)	49	(49)	-
Fonds géré 4	1999	7 350	(961)	-	3 475	(2 833)	642
Fonds géré 5	2000	7 000	(17)	(13)	3 037	(2 862)	175
Fonds géré 6	2001	7 000	(115)	(70)	2 443	(2 234)	209
Fonds géré 7	2002	5 000	(19)	(156)	2 584	(1 808)	776
Fonds géré 8	2003	3 500	-	(30)	1 853	(1 454)	399
Fonds géré 9	2005	1 500	(17)	(32)	989	(556)	433
Fonds géré 10	2006	5 000	-	-	2 037	(1 923)	114
Fonds géré 11	2007	2 500	(35)	-	834	(830)	4
Fonds géré 12	2008	8 500	-	-	7 966	(4 716)	3 250
Fonds géré 13	2009	20 000	-	-	19 110	(10 494)	8 616
Fonds géré 14	2010	15 000	(1 000)	-	13 729	(4 338)	9 391
Fonds géré SIP SICAR 1	2010	1 500	-	-	1 500	(892)	608
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	-	-	450	(450)	-
FDS DEV IRADA ELkef	2010	450	-	-	450	(450)	-
Fonds géré 15	2011	10 000	(484)	-	4 220	(2 467)	1 753
Fonds géré SIP SICAR 2	2011	2 500	-	-	2 500	(452)	2 048
Fonds géré 16	2012	8 400	(860)	-	7 290	(2 602)	4 688
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	-	-	5 600	(2 051)	3 549
Fonds géré SIP SICAR 3	2012	6 000	-	-	5 100	(365)	4 735
Fonds géré 18	2014	6 000	-	-	6 000	(1 727)	4 273
Fonds géré 19	2015	7 000	-	-	7 000	(2 184)	4 816
Fonds géré SIP SICAR 5	2014	4 000	-	-	4 000	(1 053)	2 947
Fonds géré SIP SICAR 6	2015	9 000	-	-	9 000	(5 875)	3 125
Fonds géré 20	2016	2 000	-	-	2 000	(523)	1 477
Fonds géré 21	2016	3 000	-	-	3 000	(603)	2 397
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	-	-	8 500	(910)	7 590
Fonds géré 22	2017	20 000	-	-	20 000	(958)	19 042
Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	-	-	20 000	(4 249)	15 751
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	-	-	20 000	(330)	19 670
Fonds géré 23	2018	25 000	-	-	25 000	-	25 000
Fonds géré 23 BIS	2018	25 000	-	-	25 000	(581)	24 419
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	-	-	23 000	-	23 000
Fonds géré 24	2019	20 000	-	-	20 000	(374)	19 626
Fonds géré 24-BIS	2019	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 24-TER	2019	15 000	-	-	5 000	-	5 000
FG SOFIA 1	2019	15 000	-	-	15 000	-	15 000
FG SOFIA 2	2020	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 25	2020	30 000	-	-	30 000	-	30 000
Fonds géré 25 BIS	2020	31 750	(21 000)	-	10 750	-	10 750
Total (net de provisions)		453 607	(24 508)	(1 991)	380 716	(65 353)	315 366
Créances rattachées							27 577
Total (net de provisions y compris créances rattachées)		453 607	(24 508)	(1 991)	380 716	(65 353)	342 943

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 31/12/2021 à 65.353 mDT, soit une variation nette de 5.395 mDT par rapport au 31/12/2020, et ce suite à la constatation au cours de l'année 2021, de dotations complémentaires pour un montant de 6.850 mDT et de reprises pour un montant de 1.455 mDT.

4.6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2021, une valeur brute de 300.832 mDT et des amortissements et des provisions de 152.965 mDT soit une valeur nette de 147.868 mDT contre 143.167 mDT au 31/12/2020, ce qui représente environ 0,87% du total des actifs de la banque.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	Valeur au 31/12/2020	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement	Valeur au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	34 454	2 154	-	-	36 608
Logiciels	31 914	1 851	-	-	33 765
Logiciels en cours	2 540	303	-	-	2 843
Amortissements	(27 192)	(3 399)	-	-	(30 591)
Logiciels	(27 192)	(3 399)	-	-	(30 591)
Total net (1)	7 262	(1 245)	-	-	6 017
Immobilisations corporelles	249 397	14 827	-	-	264 224
Terrains	6 353	-	-	-	6 353
Constructions	89 498	1 745	-	6 685	97 928
Agencements, aménagements et installations	50 999	206	-	7 442	58 647
Matériel de transport	3 353	229	-	-	3 582
MMB et Matériel Informatique	65 051	3 850	-	-	68 901
Immobilisations en cours	28 972	8 797	-	(14 127)	23 642
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	393	-	-	-	393
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	151	-	-	-	151
Immobilisations en dation	4 627	-	-	-	4 627

	Valeur au 31/12/2020	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement	Valeur au 31/12/2021
Amortissements	(112 598)	(8 881)	-	-	(121 479)
Constructions	(32 347)	(1 566)	-	-	(33 913)
Agencements, aménagements et installations	(30 538)	(3 159)	-	-	(33 697)
Matériel de transport	(2 736)	(229)	-	-	(2 965)
MMB et Matériel Informatique	(46 977)	(3 927)	-	-	(50 904)
Dépréciations	(895)	-	-	-	(895)
Immobilisations en dation	(895)	-	-	-	(895)
Total net (2)	135 904	5 946	-	-	141 850
Total général (1)+(2)	143 167	4 701	-	-	147 868

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2021 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 216	(858)	(858)
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	639	690	51	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	120	120	-	-
Total		4 627			(858)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues.

4.7- Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 285.303 mDT au 31/12/2021 contre 274.658 mDT au 31/12/2020. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	113 498	109 476	4 022	3,7%
Débiteurs divers	7 155	12 942	(5 787)	(44,7%)
Compte Ministère de la Défense	855	855	-	-
Etat, impôts & taxes	36 439	13 277	23 162	174,5%
Impôts exigibles - Actif	4 289	9 577	(5 288)	(55,2%)
Commissions de gestion à percevoir	25 437	21 579	3 858	17,9%
Ajustements devises actifs	2 637	2 129	508	23,9%
Billets de banque détériorés & déficits de caisse	4 100	2 112	1 988	94,1%
Charges payées d'avance	434	417	17	4,1%
Comptes d'attente actifs	1 052	904	148	16,4%
Comptes de régularisation	5 358	37 000	(31 642)	(85,5%)
Comptes monétiques	4 366	1 656	2 710	163,6%
Consommations chefs d'agences & directeurs	12	12	-	-
Comptes liés à la compensation actifs	32 488	17 980	14 508	80,7%
Affaires litigieuses & remises égarées	21 515	16 099	5 416	33,6%
Utilisation de lignes extérieures en attente d'affectation	337	-	337	-
Produits à recevoir	509	243	266	109,5%
Ecart / VO MMB & Coffre Fort	(948)	(948)	-	-
Ecart / Amortissement MMB & Coffre Fort	1 312	1 312	-	-
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(33 849)	(27 670)	(6 179)	(22,3%)
Autres	171 805	165 182	6 623	4,0%
Comptes d'attentes agricoles	61	61	-	-
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	(61)	-	-
Prêts au personnel	69 252	62 266	6 986	11,2%
Stock cartes de retrait	1 065	845	220	26,0%
Dotations timbres postes	450	393	57	14,5%
Dotations timbres fiscaux	22	20	2	10,0%
Dotations timbres spéciaux de voyage	56	43	13	30,2%
Dépôts et cautionnements	283	283	-	-
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 870	79 870	-	-
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 529	25 529	-	-
Autres comptes d'actif	(4 722)	(4 067)	(655)	(16,1%)
Total Net	285 303	274 658	10 645	3,9%

4.7.1- Comptes liés à la compensation

Au 31 décembre 2021, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 32.488 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé créditeur de 332.866 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1).

4.7.2- Provisions sur risques divers / autres actifs

L'évolution des provisions pour risques divers sur autres actifs se détaille ainsi :

	31/12/2020	Dotation	Reprise	Reclassement	31/12/2021
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(27 670)	(8 445)	2 266	-	(33 849)
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	-	-	-	(61)
Total des provisions	(27 731)	(8 445)	2 266	-	(33 910)

4.7.3- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	23 990	23 990
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	38 973	38 973
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 730	40 730
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	40 897	40 897
Total	79 870	79 870

4.7.4- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 259	14 259
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	11 270	11 270
Total	25 529	25 529

4.8- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche un solde de 2.216.896 mDT au 31/12/2021 contre 1.943.568 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 273.328 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Utilisations auprès de la BCT en devises	473	-	473	-
Emprunts auprès de la BCT en dinars	2 215 000	1 943 000	272 000	14,0%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	1 423	568	855	150,5%
Total	2 216 896	1 943 568	273 328	14,1%

4.9- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste affiche 1.584.996 mDT au 31/12/2021 contre 825.754 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 759.242 mDT qui résulte principalement de la hausse des emprunts sur le marché monétaire en devises ainsi qu'une hausse des emprunts sur le marché monétaire en dinars. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	1 581 886	824 336	757 550	91,9%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	3 110	1 418	1 692	119,3%
Total	1 584 996	825 754	759 242	91,9%

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Comptes à vue	26 434	10 041	16 393	163,3%
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	1 404 548	677 950	726 598	107,2%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	151 710	135 849	15 861	11,7%
Intérêts à payer	2 304	1 914	390	20,4%
Total	1 584 996	825 754	759 242	91,9%

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	23 332	3 102	-	-	-	26 434
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	1 404 548	-	-	-	1 404 548
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	151 710	-	-	-	151 710
Intérêts à payer	-	2 304	-	-	-	2 304
Total	23 332	1 561 664	-	-	-	1 584 996

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Comptes à vue	-	-	-	26 434	26 434
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	-	-	1 404 548	1 404 548
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	151 710	151 710
Intérêts à payer	-	-	-	2 304	2 304
Total	-	-	-	1 584 996	1 584 996

4.10- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 9.858.300 mDT au 31/12/2021 contre 8.777.935 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 1.080.365 mDT, soit un taux d'accroissement de 12,3%. Ils se détaillent comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Dépôts en dinars	9 094 915	8 013 283	1 081 632	13,5%
Dépôts à vue en dinars	2 388 937	2 241 494	147 443	6,6%
Dépôts d'épargne en dinars	3 305 929	3 075 891	230 038	7,5%
Bons de caisse en dinars	38 007	46 212	(8 205)	(17,8%)
Comptes à terme en dinars	223 063	194 999	28 064	14,4%
Comptes spéciaux de placement en dinars	1 819 947	1 867 678	(47 731)	(2,6%)
Certificats de dépôt en dinars	808 500	371 500	437 000	117,6%
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	510 532	215 509	295 023	136,9%
Dépôts en devises	701 104	699 808	1 296	0,2%
Dépôts à vue en devises	490 621	485 196	5 425	1,1%
Bons de caisse en devises	16 067	19 099	(3 032)	(15,9%)
Comptes à terme en devises	64 303	60 270	4 033	6,7%
Comptes de placement en devises	102 803	101 845	958	0,9%
Autres sommes dues à la clientèle en devises	27 310	33 398	(6 088)	(18,2%)
Dettes rattachées	62 281	64 844	(2 563)	(4,0%)
Intérêts à payer sur dépôts à vue	13 556	8 604	4 952	57,6%
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	374	417	(43)	(10,3%)
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	34 537	32 606	1 931	5,9%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	47 503	54 905	(7 402)	(13,5%)
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(33 689)	(31 688)	(2 001)	(6,3%)
Total	9 858 300	8 777 935	1 080 365	12,3%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	6 205 398	1 229 886	1 359 609	300 022	-	9 094 915
Dépôts en devises	517 931	124 358	40 734	18 081	-	701 104
Dettes rattachées	-	62 281	-	-	-	62 281
Total	6 723 329	1 416 525	1 400 343	318 103	-	9 858 300

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts en dinars	127 154	112 868	-	8 854 893	9 094 915
Dépôts en devises	-	-	-	701 104	701 104
Dettes rattachées	-	-	-	62 281	62 281
Total	127 154	112 868	-	9 618 278	9 858 300

4.11- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 653.042 mDT au 31/12/2021 contre 657.067 mDT au 31/12/2020.

Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Emprunts matérialisés	320 772	326 163	(5 391)	(1,7%)
Emprunts obligataires	308 244	314 879	(6 635)	(2,1%)
Intérêts à payer emprunts obligataires	12 528	11 284	1 244	11,0%
Ressources spéciales (*)	332 270	330 904	1 366	0,4%
Ressources extérieures	97 038	101 001	(3 963)	(3,9%)
Ressources budgétaires	259 056	257 344	1 712	0,7%
Ecart de conversion sur emprunts	(24 680)	(28 259)	3 579	12,7%
Intérêts à payer sur ressources spéciales	856	818	38	4,6%
Total	653 042	657 067	(4 025)	(0,6%)

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

(*) La banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur les ressources extérieures. En effet, les crédits sur ressources spéciales ne sont débloqués aux clients qu'après l'obtention de l'accord de financement du bailleur de fonds correspondant et le décaissement desdites ressources. La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	-	18 120	58 135	214 017	30 500	320 772
Emprunts obligataires	-	5 592	58 135	214 017	30 500	308 244
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	12 528	-	-	-	12 528
Ressources spéciales	-	261 009	10 447	41 619	19 195	332 270
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	1 097	10 447	41 619	19 195	72 358
Ressources budgétaires	-	259 056	-	-	-	259 056
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	856	-	-	-	856
Total	-	279 129	68 582	255 636	49 695	653 042

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
Emprunts matérialisés	22 862	34 107	-	263 803	320 772
Emprunts obligataires	21 920	32 699	-	253 625	308 244
Intérêts à payer emprunts obligataires	942	1 408	-	10 178	12 528
Ressources spéciales	-	-	-	332 270	332 270
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	-	-	72 358	72 358
Ressources budgétaires	-	-	-	259 056	259 056
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	-	-	856	856
Total	22 862	34 107	-	596 073	653 042

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2021 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 501
Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	1 473
Total	10 974

Notons, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

4.12- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 837.565 mDT au 31/12/2021 contre 591.592 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 245.973 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Etat, impôts et taxes	40 246	56 533	(16 287)	(28,8%)
Impôts sur les sociétés	72 611	48 360	24 251	50,1%
Contribution exceptionnelle et contribution sociale de solidarité	6 224	6 909	(685)	(9,9%)
Organismes sociaux	49 866	48 063	1 803	3,8%
Comptes d'ajustement devises passifs	3 127	162	2 965	1830,2%
Devises reçues en instance d'affectation	13 458	14 617	(1 159)	(7,9%)
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	958	958	-	-
SWAPS devises	(802)	278	(1 080)	(388,5%)
Congés à payer	12 738	13 643	(905)	(6,6%)
Produits perçus d'avance	9 132	8 650	482	5,6%
Excédents de caisse	6 753	4 829	1 924	39,8%
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	9 877	1 779	8 098	455,2%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	-	-
Comptes liés à la compensation passifs	332 866	136 751	196 115	143,4%
Comptes de régularisation	41 001	13 034	27 967	214,6%
Comptes Etatiques créditeurs	899	908	(9)	(1,0%)
Créditeur divers	32 774	33 283	(509)	(1,5%)
Versements effectués par l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 133 MDT	78 373	78 434	(61)	(0,1%)
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	6 489	6 242	247	4,0%
Versements effectués par l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	66 044	66 095	(51)	(0,1%)
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	24 741	23 854	887	3,7%
Fournisseurs d'immobilisations	885	3 191	(2 306)	(72,3%)
Provisions pour passifs et charges	29 222	24 936	4 286	17,2%
<i>Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (**)</i>	8 525	8 503	22	0,3%
<i>Provisions pour pénalités BCT</i>	1 244	2 444	(1 200)	(49,1%)
<i>Provisions pour suspens Inter-Siège T24h</i>	2 067	689	1 378	200,0%
<i>Provisions sur engagement par signature</i>	17 386	13 300	4 086	30,7%
Total	837 565	591 592	245 973	41,6%

(**) En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Établissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2021 s'élève à 8.525 mDT contre 8 503 mDT au 31/12/2020.

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires	:	4%
- Taux de mortalité et de départ anticipé	:	5%
- Taux d'actualisation financière	:	10%
- Espérance de vie	:	74,5 ans pour les hommes 78,1 ans pour les femmes
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité)	:	Variant entre 674 et 694 DT
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (personnel actif)	:	580 DT

4.13- Capitaux propres

Les capitaux propres bruts ont atteint 1.758.397 mDT au 31/12/2021 contre 1.626.199 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 132.198 mDT. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2020	Affectation du résultat 2020	Distribution des dividendes	Achat Actions Propres	Prov./actions propres	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	Solde au 31/12/2021
Capital social	320 000	-	-	-	-	-	-	320 000
Dotation de l'État	43 098	-	-	-	-	-	-	43 098
Réserves légales	23 772	5 115	-	-	-	-	-	28 887
Réserves extraordinaires	458 590	650	-	-	-	-	-	459 240
Réserves à régime spécial	17 802	-	-	-	-	-	-	17 802
Réinvestissements exonérés	351 791	64 000	-	-	-	-	-	415 791
Actions propres	(1 010)	-	-	(112)	147	-	-	(975)
Primes d'émission et de fusion	252 197	-	-	-	-	-	-	252 197
Réserves pour fonds social	42 713	500	-	-	-	-	905	44 119
Réserves pour fonds de développement des compétences	14 945	-	-	-	-	-	-	14 945
Résultats reportés	19	32 018	(31 887)	-	-	-	-	150
Résultat net de l'exercice	102 283	(102 283)	-	-	-	163 145	-	163 145
Total	1 626 199	-	(31 887)	(112)	147	163 145	905	1 758 397

La ventilation des Réserves pour Fonds Social se présente comme suit :

Rubrique	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Prêts Faps CT Exceptionnels	527	662
Prêts Faps Soins	998	589
Prêts Faps MT Mariage	118	122
Prêts Faps MT Voiture	1 337	1 321
Crédits FAPS LT	28 052	27 649
Liquidité	13 086	12 369
Réserve pour Fonds Social	44 119	42 713

4.13.2- Bénéfice par action

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	163 145	102 283	60 862	37,3%
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	64 000 000	-	-
Nombre d'actions propres	129 299	114 268	15 031	11,6%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	64 000 000	63 887 232	112 768	0,2%
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	63 870 701	63 885 732	(15 031)	(0,0%)
Nombre d'actions moyen pondéré	64 000 000	63 887 232	112 768	0,2%
Bénéfices revenant aux actions propres	330	183	147	44,6%
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	2,549	1,601	0,948	-

5- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1-Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.461.824 mDT au 31/12/2021 contre 1.597.245 mDT au 31/12/2020. il se décompose comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
a- En faveur d'établissements bancaires	564 509	819 146	(254 637)	(31,1%)
Contre garanties	371 000	642 000	(271 000)	(42,2%)
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	109 809	107 146	2 663	2,5%
Cessions de créances	83 700	70 000	13 700	19,6%
b- En faveur de la clientèle	817 160	697 944	119 216	17,1%
Débiteurs par avals et acceptations	45 997	40 927	5 070	12,4%
Débiteurs par lettres de garanties	135 156	79 361	55 795	70,3%
Débiteurs par obligations cautionnées	21 818	20 661	1 157	5,6%
Débiteurs par cautions fiscales	66 294	46 915	19 379	41,3%
Débiteurs par cautions sur marchés publics	531 904	498 389	33 515	6,7%
Avals billets de trésorerie	15 700	11 600	4 100	35,3%
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	291	91	200	219,8%
c- En faveur de l'État	80 155	80 155	-	-
Créances budgétaires transférées par l'Etat	80 155	80 155	-	-
Total	1 461 824	1 597 245	(135 421)	(8,5%)

La ventilation des cautions, avals et autres garanties données par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
a- En faveur d'établissements bancaires	-	-	-	564 509	564 509
b- En faveur de la clientèle	12 847	-	-	804 313	817 160
c- En faveur de l'État	-	-	-	80 155	80 155
Cautions, avals et autres garanties données	12 847	-	-	1 448 977	1 461 824

5.2- Crédits documentaires

Les crédits documentaires ont totalisé 633.919 mDT au 31/12/2021 contre 487.076 au 31/12/2020. La ventilation des crédits documentaires par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Crédits documentaires Import	1 023	-	-	597 539	598 562
Crédits documentaires Export	-	-	-	35 357	35 357
Total	1 023	-	-	632 896	633 919

5.3- Actifs donnés en Garantie

Le refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie s'est établi à 2.215.000 mDT au 31/12/2021 contre 1.770.000 mDT au 31/12/2020. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Titres de créances	1 111 424	789 827	321 597	40,7%
Bons du trésor	989 826	941 173	48 653	5,2%
Emprunt obligataire 2014	113 750	39 000	74 750	191,7%
Total	2 215 000	1 770 000	445 000	25,1%

5.4- Engagements de financement donnés

Cette rubrique comporte les crédits notifiés aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	4 209	6 064	(1 855)	(30,6%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	4 209	6 064	(1 855)	(30,6%)
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	306 474	236 433	70 041	29,6%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	306 474	236 433	70 041	29,6%
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	221 215	202 823	18 392	9,1%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	221 215	202 823	18 392	9,1%
Total	531 898	445 320	86 578	19,4%

La ventilation des engagements de financements donnés selon la nature de la relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	-	-	-	4 209	4 209
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	4 209	4 209
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	-	-	-	306 474	306 474
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	306 474	306 474
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	-	-	-	221 215	221 215
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	221 215	221 215
Total	-	-	-	531 898	531 898

5.5- Engagements sur titres

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit :

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2021 (1)-(2)	Montant non libéré 2020
SODIS SICAR	3 328	2 496	832	832
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000	2 000
SWING	5 000	1 250	3 750	-
Total	7 328	4 496	6 582	2 832

5.6- Garanties reçues

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2021 des éléments suivants :

	Actifs courants	Actifs classés	31/12/2021	31/12/2020	Variation	%
Garanties reçues des banques	180 000	-	180 000	410 000	(230 000)	(56,1%)
Garanties reçues de l'État	4 730 879	433 815	5 164 694	3 192 495	1 972 199	61,8%
Fonds Budgétaires & Dotation	89 606	301 555	391 160	379 094	12 067	3,2%
SOTUGAR	52 012	21 482	73 495	54 097	19 398	35,9%
FNG	7 150	33 988	41 138	42 684	(1 546)	(3,6%)
FGIC	-	266	266	266	(0)	(0,1%)
FNE	-	84	84	88	(4)	(4,5%)
Garanties de l'État	4 582 111	76 440	4 658 552	2 716 266	1 942 285	71,5%
Garanties reçues de la clientèle	784 405	1 034 731	1 819 136	2 952 183	(1 133 047)	(38,4%)
Garanties Hypothécaires	564 504	1 005 192	1 569 696	1 708 580	(138 884)	(8,1%)
Garanties financières	219 901	29 540	249 440	1 243 603	(994 163)	(79,9%)
Total	5 695 284	1 468 546	7 163 830	6 554 678	609 152	9,3%

6- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

6.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 1.180.007 mDT au 31/12/2021 contre 1.121.626 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 5,2%. Ils s'analysent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	5 783	7 707	(1 924)	(25,0%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	2 945	3 371	(426)	(12,6%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	(50)	605	(655)	(108,3%)
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	2 884	3 692	(808)	(21,9%)
Gains / Report sur opérations de SWAP	4	39	(35)	(89,7%)
Opérations avec la clientèle	1 138 218	1 081 629	56 589	5,2%
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	253 925	247 058	6 867	2,8%
Intérêts sur crédits à la clientèle	884 293	834 571	49 722	6,0%
Autres intérêts et revenus assimilés	36 006	32 290	3 716	11,5%
Total	1 180 007	1 121 626	58 381	5,2%

6.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par la banque ont totalisé 160.989 mDT au 31/12/2021 contre 146.180 mDT au 31/12/2020. Elles se décomposent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Commissions en produits sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	88 025	83 556	4 469	5,3%
Commissions en produits sur opérations monétiques	14 540	11 458	3 082	26,9%
Commissions en produits sur opérations de change	1 410	1 133	277	24,4%
Commissions en produits sur opérations de commerce extérieur	3 211	2 746	465	16,9%
Commissions en produits sur location de coffres forts	34	27	7	25,9%
Commissions en produits d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	26 966	25 841	1 125	4,4%
Commissions en produits de gestion des fonds budgétaires & ressources extérieurs	3 245	2 791	454	16,3%
Commissions en produits sur avals billets de trésorerie	164	383	(219)	(57,2%)
Commissions en produits diverses	23 394	18 245	5 149	28,2%
Total	160 989	146 180	14 809	10,1%

6.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 25.537 mDT au 31/12/2021 contre 22.770 mDT au 31/12/2020 soit une augmentation de 2.767 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	471	311	160	51,4%
Intérêts nets sur bons de trésor	470	224	246	109,8%
Plus-value latente sur bons du trésor	1	87	(86)	(98,9%)
Gains (pertes) nets sur titres de placement	(531)	(4)	(527)	(13175,0%)
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	66	47	19	40,4%
Pertes sur titres de placement	-	(2)	2	100,0%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(597)	(348)	(249)	(71,6%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	299	(299)	(100,0%)
Gains nets sur opérations de change	25 597	22 463	3 134	14,0%
Résultat sur opérations de change	20 838	17 636	3 202	18,2%
Commissions sur change manuel	4 759	4 827	(68)	(1,4%)
Total	25 537	22 770	2 767	12,2%

6.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 194.869 mDT au 31/12/2021

contre 99.257 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 96,3%. Ils se détaillent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	164 547	76 584	87 963	114,9%
Revenus des titres de participation Entreprise liée	426	374	52	13,9%
Revenus des titres de participation Entreprise associée	930	-	930	-
Revenus des titres de participation Autres	3 720	1 209	2 511	207,7%
Revenus des titres participatifs	3 040	3 046	(6)	(0,2%)
Revenus des obligations	9 769	9 538	231	2,4%
Revenus des fonds gérés	12 437	8 506	3 931	46,2%
Total	194 869	99 257	95 612	96,3%

6.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 706.491 mDT au 31/12/2021 contre 695.573 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 1,6%. Ils s'analysent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(225 174)	(160 401)	(64 773)	40,4%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(205 708)	(151 959)	(53 749)	35,4%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(1 009)	(346)	(663)	191,6%
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(15 103)	(211)	(14 892)	7057,8%
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(3 354)	(7 885)	4 531	(57,5%)
Opérations avec la clientèle	(448 546)	(504 881)	56 335	(11,2%)
Intérêts sur comptes à vue	(65 141)	(33 613)	(31 528)	93,8%
Intérêts sur comptes d'épargne	(160 052)	(149 140)	(10 912)	7,3%
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(223 353)	(322 128)	98 775	(30,7%)
Charges sur emprunts et ressources spéciales	(32 030)	(29 830)	(2 200)	7,4%
Autres intérêts et charges assimilés	(741)	(461)	(280)	60,7%
Total	(706 491)	(695 573)	(10 918)	1,6%

6.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 235.066 mDT au 31/12/2021 contre 220.743 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 14.323 mDT. Il s'analyse comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Dotations aux provisions sur engagements de la clientèle	(228 687)	(208 930)	(19 757)	9,5%
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(151 748)	(151 818)	70	(0,0%)
Dotations aux provisions additionnelles	(80 139)	(55 198)	(24 941)	45,2%
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	(45 407)	(46 511)	1 104	(2,4%)
Reprises de provisions pour créances douteuses	37 625	31 410	6 215	19,8%
Reprise de provisions additionnelles	15 632	12 748	2 884	22,6%
Reprises provisions sur créances cédées à SOFINREC	24 120	10 810	13 310	123,1%
Pertes nettes sur créances cédées, radiées et objet de résolutions	(25 044)	(10 613)	(14 431)	136,0%
Affaires cédées à la SOFINREC	(853)	(3 569)	2 716	(76,1%)
Autres créances passées en pertes	(1 661)	(815)	(846)	103,8%
Sommes recouvrées au titre des créances radiées	41	75	(34)	(45,3%)
Reprises d'agios réservés sur créances cédées	2 833	2 679	154	5,7%
Dotations aux provisions pour engagements par signature	(5 381)	(1 634)	(3 747)	229,3%
Reprises provisions sur engagements par signature	1 295	3 506	(2 211)	(63,1%)
Dotation nette pour risques et charges	(6 379)	(11 813)	5 434	(46,0%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(10 775)	(13 846)	3 071	(22,2%)
Reprises de provisions pour risques et charges	4 396	2 033	2 363	116,2%
Total	(235 066)	(220 743)	(14 323)	6,5%

6.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé une perte de 6.589 mDT au 31/12/2021 contre une perte de 13.496 mDT au 31/12/2020. Il se détaille comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(3 701)	(2 810)	(891)	31,7%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(6 850)	(15 104)	8 254	(54,6%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	(169)	(885)	716	(80,9%)
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	2 192	2 379	(187)	(7,9%)
Reprises de provisions pour fonds gérés	1 454	2 924	(1 470)	(50,3%)
Reprises de provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	485	-	485	-
Total	(6 589)	(13 496)	6 907	(51,2%)

6.8- Frais de personnel

Les frais de personnel ont totalisé à 259.745 mDT au 31/12/2021 contre 204.279 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 27,2%.

Ils se détaillent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Salaires (*)	(161 342)	(140 530)	(20 812)	14,8%
Charges sociales et fiscales	(50 551)	(43 223)	(7 328)	17,0%
Autres charges du personnel	(10 821)	(11 422)	601	(5,3%)
Charges sur assurance collectives et IDR (**)	(37 936)	(8 572)	(29 364)	342,6%
Charges sur congés à payer	905	(532)	1 437	(270,1%)
Total	(259 745)	(204 279)	(55 466)	27,2%

(*) En date du 26 Juillet 2021, un accord a été signé entre l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), la Fédération Générale des Banques et des Établissements Financiers et l'Union Générale Tunisienne du Travail. En vertu des dispositions de cet accord, les employés des banques et des établissements financiers ont bénéficié de deux augmentations salariales de 5,3% et 6,7% relatives respectivement à 2020 et 2021, avec un effet rétroactif à compter du 1er Septembre 2020. A cet effet, la BNA a comptabilisé en charges du personnel un montant de 12.143 mDT dont 5.359 mDT relatif à l'exercice 2020 et le reliquat, soit 6.784mDT relatif à l'exercice 2021.

(**) Aux termes du même accord, l'indemnité servie aux employés des banques et des établissements financiers à l'occasion de leur départ à la retraite a été portée de six à douze mois de salaire, et ce, à compter du 31 mai 2021. Le montant de la prime à payer par la banque au 31/12/2021 est estimé à 30.865 mDT.

6.9- Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé à 76.289 mDT au 31/12/2021 contre 72.107 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 5,8%. Elles se détaillent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(71 557)	(64 098)	(7 459)	11,6%
Loyers et charges locatives	(2 372)	(2 370)	(2)	0,1%
Entretiens et réparations (confiés à des tiers)	(8 047)	(7 142)	(905)	12,7%
Primes d'assurances	(1 335)	(1 312)	(23)	1,8%
Impôts et taxes	(4 403)	(3 603)	(800)	22,2%
Fournitures de bureau	(1 292)	(1 438)	146	(10,2%)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(2 126)	(1 959)	(167)	8,5%
Missions et réceptions	(433)	(388)	(45)	11,6%
Dons et cotisations	(233)	(224)	(9)	4,0%
Jetons de présence	(468)	(473)	5	(1,1%)
Affranchissements, téléphone, Télégramme et Telex	(1 395)	(1 587)	192	(12,1%)
Travaux exécutés par des tiers	(5 541)	(4 273)	(1 268)	29,7%
Fournitures faites à la banque (électricité, eau et gaz)	(2 142)	(2 878)	736	(25,6%)
Frais de publicité	(3 564)	(3 288)	(276)	8,4%
Transports et déplacements	(5 364)	(3 956)	(1 408)	35,6%
Participation au budget de l'APTBEF	(400)	(400)	-	-
Documentation centrale	(930)	(848)	(82)	9,7%
Frais de contrôle médical	(316)	(195)	(121)	62,1%
Frais de formation et d'inscription	(1 065)	(836)	(229)	27,4%
Contribution au fonds de garantie bancaire	(23 907)	(22 783)	(1 124)	4,9%
Contribution sociale de solidarité	(6 224)	(4 145)	(2 079)	50,2%
Autres charges d'exploitation bancaire	(4 732)	(8 009)	3 277	40,9%
Total	(76 289)	(72 107)	(4 182)	5,8%

6.10- Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Les soldes en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires présentent une perte de 2.066 mDT au 31/12/2021 contre une perte de 869 mDT au 31/12/2020.

Ils se détaillent comme suit :

	2021	2020	Variation	%
Profits (pertes) exceptionnels(les)	223	36	187	519,4%
Pertes et profits sur opérations d'arbitrage rejets monétiques	(92)	-	(92)	-
Déficits de caisse	(9)	(13)	4	30,8%
Pénalités et amendes fiscales	(2 188)	(892)	(1 296)	(145,3%)
Total	(2 066)	(869)	(1 197)	(137,7%)

6.11- Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 31/12/2021 à 22.382 mDT. Ce montant correspond exclusivement au don effectué par la BNA au profit du ministère de l'éducation.

	2021	2020	Variation	%
Contribution Exceptionnelle	-	(4 366)	4 366	100,0%
Contribution au Fonds COVID 19	-	(11 400)	11 400	100,0%
Don au Profit du Ministère de l'éducation	(22 382)	-	(22 382)	-
Total	(22 382)	(15 766)	(6 616)	(42,0%)

6.12- Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se compose uniquement de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et ne tient pas compte des actifs et passifs d'impôt différé (non intégrés au bilan).

	2021
Résultat net	163 145
Réintégrations	400 513
Impôt sur les sociétés	72 611
Contribution solidarité sociale	6 224
Amendes et pénalités	2 188
Provisions non déductibles	304 767
Provisions pour créances douteuses	237 268
Provisions collectives sur créances non classées	45 407
Provisions pour titres de placement	597
Provisions pour dépréciation des titres de participation	3 701
Provisions pour dépréciation des titres fonds gérés	6 850
Provisions pour dépréciation des titres FCP	169
Provisions pour risque divers	10 775
Autres Réintégrations	14 723
Charges Diverses	7 412
Subvention AMICALE BNA	5 369
Pertes non déductibles	1 662
RS Libératoires non déductibles	280
Déductions	13 385
Reprise de provisions pour risques et charges	4 396
Autres déductions	1 418
Reprise de provisions pour fonds gérés	468
Reprise de provisions pour dépréciation des titres	1 009
Reprise provisions pour dépréciation de titres FCP	50
Produit non imposable	471
Autres déductions	5 573
Résultat corrigé avant déduction de provisions	550 273
Provisions déductibles sur titres cotés (placement)	603
Provisions déductibles sur titres cotés (participation)	1 529
Provisions déductibles sur titres cotés (fonds gérés)	386
Provisions pour créances douteuses	237 268
Provisions collectives sur créances non classées	12 751
Résultat corrigé après déduction de provisions	297 736
Dividendes sur titres de participations	5 103
Dividendes et plus-values sur fonds gérés	5 171
Résultat fiscal	287 462
Dégrèvements fiscaux	80 000
Résultat imposable	207 462
Impôt sur les sociétés	72 612
Contribution solidarité sociale	6 224

7- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

7.1-Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net positif de 317.545 mDT s'expliquant principalement comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 628.026 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 1.197.681 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 1.082.927 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 323.717 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 167.185 mDT.

7.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2021 un flux de trésorerie net négatif de 1.117.423 mDT s'expliquant comme suit :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 188.988 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 1.288.776 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 17.635 mDT .

7.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net négatif de 37.192 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 70.000 mDT ;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 76.635 mDT ;
- Une augmentation des ressources spéciales pour le montant de 1.329 mDT ;
- Le versement de dividendes pour un montant de 31 886 mDT .

7.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les Placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 3.417.092 mDT au 31/12/2021 contre aussi un solde négatif de 2.580.022 mDT au 31/12/2020. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2021 :

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation	%
Liquidités en dinars tunisiens :	238 376	97 077	141 299	145,6%
- Avoirs en caisse en dinars	52 360	43 967	8 393	19,1%
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	122 896	4 512	118 384	2623,8%
- Avoirs en CCP	383	383	-	-
- Mouvements IBS	22 455	9 980	12 475	125,0%
- Correspondants débiteurs en dinars	55 552	48 110	7 442	15,5%
- Correspondants créditeurs en dinars	(15 270)	(9 875)	(5 395)	(54,6%)
Liquidités en devises :	111 924	73 099	38 825	53,1%
- Caisse en devises	5 532	4 424	1 108	25,0%
- Avoirs à la BCT en devises	86 846	54 695	32 151	58,8%
- Correspondants débiteurs en devises	30 710	14 145	16 565	117,1%
- Correspondants créditeurs en devises	(11 164)	(165)	(10 999)	(6666,1%)
Emprunts en dinars	(3 619 548)	(2 620 952)	(998 596)	(38,1%)
Emprunts en devises	(152 183)	(135 849)	(16 334)	(12,0%)
Placements inférieurs à 3 mois	4 339	6 603	(2 264)	(34,3%)
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2021	(3 417 092)	(2 580 022)	(837 070)	(32,4%)

8-Note sur les événements postérieurs à l'arrêt des états financiers

Aucun événement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :

- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
- Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

9-Note sur les opérations avec les parties liées

1- La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2021 pour un montant global de 70 millions de dinars détaillé comme suit :

1-1 Un emprunt obligataire subordonné « BNA 202 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne d'un montant de 70 millions de dinars ayant les caractéristiques suivantes :

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	8,6% et /ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont deux années de grâce	8,8% et /ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	9,1% et /ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
D	7 ans dont deux années de grâce	9,3% et /ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

1.2- La BNA capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de l'emprunt obligataire subordonné émis en 2021, ainsi la BNA a constaté à ce titre en charge de l'exercice une commission de placement de 245 mD hors taxes.

1.3- Les montants souscrits par les filiales et entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2021 se détaillent comme suit :

Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub2021-1	Intérêts 2021
TUNIS RE	2 500	127
AMI	8 000	393
SICAR INVEST	5 000	269
Total	15 500	789

1.4- La caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à l'emprunt obligataire subordonné BNA 2021-1. Le montant souscrit s'élève à 2.230 mDT et les intérêts supportés par la BNA au titre de l'exercice 2021, sont de l'ordre de 110 mDT.

2- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	BNA Sub 2018-01	BNA Sub 2019-01	BNA Sub 2020-01	Total
Encours au 31/12/2021	399	1 000	1 500	1 600	9 012	3 000	16 511
Intérêts 2021	24	136	170	173	962	280	1 743

3- La BNA a cédé, à sa filiale la SOFINREC, deux lots de créances compromises. Ils se détaillent comme suit :

	Total des créances cédées	Montant intérêt	Rep. de prov. agios et int. réservés
Lot 1	26 819	430	26 952
Lot 2	853	-	853
Total	27 672	430	27 805

4- L'encours des conventions de dépôts souscrits par les filiales et entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2021, un montant de 227.060 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2021
Assurance "AMI"	Compte de Placement	FILIALE	35 000
Assurance "AMI"	Certificat de dépôt	FILIALE	40 000
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	29 500
Placement Obligataire "SICAV"	Certificat de dépôt	FILIALE	20 000
Placement Obligataire "SICAV"	Compte de Placement	FILIALE	92 238
SICAV BNA	Compte de Placement	FILIALE	322
SIVIA	Certificat de dépôt	FILIALE	1 500
GEVE	Compte de Placement	FILIALE	5 000
SOFINREC	Certificat de dépôt	FILIALE	3 500
Total			227 060

5- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

6- La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2021 à 259.056 mDT.

7- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2021 s'élève à 3.195 mDT.

8- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2021 s'élève à 5.195 mDT.

9- La BNA a signé avec la société «SIP-SICAR» (Filiale de la BNA absorbée par la SICAR INVEST en 2017) trois conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2021	Provisions	Encours net au 31/12/2021
Fonds gérés SIP SICAR 1	2010	1500	1500	(892)	608
Fonds gérés SIP SICAR 2	2011	2500	2500	(452)	2 048
Fonds gérés SIP SICAR 3	2012	6000	5100	(365)	4 735
Fonds gérés SIP SICAR 5	2014	4000	4000	(1 053)	2 947
Fonds gérés SIP SICAR 6	2015	9000	9000	(5 875)	3 125
Total		23 000	22 100	(8 637)	13 463

10- La BNA a signé avec sa filiale SICAR-INVEST, un avenant à la convention de gestion de fonds à capital risque. Au titre de cette convention, la BNA a confié à sa filiale la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche d'un montant de 394.707 mDT. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2021	Provisions	Encours net au 31/12/2021
Fonds géré 1	1997	4 500	1 410	(1 410)	0
Fonds géré 2	1997	2 057	840	(747)	93
Fonds géré 3	1998	5 550	49	(49)	0
Fonds géré 4	1999	7 350	3 475	(2 833)	642
Fonds géré 5	2000	7 000	3 037	(2 862)	175
Fonds géré 6	2001	7 000	2 443	(2 234)	209
Fonds géré 7	2002	5 000	2 584	(1 808)	776
Fonds géré 8	2003	3 500	1 853	(1 454)	399
Fonds géré 9	2005	1 500	989	(556)	433
Fonds géré 10	2006	5 000	2 037	(1 923)	114
Fonds géré 11	2007	2 500	834	(830)	4
Fonds géré 12	2008	8 500	7 966	(4 716)	3 250
Fonds géré 13	2009	20 000	19 110	(10 494)	8 616
Fonds géré 14	2010	15 000	13 729	(4 338)	9 391
Fonds géré 15	2011	10 000	4 220	(2 467)	1 753
Fonds géré 16	2012	8 400	7 290	(2 602)	4 688
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	5 600	(2 051)	3 549
Fonds géré 18	2014	6 000	6 000	(1 727)	4 273
Fonds géré 19	2015	7 000	7 000	(2 184)	4 816
Fonds géré 20	2016	2 000	2 000	(523)	1 477
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	8 500	(910)	7 590
Fonds géré 21	2016	3 000	3 000	(603)	2 397
Fonds géré 22	2017	20 000	20 000	(958)	19 042
Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	20 000	(4 249)	15 751
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	20 000	(330)	19 670
Fonds géré 23	2018	25 000	25 000		25 000
Fonds géré 23 BIS	2018	25 000	25 000	(581)	24 419
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	23 000		23 000
Fonds géré 24	2019	20 000	20 000	--	19 626
Fonds géré 24-BIS	2019	20 000	20 000	-	20 000
Fonds géré 24-TER	2019	15 000	5 000	-	5 000
Fonds géré 25	2020	30 000	30 000	-	30 000
Fonds géré 25 BIS	2020	31 750	10 750	-	10 750
Total		394 707	322 716	(55 813)	266 903

Les conditions de rémunération de la SICAR-INVEST, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 0,5% décomptée sur l'encours des fonds confiés ;
- Commission de recouvrement de 2,5%;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital risque et autres produits liés.

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2021 s'élèvent à 1.817 mD HTVA.

11- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2021	Provisions	Encours net au 31/12/2021
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 10 mDT hors taxes.

12- En vertu de conventions conclues avec la SICAV BNA, la SICAV Placement Obligataire et la BNA capitaux, la BNA assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces OPCVM.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV Placement Obligataire. La commission relative à l'exercice 2021 s'élève à 618mD dinars hors taxes;
- 1.000 dinars hors taxes, commission fixe versée annuellement par la SICAV BNA.

13- En vertu de la convention conclue avec la BNA capitaux, cette dernière assure :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes. La BNA capitaux perçoit une rétribution forfaitaire de 30.000 dinars hors taxes par année ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA. La BNA capitaux perçoit, à ce titre :
 - une commission de 0,4% du montant de chaque transaction boursière;
 - une commission de 0,2% du montant de chaque coupon encaissé;
 - des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2.500 dinars par valeur.

14- La BNA loue à ses filiales, BNA Capitaux et Société Tunisie Informatique Services «TIS », certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location de ses locaux se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date de début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	Loyer HT 2021 en Dinars
BNA CAPITAUX-MARSA	7 200 (hors taxes)	15/12/2013	5%	Deuxième année de la location	10 152
BNA CAPITAUX-SOUSSE	4 800 (hors taxes)	01/04/2008	5%	Deuxième année de la location	8 944
BNA CAPITAUX-SFAX	4 200 (hors taxes)	01/07/2007	5%	Deuxième année de la location	8 118
Tunisie Informatique Services TIS	14 400 (TTC)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	01/01/2014	14 833
Total					42 046

15- Le montant des achats de matériel informatique, de maintenance et des prestations de services effectués au profit de la BNA, courant l'exercice 2021, par sa filiale la société Tunisie Informatique Services « TIS » s'élève à 4.287mD.

16- L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31/12/2021 comme suit :

Société	BNA SUB 2020-01	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts 2021
SICAR INVEST	-	1 912	3 600	1 200	-	-	-	996
Placement Obligataire SICAV	-	-	8 000	-	1 000	-	998	948
TUNIS-RE	-	1 500	1 200	2 400	1 200	1 200	200	897
AMI	4 000	5 600	2 000	1 000	100	-	200	1 817
AGROSERVICES	-	-	-	-	10	-	-	1
SICAF PARTICIPATIONS	-	-	200	-	-	-	-	22
SODINO	1 600	-	-	-	-	-	-	169
Total	5 600	9 012	15 000	4 600	2 310	1 200	1 397	4 849

17- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

17- 1 - Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 31/12/2021 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2021
TUNIS-RE	6 000	10 109
ASSURANCE "AMI"	8 000	13 479
Total	14 000	23 588

17- 2 - La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 31/12/2021 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2021
CTAMA	2 000	3 370
Total	2 000	3 370

18- Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et les entreprises associées de la BNA ainsi que les intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2021, comme suit :

Partie liée	Solde au 31/12/2021		Intérêts de l'exercice 2021	
	Débitéur	Crédeur	Encaissés	Servis
SIMPAR	1 026	-	350	-
SIVIA	-	1 671	1	-
ESSOUKNA	-	276	15	-
AGRO-SERVICES	-	332	-	1
TIS	-	115	12	-
BNA CAPITAUX	-	2 036	-	66
LES ŒILLETS	186	-	35	-
SOFINREC	-	1 542	1	-
POS	-	-	-	21
SOGEST	1 041	-	125	-
EL MEDINA	1 337	-	244	-
SICAR INVEST	-	2 111	-	44
SOIVM SICAF	-	1	-	-
SICAV BNA	-	1	-	-
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	1	-	-
SODET SUD	-	8	-	-
TUNIS-RE	-	2 878	-	17
ZIED	-	-	-	-
AMI	2 860	328	317	-
GENERALE DES VENTES	-	162	1	-

19- Les concours bancaires accordés par la BNA à ses filiales et à ses entreprises associées, totalisent, au 31/12/2021, un montant de 138.351 MDT, répartis comme suit :

Société	Encours
SIMPAR	37 514
LES ŒILLETS	15 113
ESSOUKNA	19 938
SIVIA	28 357
EL MADINA	28 295
SOGEST	55
SODET SUD	2 003
SOFINREC	6 968
TIS	108
Total	138 351

20- Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2021, aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

Nature de la Rémunération	Montants servis en 2021
Jetons de présence (CA)	188
Comité d'audit	33
Commission des Marchés	4
Comité des Risques	37
Total	262

13

**RAPPORT GENERAL DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INDIVIDUELS**

RAPPORT ANNUEL 2021

Groupement **GEM & FINACO** Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Le Banquier - 2ème étage
Rue du Lac Windermere
Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 656 020
Fax. : (216) 71 656 131
E-mail : gem.gabsi@planet.tn

Groupement **CSL & CNW** Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Safsaf - Entrée B - 4ème étage
Montplaisir - 1073 Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 950 252
Fax. : (216) 71 951 296
E-mail : samir.labidi@planet.tn

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA BANK RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE (BNA BANK),

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Nationale Agricole - BNA Bank (la « Banque »), qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 1.758.397 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 163.145 KDT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits

a) Risques identifiés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les intérêts et revenus assimilés et les commissions (produits) comptabilisés en résultat net de la Banque totalisent 1.340.996 KDT (soit 85,88% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits sont décrites au niveau de la Note 3.1.4 des états financiers « Comptabilisation des revenus afférents aux créances clients ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la Banque, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits constitue un point clé de notre audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, processus et contrôles mis en place par la Banque en vue de l'évaluation et de la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 24 relative aux Engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires, en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- L'appréciation de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

2) Classification des créances et estimation des provisions

a) Risques identifiés

Au 31 décembre 2021, les créances figurent à l'actif du bilan de la Banque

pour un montant brut de 14.815.952 KDT ; les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1.429.924 KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 541.234 KDT.

Comme indiqué au niveau de la Note 3.1 des états financiers « Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents », la Banque procède à la classification et à l'évaluation des engagements puis à la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle qu'elle a été modifiée par les circulaires BCT subséquentes, sont remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

À travers les entretiens menés avec la Direction et l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, nous avons pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et de constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi adopté la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation considérée durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle (à base individuelle, additionnelles

ou collectives), en application de la réglementation en vigueur ;

- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

3) Comptabilisation des titres d'investissement

a) Risques identifiés

Le portefeuille-titres d'investissement de la Banque totalise 3.225.328 KDT au 31 décembre 2021 et représente un poste important du bilan (19,07% du total des actifs).

Comme indiqué dans la Note 3.2.2 des états financiers « Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents », les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur comptable à la juste valeur pour les titres non cotés, et à la valeur de marché pour les titres cotés. Les provisions correspondantes sont ajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur des titres d'investissement requiert l'exercice d'un jugement de la part de la Direction dans son choix des éléments à prendre en considération selon la nature et la situation des titres concernés, lesquels éléments diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés et, pour d'autres entités, le cours moyens en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances rattachées et les provisions pour dépréciation correspondantes constituent un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le

cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;

- Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation retenue et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciation requises ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

Paragraphes d'observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

1) La Note 4.3.8 des états financiers décrit les engagements de l'Office des Céréales envers la Banque qui totalisent 3.940.881 KDT au 31 décembre 2021 (soit environ 24% du total des engagements de la clientèle, en bilan et hors bilan). Ils ont connu une hausse de 637.774 KDT (+19%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2020 et enregistrent un dépassement significatif du seuil de 25% des fonds propres nets de la Banque imposé par l'article 51 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05 juin 2018.

Les créances de la Banque sur l'Office des Céréales comprennent l'équivalent de plusieurs chèques tirés par ce dernier sur son compte ouvert auprès de la Trésorerie Générale de Tunisie (au titre de ses droits à la compensation) et qui ne sont pas encore encaissés par la Banque au 31 décembre 2021, et ce, pour un montant de 1.596.000 KDT qui a été considéré comme étant une garantie financière reçue par la Banque. Par ailleurs, les garanties de l'État conférées à la Banque au titre des engagements de l'Office des Céréales s'élèvent, au 31 décembre 2021, à 2.344.881 KDT, ce qui porte le total des garanties dont dispose la Banque en couverture du risque de contrepartie sur les engagements de l'Office des Céréales à 3.940.881 KDT.

2) La Note 4.3.8 des états financiers décrit également les engagements des autres entreprises publiques envers la Banque qui totalisent 1.235.331 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une hausse de 249.520 KDT (+25%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2020.

Les garanties obtenues par la Banque en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements totalisent 681.868 KDT au 31 décembre 2021, dont des garanties de l'État pour un montant

cumulé de 647.535 KDT. Les engagements non couverts par les garanties de l'État concernent essentiellement des entreprises publiques (ETAP, CNRPS, CPG, etc.) dont les engagements sont qualifiés de réguliers et totalisent 562.395 KDT au 31 décembre 2021.

3) Les Notes 4.3, 4.7.3, 4.12 et 4.13 des états financiers décrivent les éléments de la situation financière des deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, dont les actifs et les passifs s'y rapportant totalisent respectivement 206.163 KDT et 218.745 KDT au 31 décembre 2021, après l'opération d'augmentation de capital (en numéraire, par compensation de créances et par incorporation de réserves) réalisée au cours de l'exercice 2020. Un passif éventuel (en faveur de l'État) d'un montant de 80.155 KDT relatif au fonds budgétaire de 160.000 KDT figure dans l'état des engagements hors bilan de la Banque au 31 décembre 2021.

La Banque prévoit de convenir avec le Ministère des Finances des modalités de régularisation et d'apurement de la situation financière de ces deux fonds budgétaires au cours de l'exercice 2022 (mise en jeu de la garantie de l'État pour les impayés pour plus d'un an, fixation du sort des créances abandonnées au fil des ans ainsi que des recouvrements en principal et en intérêts non versés à l'État, commissions de gestion, etc.).

Par ailleurs, la Note 4.7.4 des états financiers montre que les créances agricoles octroyées sur les fonds propres de la Banque, abandonnées en application de l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par les textes subséquents, s'élèvent à 25.529 KDT au 31 décembre 2021. Notons que la Banque prévoit de mettre en place, dans les meilleurs délais, les procédures nécessaires pour le recouvrement de ces créances auprès de l'État (signature d'un avenant à la convention de prise en charge portant notamment sur l'échéancier et les modalités de remboursement).

Enfin, la Note 4.7 des états financiers montre également des commissions de gestion des fonds budgétaires, à percevoir de l'État, pour un montant total de 25.437 KDT au 31 décembre 2021, contre 21.579 KDT au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 3.858 KDT (+18%). Notons que la Banque n'a bénéficié d'aucun encaissement au titre de ces commissions de gestion au cours de ces dernières années, et ce, en attendant l'achèvement de leur vérification par le Ministère des Finances.

4) La Note 6.8 des états financiers décrit la comptabilisation par la Banque, en charges de l'exercice 2021 (en contrepartie d'un compte de passif - charges à payer), de l'effet de l'amélioration du régime des indemnités de départ à la retraite des employés des banques et des établissements financiers suite à l'accord signé entre l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Établissements Financiers (APTBEF) et la Fédération Générale des Banques et des Établissements Financiers relevant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) en date du 26 juillet 2021, qui a porté l'indemnité à servir à tout employé partant en retraite de six à douze mois de salaire, et ce, à compter du 31 mai 2021.

La charge comptabilisée, représentant le coût des services passés (traduisant notamment les droits additionnels acquis par les employés encore en activité au titre de la période allant de la date de leur titularisation jusqu'au 31 décembre 2021), a été évaluée de façon fiable à 30.865 KDT sur la base des informations communiquées par la compagnie d'assurance.

Signalons que le régime des indemnités de départ à la retraite (IDR) dont bénéficie le personnel de la Banque, fait l'objet d'un contrat d'assurance caractérisé par le transfert en substance du risque actuariel et du risque de placement à la compagnie d'assurance. De ce fait, la Banque considère que le régime des IDR est un régime à cotisations définies pour lequel les primes d'assurance courues (coût des services passés ou capital de départ et primes annuelles) sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La Note 6.8 des états financiers décrit également la comptabilisation par la Banque, en charges de l'exercice 2021, de l'incidence financière de l'augmentation salariale suite à la révision à la hausse de la grille des salaires annexée à la convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers avec un effet rétroactif à compter du 1er septembre 2020, et ce, pour un montant total de 12.143 KDT, dont 5.359 KDT se rapportant à l'exercice 2020 et 6.784 KDT se rapportant à l'exercice 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas

qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme étant significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la

Banque à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes

publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Banque. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Banque, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

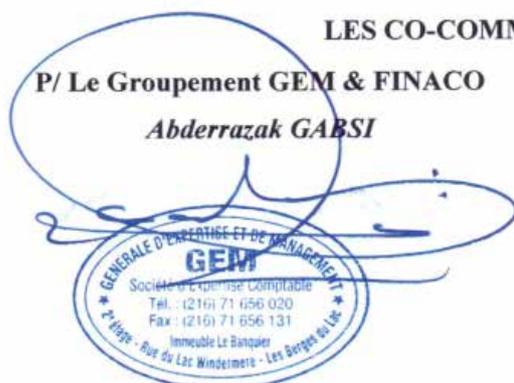
Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 avril 2022

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

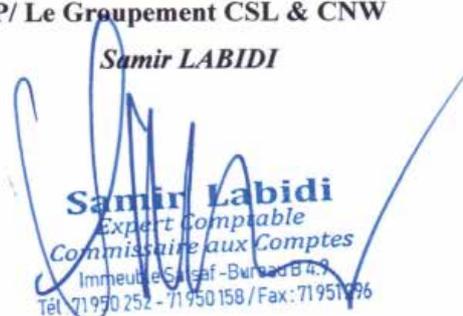
P/ Le Groupement GEM & FINACO

Abderrazak GABSI



P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI



RAPPORT

ANNUEL

2021

14

**RAPPORT SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INDIVIDUELS**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Groupement **GEM & FINACO** Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Le Banquier - 2ème étage
Rue du Lac Windermere
Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 656 020
Fax. : (216) 71 656 131
E-mail : gem.gabsi@planet.tn

Groupement **CSL & CNW** Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Safsaf - Entrée B - 4ème étage
Montplaisir - 1073 Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 950 252
Fax. : (216) 71 951 296
E-mail : samir.labidi@planet.tn

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA BANK RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE (BNA BANK),

En application des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions nouvellement conclues et/ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2021

1) La BNA Bank a émis, en 2021, sans recours à l'appel public à l'épargne, un emprunt obligataire subordonné « 2021-1 » d'un montant de 70 millions de dinars, avec les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	8,6% ou TMM+2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 années de grâce	8,8% ou TMM+2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
C	5 ans	9,1% ou TMM+2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
D	7 ans dont 2 années de grâce	9,3% ou TMM+2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

La BNA Capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de cet emprunt obligataire subordonné ; à ce titre, elle a bénéficié d'une commission de placement de 245 KDT (hors TVA).

Les montants souscrits par les filiales et les entreprises associées de la BNA Bank à cet emprunt obligataire subordonné ainsi que les intérêts générés à ce titre, au cours de l'exercice 2021, se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Intérêts 2021
TUNIS RE	2.500	127
AMI Assurances	8.000	393
SICAR INVEST	5.000	269
Total en KDT	15.500	789

Le montant souscrit par la CTAMA (actionnaire et administrateur) à cet emprunt obligataire subordonné ainsi que les intérêts générés à ce titre, au cours de l'exercice 2021, se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Intérêts 2021
CTAMA	2.230	110

2) Le montant cumulé des achats d'équipements et de consommables informatiques et de prestations de services (notamment de maintenance) auprès de la filiale Tunisie Informatique Services (TIS), au cours de l'exercice 2021, s'élève à 4.287 KDT (hors TVA).

3) En 2021, la BNA Bank a conclu avec sa filiale SOFINREC, un contrat portant sur la cession, pour un prix de 2.356 KDT, de deux lots de créances compromises se présentant comme suit :

Désignation	Total des créances cédées	Montant des intérêts	Reprises de provisions, agios et intérêts réservés
Lot 1 de créances compromises	26.819	430	26.952
Lot 2 de créances compromises	853	-	853
Total en KDT	27.672	430	27.805

4) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, au cours de l'exercice 2021, par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank totalisent, au 31 décembre 2021, un montant de 227.060 KDT réparti comme suit :

Relations	Encours au 31/12/2021
Placement Obligataire SICAV	112.238
AMI Assurances	75.000
TUNIS-RE	29.500
GEVE	5.000
SOFINREC	3.500
SIVIA	1.500
SICAV BNA	322
Total en KDT	227.060

Au cours de l'exercice 2021, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 18.088 KDT sous forme d'intérêts en rémunération desdits dépôts à terme.

Opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2021 et relatives à des conventions conclues et autorisées au cours des exercices antérieurs

1) La BNA Bank a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015, portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances s'élève à 90.443 KDT au 31 décembre 2021, dont un montant de 25.529 KDT sur fonds propres et fonds extérieurs. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA Bank et l'État Tunisien en date du 24 mai 2017 mais aucun échéancier de remboursement n'a été établi et signé par les deux parties.

2) La BNA Bank a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément aux dispositions de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999. L'encours de ces créances s'élève à 14.956 KDT au 31 décembre 2021.

3) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer des subventions non remboursables, des dotations ou des crédits) en contrepartie de la perception de commissions. L'encours de ces fonds budgétaires s'élève à 259.056 KDT au 31 décembre 2021. Les commissions de gestion revenant à la BNA Bank, au titre de l'exercice 2021, totalisent 3.214 KDT (hors TVA).

4) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133 millions de dinars, ont été transférées à la BNA Bank (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement du principal des échéances impayées pour plus d'un an). Conformément à cette convention, une dotation de l'État a été inscrite parmi les capitaux propres de la BNA Bank pour un montant de 133 millions de dinars. Par ailleurs, la BNA Bank est tenue de restituer les sommes qui lui ont été transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

L'analyse, au 31 décembre 2018, des montants versés par l'État à la BNA Bank, dans le cadre de la mise en jeu de la garantie sus-indiquée, ainsi que des montants recouverts par la BNA Bank et non encore versés à l'État, permet de stratifier la dotation accordée en deux catégories :

- Un concours qualifié de « substantiel » et correspondant au cumul des montants versés par l'État à la BNA Bank, moyennant la mise en jeu de la garantie souveraine, et des montants recouverts par la BNA Bank sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'État, soit 89.902 KDT ;
- Un concours qualifié de « potentiel » et correspondant au reliquat, soit 43.098 KDT.

Le Conseil d'Administration de la BNA Bank a attesté le caractère certain, liquide et exigible du montant de 169.748 KDT correspondant à la libération intégrale de la valeur d'émission des 14.145.648 actions souscrites par l'État, dont un montant de 89.902 KDT imputable sur le fonds budgétaire de 133 millions de dinars.

Ainsi, au 31 décembre 2021, seuls le concours potentiel de 43.098 KDT demeure comptabilisé au niveau des fonds propres de la BNA Bank.

5) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien, en date du 17 février 2004, une autre convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 160 millions de dinars, ont été transférées à la BNA Bank (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement du principal des échéances impayées pour plus d'un an). Conformément à cette convention, la BNA Bank a inscrit un engagement hors bilan sous la rubrique « Cautions, avals et autres garanties donnés » pour un montant de 160 millions de dinars, suite à la substitution des comptes de passifs correspondants par des provisions pour dépréciation des engagements. Par ailleurs, la BNA Bank est tenue de restituer les sommes qui lui ont été transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

L'analyse, au 31 décembre 2018, des montants versés par l'État à la BNA Bank, dans le cadre de la mise en jeu de la garantie sus-indiquée, ainsi que des montants recouverts par la BNA Bank et non encore versés à l'État, permet de stratifier la dotation accordée en deux catégories :

- Un concours qualifié de « substantiel » et correspondant au cumul des montants versés par l'État à la BNA Bank dans le cadre de la mise en jeu de la garantie souveraine et des montants recouverts par la BNA Bank sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'État, soit 79.845 KDT ;
- Un concours qualifié de « potentiel » et correspondant au reliquat, soit 80.155KDT.

Le concours substantiel de 79.845 KDT, ayant servi à l'augmentation de capital réalisée en 2019, a donné lieu à la transformation d'une partie du passif éventuel (engagement hors bilan) en un passif actuel (obligation de remboursement d'une partie des crédits transférés) et à la comptabilisation d'une charge exceptionnelle d'égale montant au cours de l'exercice 2019.

Le concours potentiel de 80.155 KDT demeure, quant à lui, en « Engagements hors bilan » au 31 décembre 2021.

6) Certaines créances présentant un risque de crédit avéré ont été prises en charge par l'État en vertu des textes suivants :

- L'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999 : Consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles ;
- L'article 25 de la même loi : Prise en charge par l'État des créances de certaines entreprises publiques ou à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, sur 25 ans et sans intérêts.

Le montant total des dites créances prises en charge par l'État a été arrêté à 329.592 KDT. Leur encours cumulé, au 31 décembre 2021, s'élève à 39.855 KDT.

7) La BNA Bank a souscrit auprès de la CTAMA (actionnaire et administrateur) un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite (six mensualités de salaire brut). La cotisation relative à l'exercice 2021 s'élève à 3.195 KDT.

8) La BNA Bank a souscrit auprès de la CTAMA un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la BNA Bank au titre de l'exercice 2021 s'élève à 5.195 KDT.

9) La BNA Bank a signé avec SIP-SICAR (absorbée par la filiale SICAR INVEST en 2017) des conventions de gestion de plusieurs fonds à capital risque, constitués au cours de la période 2010 à 2015 pour un montant initial cumulé de 23.000 KDT. Ces fonds gérés présentent un solde cumulé (net de provisions) de 13.463 KDT au 31 décembre 2021.

En outre, la BNA Bank a signé avec sa filiale SICARINVEST un avenant à la convention de gestion des fonds de capital-risque. En vertu de cette convention amendée, la BNA Bank a confié à sa filiale SICARINVEST la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche (au cours de la période 1997-2020) d'un montant initial cumulé de 394.707 KDT. Ces fonds gérés présentent un solde cumulé (net de provisions) de 266.903 KDT au 31 décembre 2021.

Les conditions de rémunération de SICARINVEST, au titre de sa gestion des fonds de capital-risque, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle sur l'encours des fonds confiés de 0,5% ;
- Commission de recouvrement de 2,5% ;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital-risque et autres produits liés.

Au cours de l'exercice 2021, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 2.704 KDT (hors TVA) au titre de ces différentes commissions, et a payé à SICARINVEST un montant total de 2.187 KDT au titre de ses commissions de gestion relatives à l'exercice 2019.

10) En 2010, la BNA Bank a signé avec la SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds de capital-risque pour un montant initial cumulé de 900 KDT. Ces deux fonds gérés, demeurant impayés, sont totalement provisionnés au 31 décembre 2021.

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de chacun de ces fonds, se résument comme suit :

- Frais de gestion de 1% des actifs nets du fonds avec un minimum de 4,5 KDT pour chaque fonds ;
- Commission de performance de 10% sur les plus-values réalisées et dividendes perçus par chaque fonds ;
- Commission de rendement de 10% sur les produits des placements réalisés par chaque fonds.

Les commissions de gestion revenant à la SODINO, au titre de l'exercice 2021, s'élèvent à 10 KDT (hors TVA).

11) En vertu de plusieurs conventions conclues avec Placement Obligataire SICAV, SICAV BNA et BNA Capitaux, la BNA Bank assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds. En rémunération des prestations fournies, elle bénéficie des commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de Placement Obligataire SICAV. La commission perçue au titre de l'exercice 2021 s'élève à 618 KDT (hors TVA) ;
- 1.000 DT (hors TVA), à verser annuellement par SICAV BNA ;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP BNA Capitalisation, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2021 s'élève à 70 KDT (hors TVA) ;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP Progrès, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2021 s'élève à 123 DT (hors TVA) ;
- 0,2% du montant de l'actif net du FCP Sécurité, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2021 s'élève à 53 KDT (hors TVA).

12) Au cours de l'exercice 2007, il a été procédé à la mise à jour de la convention liant la BNA Bank à BNA Capitaux et portant sur :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes, en contrepartie d'une rémunération forfaitaire annuelle de 30 KDT (hors TVA) ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA Bank ; à ce titre, BNA Capitaux perçoit :
 - Une commission sur transaction boursière de 0,4% du montant de la transaction ;
 - Une commission sur encaissement de coupon de 0,2% du montant du coupon ;
 - Des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées, avec un maximum de 2.500 DT par valeur.

En rémunération des prestations qu'elle a fournies au cours de l'exercice 2021, dans le cadre de l'exécution de cette convention, BNA Capitaux a facturé à la BNA Bank un montant global de 31 KDT (hors TVA).

13) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial pour l'agence de Sousse. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 1er avril 2008 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 4.800 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 1er avril 2009. Le loyer relatif à l'année 2021 s'élève à 9 KDT (hors TVA).

14) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial situé à Sfax. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 1er juillet 2007 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 4.200 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 1er juillet 2008. Le loyer relatif à l'année 2021 s'élève à 8 KDT (hors TVA).

15) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial situé à la Marsa. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 15 décembre 2013 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 7.200 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 15 décembre 2014. Le loyer relatif à l'année 2021 s'élève à 10 KDT (hors TVA).

16) En décembre 2011, la BNA Bank a conclu avec sa filiale Tunisie Informatique Services (TIS) un avenant au contrat de location d'un local utilisé comme siège social. Le bail est consenti moyennant un loyer annuel de 14.400 DT (TTC), avec une majoration de 5% tous les deux ans à compter du 1er janvier 2014. Le loyer relatif à l'année 2021 s'élève à 15 KDT (hors TVA).

17) L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA Bank au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

Société	BNA SUB 2020-01	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNASUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts 2021
SICAR INVEST	-	1.912	3.600	1.200	-	-	-	996
Placement Obligataire SICAV	-	-	8.000	-	1.000	-	998	948
TUNIS-RE	-	1.500	1.200	2.400	1.200	1.200	200	897
AMI Assurances	4.000	5.600	2.000	1.000	100	-	200	1.817
Agro-Services	-	-	-	-	10	-	-	1
SICAF Participations BNA	-	-	200	-	-	-	-	22
SODINO	1.600	-	-	-	-	-	-	169
Total en KDT	5.600	9.012	15.000	4.600	2.310	1.200	1.398	4.850

18) L'encours des montants souscrits par la CTAMA (actionnaire et administrateur) aux emprunts obligataires émis par la BNA Bank au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

Emprunts	BNA SUB 2020-01	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	TOTAL en KDT
Encours au 31/12/2021	399	1.000	1.500	1.600	9.012	3.000	16.511
Intérêts 2021	24	136	170	173	962	280	1.745

19) En 2008, la BNA Bank a émis le « FCP Sécurité » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'exercice 2018.

Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

Société	Montant souscrit	Valorisation du portefeuille au 31/12/2021
TUNIS-RE	6.000	10.109
AMI Assurances	8.000	13.479
Total en KDT	14.000	23.588

20) La CTAMA (actionnaire et administrateur) a souscrit au « FCP Sécurité » dans le cadre de sa prorogation. Le montant souscrit à ce fonds ainsi que la valorisation du portefeuille correspondant se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

Société	Montant souscrit	Valorisation du portefeuille au 31/12/2021
CTAMA	2.000	3 .370

21) Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank ainsi que les intérêts y afférents se détaillent comme suit au 31 décembre 2021 :

Partie liée	Soldes des comptes au 31/12/2021		Intérêts relatifs à l'exercice 2021	
	Débiteur	Créditeur	Encaissés	Servis
SIMPAR	1.026	-	350	-
SIVIA	-	1.671	1	-
ESSOUKNA	-	276	15	-
Agro-Services	-	332	-	(1)
TIS	-	115	12	-
BNA Capitaux	-	2.036	-	(66)
Immobilière des CÉillets	186	-	35	-
SOFINREC	-	1.542	1	-
Placement Obligataire SICAV	-	-	-	(21)
SOGEST	1.041	-	125	-
EL MADINA	1.337	-	244	-
SICAR INVEST	-	2.111	-	(44)
SOIVM SICAF	-	1	-	-
SICAV BNA	-	1	-	-
SICAF Participations BNA	-	1	-	-
SODET SUD	-	8	-	-
TUNIS-RE	-	2.878	-	(17)
AMI Assurances	2.860	328	317	-
GEVE	-	162	1	-
Total en KDT	6.450	11.462	1.101	(149)

22) Les concours bancaires accordés par la BNA Bank à ses filiales et entreprises associées, ainsi que les intérêts y afférents se détaillent comme suit au 31 décembre 2021 :

Société	Montant au 31/12/2021	Intérêts relatifs à l'exercice 2021
SIMPAR	37.514	3.241
Immobilière des CÉillets	15.113	1.447
ESSOUKNA	19.938	2.228
SIVIA	28.357	2.351
EL MADINA	28.295	2.634
SODET SUD	2.003	-
SOFINREC	6.968	764
TIS	108	13
SOGEST	55	-
Total en KDT	138.351	12.678

Obligations et engagements de la BNA Bank envers les dirigeants

1) Les obligations et engagements de la BNA Bank envers les dirigeants, tels que visés par l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général a été fixée par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 25 mai 2016, conformément au décret gouvernemental n°2015-968 du 06 août 2015 fixant le régime de rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire mensuel, d'un quota de 500 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques ;
- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2019. Cette rémunération se compose d'un salaire mensuel, de diverses primes (prime de bilan, prime de rendement, 13ème mois et enveloppe de fin d'année), d'un quota mensuel de carburant, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques ;
- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs ainsi que les rémunérations des présidents et membres des comités émanant du Conseil d'Administration ont été fixés par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2021, comme suit :
 - Jetons de présence de 2.500 DT (bruts) par administrateur et 5.000 DT (bruts) pour le président du Conseil d'Administration ;
 - Rémunération de 2.500 DT (bruts) pour les présidents du comité d'audit et du comité des risques ;
 - Rémunération de 1.250 DT (bruts) pour les administrateurs membres du comité d'audit et du comité des risques ainsi que pour les présidents et administrateurs membres des autres comités émanant du Conseil d'Administration.

Les rémunérations servies par la BNA Bank à ce titre, au cours de l'exercice 2021, s'élève 262.000 DT et se ventilent comme suit :

Bénéficiaires	Montants servis en 2021
Conseil d'Administration (jetons de présence)	188.000
Comité Permanent d'Audit (CPA)	33.000
Commission des Marchés	4.000
Comité des Risques	37.000
Total en DT	262.000

2) Les obligations et engagements de la BNA Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit :

Catégorie	Directeur Général (*)		Directeur Général Adjoint (**)		Administrateurs et membres des comités	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	502.730	-	65.842	-	285.000	200.000
Avantages postérieurs à l'emploi	17.742	-	4.907	-	-	-
Total en DT	520.472	-	70.749	-	285.000	200.000

(*) Les charges de l'exercice comportent les salaires et compléments de salaires, les valeurs des avantages en nature et les charges sociales pour la période allant du 19 mars 2021 au 31 décembre 2021.

(**) Les charges de l'exercice comportent les salaires et compléments de salaires, les valeurs des avantages en nature et les charges sociales pour la période allant du 1er janvier au 18 mars 2021.

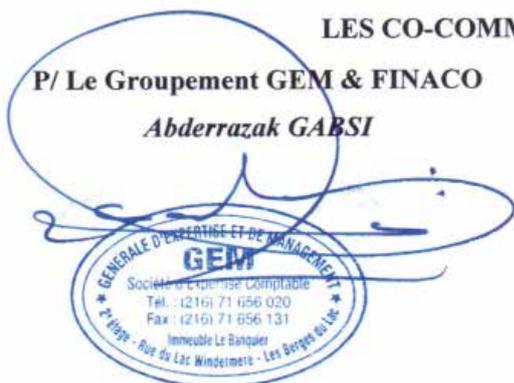
En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 14 avril 2022

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

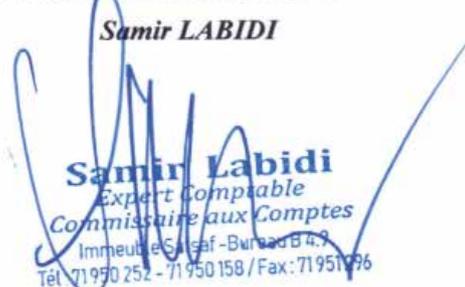
P/ Le Groupement GEM & FINACO

Abderrazak GABSI



P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI



RAPPORT
ANNUEL
2021

15

ACTIVITE DU GROUPE BNA
EN 2021

LES FILIALES FINANCIERES

BNA CAPITAUX

BNA Capitaux est une société d'intermédiation en bourse, créée en 1995. Son capital social est de 5 MD.

Sur l'année 2021, le volume des transactions traitées par BNA Capitaux s'est élevé à 365 MD. Elle est arrivée à maintenir sa 3ème place du secteur avec une part de marché de 7,1%.

Les revenus de la société sont passés de 3.833 mD à 6.073 mD, enregistrant une hausse de 58,4% touchant principalement les activités de gestion des OPCVM et Placement.

Le résultat d'exploitation a ainsi marqué une très nette amélioration, passant de (206 mD) en 2020 à +1.264 mD en 2021.

Le résultat net marque une nette amélioration de plus de 100% pour passer de 305 mD à 637 mD en 2021.

Ce résultat a permis de distribuer un dividende de 8%.

En mD	2020	2021	Var en %
Revenus	3 833	6 073	58,4%
REX	- 206	1 264	713,6%
Résultat net	305	637	108,9%
Div/action en D	-	8	

SOIVM SICAF

La SOIVM SICAF est une Société d'Investissement à Capital Fixe, créée en 1993.

Son capital social s'élève à 4 MD.

Elle gère un portefeuille de titres cotés de plus de 4 MD outre les placements (financiers, monétaire et OPCVM) d'environ 2MD.

Les revenus ont augmenté de 58,2 %, se situant à 348 MD.

Le résultat d'exploitation et le résultat net ont marqué une amélioration nette de l'ordre de 160% pour se situer respectivement à 182 mD et 181 mD.

En mD	2020	2021	Var en %
Revenus	220	348	58,2%
REX	-294	182	161,9%
Résultat net	-295	181	161,4%

SICAR INVEST

La SICAR INVEST est une société d'investissement à capital risque, créée en 1997.

Son capital s'élève à 10 MD au 31 Décembre 2021.

Elle gère également des Fonds de capital investissement pour le compte du groupe BNA, de l'Etat tunisien et de groupes privés d'un montant global d'environ 411,7 MD au 31 Décembre 2021 contre 374,3 MD au 31 Décembre 2020.

La SICAR INVEST n'a pas cessé de se hisser dans le classement des SICAR pour occuper la 1ère position en 2021 comme étant la SICAR la plus active de la place.

Les réalisations de l'année 2021 ont été marquées par :

- L'approbation de 19 projets pour un montant de 58,7 MD.
- Le décaissement de 50,6 MD répartis sur 16 lignes pour un ticket moyen de 3,16 MD contre un décaissement de 49 MD répartis sur 16 lignes pour un ticket moyen de 3,05 MD en 2020.
- Un recouvrement de 14 MD contre 9,5 MD en 2020.

L'exercice 2021 affiche un bond de 35% au niveau des produits d'exploitation pour franchir le cap des 5 MD.

Le résultat d'exploitation, progresse de 32% pour se situer à 2 MD.

Le résultat net s'améliore en dépassant les 1,9 MD.

Ce résultat a permis de distribuer un dividende de 8%.

En mD	2020	2021	Var en %
Produits d'exploit.	3 710	5 015	35,2%
REX	1 513	1 992	31,7%
Résultat net	1 710	1 917	12,1%
Div/Action en D	0,7	0,8	14,3%

AMI ASSURANCES

AMI a été créée en 2003 sous la forme d'une Mutuelle.

En 2013, elle a été transformée en société anonyme et a été introduite en bourse.

L'année 2021, a marqué la dernière étape de son plan de transformation et de développement.

En effet, AMI ASSURANCES a réussi à réaliser, parmi les plus importantes levées de fonds du marché boursier, soit 93 MD et ce, grâce à l'appui de ses actionnaires et notamment la BNA.

Le capital actuel est de 87,4 MD, contrôlé à hauteur de 52% par le Groupe BNA.

L'année 2021, a été aussi l'année où l'entreprise a renoué avec les résultats bénéficiaires (au titre de l'exercice 2020) conformément à son BP.

AMI ASSURANCES poursuit ses ambitions et améliore son positionnement avec une maîtrise de la branche automobile et un développement de la Branche vie.

Ces éléments ont permis d'améliorer le résultat net qui se situe à +1,8 MD contre +0,6 MD en 2020.

S.P.B

La SICAF PARTICIPATIONS BNA est une société d'investissement à capital fixe, créée en 2003. Son capital social est de 500 mD.

Au 31/12/2021, le portefeuille participations n'a pas enregistré de mouvements, et se compose de 39 lignes pour une valeur comptable globale de 68 mD.

Les revenus 2021 sont stables, à 71 mD.

Il s'ensuit un REX et un résultat net du même niveau de l'ordre de 0,04 MD.

En mD	2020	2021	Var en %
Revenus	72	71	-1,4%
REX	42	46	9,5%
Résultat net	40	43	7,5%

SOFINREC

La SOFINREC est une société de recouvrement de créances, créée en 2001. Son capital social est de 13,8 MD.

Les recouvrements encaissés en 2021 s'élèvent à 10,1 MD contre 12,6 MD en 2020, soit une baisse de 20% ;

Quant au revenu net de recouvrement, il s'inscrit à la hausse de 44,5% pour s'établir à 8,1 MD.

Le résultat d'exploitation s'est amélioré de 20%, soit +2 MD contre 1,7 MD en 2020.

Les charges financières sont maîtrisées de 45,4%, se situant à 0,8 MD contre 1,4 MD en 2020.

Le résultat net marque ainsi, une nette amélioration passant de 21 mD en 2020 à 564 mD en 2021.

En mD	2020	2021	Var en %
Revenus	6156	7 498	21,8%
REX	1678	2 012	19,9%
Résultat net	21	564	2585,7%

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

La société Placement Obligataire Sicav est une SICAV de type obligataire.

L'année 2021 a enregistré des collectes de fonds nettes de +13 MD, lui permettant d'occuper la 4ème place et d'améliorer sa part de marché à 7,8 % contre 7,1 % en 2020.

L'actif géré a connu une hausse de 4 %, passant de 296 MD au 31.12.2020 à 305 MD au 31.12.2021.

Les revenus des placements ont totalisé 21 MD, soit une hausse de 35,6%.

Le résultat d'exploitation 2021 s'établit à 17,6 MD contre 13 MD en 2020, soit une progression de 35,1 %.

La valeur liquidative de Placement Obligataire SICAV a atteint 106,489 D au 31.12.2021 et ce après détachement d'un dividende de 5,277 D permettant ainsi d'afficher un rendement annuel net de 5,19%.

Le dividende 2021 est fixé à 5D,370.

En mD	2020	2021	Var en %
Actif net	291 484	304 176	4,4%
Revenus	15 341	20 795	35,6%
REX	13 046	17 629	35,1%
Résultat net	13 656	18 080	32,4%
Div/action en D	5,277	5,370	1,8%
Rendement	5,18%	5,19%	0,2%

SICAV BNA

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de type mixte, créée en 1993.

Au 31/12/2021, son capital social s'élève à 2.321 mD.

L'actif net de SICAV-BNA a connu une hausse de 6,3 % pour passer de 2,1 MD à 2,3 MD.

Les revenus des placements se sont améliorés de 34%, en totalisant 129 mD.

Le résultat net se redresse totalement en 2021 et affiche un bénéfice de 145 mD contre (74 mD) en 2020.

La valeur liquidative est passée de 91D,808 au 31/12/2020 à 97D,602 au 31/12/2021 et ce, après détachement d'un dividende de 0,442, affichant un rendement annuel net de 6,8 %.

Le dividende 2021 est fixé à 1D,856.

En mD	2020	2021	Var en %
Actif net	2 131	2 265	6,3%
Revenus	96	129	34,4%
REX	10	43	330,0%
Résultat net	-74	145	295,9%
Div/action en D	0,442	1,856	319,9%
Rendement	-3,19%	6,79%	312,9%

LE GROUPE IMMOBILIER

SIMPAR

La Société immobilière et de participations est une société de promotion immobilière, créée en 1973. Son capital social est de 5,5 MD.

Au 31/12/2021, les stocks s'élèvent à 54,3 MD.

Quant au portefeuille participations, sa valeur nette s'élève à 9,7 MD au 31/12/2021.

Les revenus ont progressé de 21,4 % passant de 12 MD à 14,6 MD.

Le résultat d'exploitation a connu un repli de 47 % pour se situer à 1,1 MD.

Les charges financières ont baissé de 21,4 % pour s'établir à 3,9 MD.

Le résultat net 2021 enregistre un léger redressement, soit (2,8 MD) contre (2,9 MD) en 2020.

	2020	2021	Var en %
Revenus	12 016	14 582	21,4%
REX	2 094	1 102	-47,4%
Résultat net	-2 941	-2 814	4,3%

ESSOUKNA

La Société ESSOUKNA est une société de promotion immobilière, créée en 1983. Son capital social est de 5,05 MD.

La valeur des stocks a atteint 49,9 MD au 31/12/2021 dont 28,2 MD relatifs aux travaux en cours.

Les revenus réalisés en 2021 ont régressé de 30,4 % pour atteindre 11,9 MD contre 17,2 MD en 2020.

Le résultat d'exploitation en 2021 a ainsi diminué, passant de 2,8 MD à 0,9 MD.

Les charges financières ont diminué de 41% pour passer de 3,1 MD à 2,2 MD.

L'exercice s'est soldé par un déficit de (1 MD) contre un (0,3 MD) en 2020.

En mD	2020	2021	Var en %
Revenus	17 218	11 984	-30,4%
REX	2 840	935	-67,1%
Résultat net	-297	-1 049	-253,2%

IMMOBILIERE DES ŒILLETS

La société Immobilière des Œillets est une société de promotion immobilière, créée en 1983. Son capital social est de 900 mD.

Au cours de l'exercice 2021, les revenus ont totalisé 583 mD contre 537 en 2020.

Les stocks atteignent 11.408 mD au 31/12/2021 dont 8.411 mD relatifs aux travaux finis.

Le résultat d'exploitation a enregistré une baisse de 15,4%, atteignant 423 mD contre 500 mD en 2020.

En dépit de la hausse des charges financières, l'exercice 2021 a été clôturé par un résultat net de (64 mD) contre (159 mD) en 2020.

En mD	2020	2021	Var en %
Revenus	537	583	8,6%
REX	500		-15,4%
Résultat net	-159	-64	59,7%

EL MADINA

La société « EL MADINA » est une société de promotion immobilière, créée en 1988. Son capital social est de 900 MD.

La valeur des stocks s'élève à 28,3 MD au 31/12/2021.

Les revenus totalisent 6,6 MD contre 4,9 MD en 2020, soit une hausse de 32,9 %.

Les charges financières ont été maîtrisées pour passer de 3 MD à 2 MD.

Il en découle un léger redressement du résultat net, passant de 2,3 MD à 2,1 MD.

En mD	2020	2021	Var en %
Revenus	4 967	6 602	32,9%
REX	-52	-118	-126,9%
Résultat net	-2 305	-2 112	8,4%

SIVIA

La société « SIVIA » est une société de promotion immobilière, créée en 1980.

Son capital est de 1,4 MD.

Au 31/12/2021, les stocks totalisent 28,2 MD.

Les revenus réalisés en 2021 ont régressé de 37,2 % pour atteindre 5,4 MD contre 8,6 MD en 2020.

Le résultat d'exploitation 2021 a connu un net repli, passant de 0,2 MD à (0,4 MD).

L'exercice s'est soldé par un résultat de (2,8 MD) contre (2,2 MD) en 2020.

En mD	2020	2021	Var en %
Revenus	8 564	5 380	-37,2%
REX	248	- 413	-266,5%
Résultat net	- 2 168	- 2 801	-29,2%

SODET SUD

La Société d'Etudes et de Développement Touristique du Sud est une S.A. créée en Mars 2001. Cette société a pour objet l'étude et l'aménagement des zones et stations intégrées dans le sud tunisien.

Le capital social de cette société est passé de 3 MD lors de la constitution à 21,5 MD.

Le projet de la SODET SUD consistant en la création d'une zone touristique et urbaine à Zarzis, est encore en phase d'investissement. En effet, un stock foncier de 73 Ha de terrains a été acquis depuis sa constitution pour les besoins du projet pour une valeur de 13,9 MD.

L'activité de l'exercice 2021 s'est limitée à la poursuite de l'opération d'assainissement de la situation foncière des terrains ;

L'absence de revenus est liée au fait que la SODET SUD n'est pas encore entrée en exploitation.

Le résultat 2021 a fléchi de 11%, pour se situer à (0,8 MD).

En mD	2020	2021	Var en %
REX	- 244	- 310	-27,0%
Résultat net	- 711	- 791	-11,3%

LES SOCIETES DE SERVICES

AGRO-SERVICES

La société d'études et de prestation de services a été créée en 1991. Son capital social est de 600 mD.

Elle a pour objet l'étude et l'assistance technique dans le secteur agricole, ainsi que la commercialisation des animaux vivants.

les revenus ont baissé de 16,3% par rapport à 2020, pour s'établir à 3,3 MD.

Il s'ensuit une baisse de 17,9% du REX, qui passe de 0,3 MD à 0,2 MD.

L'exercice 2021 affiche malgré tout une amélioration de 6,1% du résultat net, se situant à 243 mD.

en mD	2020	2021	Var en %
Revenus	3 936	3 293	-16,3%
REX	274	225	-17,9%
Résultat net	229	243	6,1%

TIS

La société TIS a été créée en 1991. Son capital social est de 250 mD.

Elle a pour objet de concourir au développement des secteurs de l'informatique, de la télématique et de la monétique.

Les revenus ont baissé de 16% pour totaliser 5,5 MD.

Le REX et le résultat net ont suivi la même tendance pour s'établir autour de (0,3 MD).

En kD	2020	2021	Var en %
Revenus	6 457	5 447	-15,6%
REX	64	- 273	-529,1%
Résultat net	5	- 294	-6501,0%

16

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

RAPPORT

ANNUEL

2021

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

Actifs

AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	328 898	132 475	196 423	148,3%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	84 970	75 496	9 474	12,5%
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	12 701 710	11 780 659	921 051	7,8%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	392 680	256 018	136 662	53,4%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	2 982 422	1 661 932	1 320 490	79,5%
AC5B - Titres mis en équivalence	5.6	59 604	57 770	1 834	3,2%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.7	221 884	151 276	70 608	46,7%
AC7 - Autres actifs	5.8	2 871 891	557 867	2 314 024	414,8%
AC7C - Ecart d'acquisition net (GoodWill)		63 019	-	63 019	-
Total des actifs		19 707 078	14 673 493	5 033 585	34,3%

Passifs

PA1 - Banque Centrale et CCP	5.9	2 216 896	1 943 568	273 328	14,1%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.10	1 586 875	827 585	759 290	91,7%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.11	9 652 457	8 640 525	1 011 932	11,7%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.12	619 770	648 122	(28 352)	(4,4%)
PA5 - Autres passifs	5.13	3 514 367	624 641	2 889 726	462,6%
Total des passifs		17 590 365	12 684 441	4 905 924	38,7%

IM - Intérêts Minoritaires		355 616	338 456	17 160	5,1%
----------------------------	--	---------	---------	--------	------

Capitaux propres

Capital émis	5.14	320 000	320 000	-	-
Actions propres et d'auto-contrôle	5.14	(1 326)	(1 360)	34	2,5%
Réserves consolidées	5.14	1 269 057	1 224 317	44 740	3,7%
Résultat de l'exercice, part du groupe	5.14	173 366	107 639	65 727	61,1%
Total des Capitaux propres (Part du Groupe)		1 761 097	1 650 596	110 501	6,7%
Total des capitaux propres et passifs		19 707 078	14 673 493	5 033 585	34,3%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

Notes	31/12/2021	31/12/2020	Var.	%	
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	6.1	1 448 977	1 584 452	(135 475)	(8,6%)
<i>a- En faveur des établissements bancaires</i>		564 509	819 146	(254 637)	(31,1%)
<i>b- En faveur de la clientèle</i>		804 313	685 151	119 162	17,4%
<i>c- En faveur de l'État</i>		80 155	80 155	-	-
HB2 - Crédits documentaires		632 896	486 555	146 341	30,1%
<i>Débiteurs par accreditifs export devises</i>		35 357	5 078	30 279	596,3%
<i>Débiteurs par accreditifs import devises</i>		597 539	481 477	116 062	24,1%
HB3 - Actifs donnés en garantie	6.2	2 215 000	1 770 000	445 000	25,1%
Total des passifs éventuels		4 296 873	3 841 007	455 866	11,9%

Engagements donnés

HB4 - Engagements de financements donnés	6.3	531 898	445 320	86 578	19,4%
<i>Crédits notifiés non utilisés</i>		531 898	445 320	86 578	19,4%
HB5 - Engagements sur titres	6.4	6 582	2 832	3 750	132,4%
<i>a- Participations non libérées</i>		6 582	2 832	3 750	132,4%
Total des engagements donnés		538 480	448 152	90 328	20,2%

Engagements reçus

HB7 - Garanties reçues	6.5	7 163 830	6 554 678	609 152	9,3%
Total des engagements reçus		7 163 830	6 554 678	609 152	9,3%

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2021	Jusqu'au 31/12/2020	Var.	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	1 168 326	1 108 841	59 485	5,4%
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	161 727	146 079	15 648	10,7%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	35 855	32 360	3 495	10,8%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	192 433	97 514	94 919	97,3%
Total produits d'exploitation bancaire		1 558 341	1 384 794	173 547	12,5%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(689 443)	(691 596)	2 153	0,3%
CH2 - Commissions encourues		(16 138)	(1 954)	(14 184)	(725,9%)
Total charges d'exploitation bancaire		(705 581)	(693 550)	(12 031)	(1,7%)
Marge nette des activités d'assurance	7.6	59 430	-	59 430	-
Produit Net Bancaire		912 190	691 244	220 946	32,0%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.7	(236 516)	(210 031)	(26 485)	(12,6%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.8	(10 165)	(14 754)	4 589	31,1%
PR7 - Autres produits d'exploitation		37 317	40 635	(3 318)	(8,2%)
CH6 - Frais de personnel	7.9	(299 492)	(220 577)	(78 915)	(35,8%)
CH7 - Charges générales d'exploitation		(113 001)	(98 074)	(14 927)	(15,2%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(20 105)	(13 921)	(6 184)	(44,4%)
Résultat d'exploitation		270 228	174 522	95 706	54,8%
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		6 585	3 398	3 187	93,8%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.10	(3 102)	729	(3 831)	(525,5%)
Résultat avant impôt		273 711	178 649	95 062	53,2%
CH11 - Impôt sur les bénéfices		(71 429)	(45 434)	(25 995)	(57,2%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	7.11	(22 383)	(15 774)	(6 609)	(41,9%)
Résultat net de l'exercice		179 899	117 441	62 458	53,2%
Intérêts minoritaires		(6 533)	(9 802)	3 269	33,4%
Résultat net de l'exercice, Part du groupe		173 366	107 639	65 727	61,1%
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe		173 366	107 639	65 727	61,1%

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

	Notes	Jusqu'au 31/12/2021	Jusqu'au 31/12/2020	Var.	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 472 858	1 343 908	128 950	9,6%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(799 166)	(674 306)	(124 860)	(18,5%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		3 153	8 317	(5 164)	(62,1%)
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 201 092)	(1 765 874)	564 782	32,0%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		1 062 752	146 578	916 174	625,0%
Titres de placement		(53 176)	20 147	(73 323)	(363,9%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(512 792)	(188 559)	(324 233)	(172,0%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		318 526	(69 050)	387 576	561,3%
Impôt sur les bénéfices		(31 476)	(34 634)	3 158	9,1%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	259 587	(1 213 473)	1 473 060	121,4%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		186 529	96 622	89 907	93,1%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(1 221 073)	(232 408)	(988 665)	(425,4%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(17 840)	(19 296)	1 456	7,5%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(1 052 384)	(155 082)	(897 302)	(578,6%)
Activités de financement					
Rachat / Revente d'actions propres et d'auto-contrôle		(112)	(17)	(95)	(558,8%)
Emission d'emprunts		70 000	70 000	-	-
Remboursement d'emprunts		(7 147)	17 223	(24 370)	(141,5%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		(41 259)	7 225	(48 484)	(671,1%)
Dividendes encaissées / versés et autres distributions		(45 670)	(10 164)	(35 506)	(349,3%)
Autres flux de financement		56 620	65 879	(9 259)	(14,1%)
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	32 432	150 146	(117 714)	(78,4%)
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		(64 905)	(70 111)	5 206	7,4%
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(825 270)	(1 288 520)	463 250	36,0%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(2 580 208)	(1 291 688)	(1 288 520)	(99,8%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	(3 405 478)	(2 580 208)	(825 270)	(32,0%)

RAPPORT

ANNUUEL

2021

17

**NOTES AUX ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2021**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTÉS AU 31 décembre 2021

1- PRÉSENTATION DU GROUPE

Le Groupe BNA se compose de la banque, société mère, 17 sociétés filiales et 5 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, la promotion immobilière et autres services.

Le Groupe est présenté comme suit :

BNA : Banque Nationale Agricole Etablissement de crédit, Banque, Siège social : Avenue Med V, 1001 Tunis	
Services financiers	
BNA Capitaux Société intermédiaire en bourse,	Placement Obligataire SICAV Société d'investissement à capital variable.
SOFINREC Société de recouvrement	SICAV BNA Société d'investissement à capital variable.
SICAR Invest. Société d'investissement à capital risque	SICAF Participation Société d'investissement à capital fixe
SOIVM SICAF Société d'investissement à capital fixe	ZIED Gestion de portefeuille titres
CAP BANK Banque d'affaires	TUNIS-RE Société de réassurance
Assurance AMI Compagnie d'assurance	SODINO Société d'investissement à capital risque
Promotion immobilière	
SIMPAR	ESSOUKNA
SIVIA	SPI MADINA
LES OEILLETS	
Autres services	
Tunisie Informatique Services TIS Développement informatique	AGROSERVICE Services agricoles
SOGEST Etudes et services	SODET SUD Développement touristique
Générale de Vente Gestion et vente d'actifs	

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64 000 000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Mohamed V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2021 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 134	160 745 670	50,23%
L'Etat Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 913 337	24 566 685	7,67%
CTAMA	1 982 863	9 914 315	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 372 677	6 863 385	2,14%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	789 652	3 948 260	1,23%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	8 616 531	43 082 655	13,46%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	14 714 111	73 570 555	22,99%
ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	3 477 588	17 387 940	5,43%
RACHAT ACTIONS PROPRES	129 299	646 495	9,42%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 ainsi que les Normes Comptables Techniques n° 35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la BNA et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci. Les principes comptables appliqués les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Principes de consolidation

3.1.1- Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BNA exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

3.1.2- Méthodes de consolidation

Méthode d'intégration globale

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

Le contrôle exclusif existe lorsque le Groupe BNA détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale. En outre, le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe BNA détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entité, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, il est attesté lorsque le Groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Méthode de mise en équivalence

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation, la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mise en équivalence.

3.1.3- Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

* Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entités opérant dans le domaine des services financiers

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la BNA est consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité. Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BNA. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BNA.

* Présentation des états financiers consolidés de synthèse

La présentation des états financiers consolidés du Groupe BNA est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus non bancaires générés par les filiales, figurent parmi les éléments de la rubrique "Autres produits d'exploitation".

*Retraitement des créances bancaires cédées à la société de recouvrement

Depuis le 31 décembre 2001 et jusqu'au 31 décembre 2021, la BNA a cédé à sa filiale SOFINREC vingt lots de créances bancaires.

Après élimination du résultat de cession interne, l'encours des créances relevant des lots 1 à 4 cédées durant la période 2001-2003, est réputé être radié (ou annulé) en raison des forts aléas pesant sur leur récupération. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice, au titre de ces créances, sont portées au niveau de l'état des résultats parmi les éléments du poste "Dotations aux provisions et résultats de correction de valeurs sur créances, hors bilan et passif" sous l'intitulé "Récupération de créances passées en pertes".

Ce traitement se justifie par l'application du paragraphe 18 de la norme NCT 35 qui stipule que les événements semblables conduits dans des circonstances similaires, devraient être traités sur la base de méthodes uniformes dans les états financiers consolidés du groupe.

Ainsi, les créances cédées par la Banque à sa filiale SOFINREC n'ont jamais quitté le contrôle de la société mère depuis leur origination. Les créances relevant des lots 1 à 4 devaient subir une radiation (write-off) à base individuelle préalablement à leur cession, et ce, conformément aux exigences du paragraphe 29 de la norme NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents dans les établissements bancaires.

En conséquence, le traitement des dites créances, à base consolidée, devraient s'appuyer sur les circonstances qui prévalaient le jour de leur sortie du bilan individuel de la BNA.

Pour les créances relevant des lots 5 à 20, il est procédé, après élimination du résultat interne sur cession, à la reconstitution de leur encours brut, ainsi que de leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice donneront lieu, le cas échéant, à des reprises sur provisions et d'agios réservés.

Les créances détenues par la société de recouvrement sont totalement provisionnées dans les états financiers consolidés. Les intérêts et agios rattachés sont totalement réservés.

Au bilan consolidé, les créances nettes de provisions et d'agios réservés sont présentées au niveau du poste "Créances sur la clientèle".

*Intégration globale des OPCVM

À l'exception du retraitement de l'effet des retenues à la source libératoires sur la comptabilisation des revenus sous forme d'intérêts, les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux OPCVM sont maintenus dans les comptes consolidés du Groupe BNA.

Les postes constitutifs des OPCVM intégrés globalement sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du compte de résultat et du hors-bilan consolidé, à l'exception des éléments imputés directement en capitaux propres. La quote-part revenant au groupe est présentée sous la rubrique "Réserves consolidés".

* Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe et les provisions internes sont neutralisés.

* Écart d'acquisition et écart d'évaluation

Écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés à l'actif selon le cas, soit sous l'intitulé "Ecart d'acquisition (Goodwill)" pour les filiales, soit en titres mis en équivalence pour les entreprises associées.

Écart d'évaluation

La quote-part du Groupe dans les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la juste valeur dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entité acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

* Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus.

La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise demeurant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à la dé-comptabilisation de l'écart d'acquisition à hauteur de la part d'intérêt sortie.

* Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée, sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

3.2- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.2.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des déblocages, pour leur valeur nominale.

3.2.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

Provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2022-02 du 04 Mars 2022, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi la présentation des engagements de la population classée 0 et 1 devraient être regroupés dans les segments suivants :

• Engagements sur les professionnels du secteur privé

- * Agriculture
- * Industries mécaniques et électriques
- * Oléifacteurs
- * Industries agroalimentaires
- * Industries pharmaceutiques
- * Autres industries
- * Bâtiments et travaux publics
- * Tourisme
- * Agences de voyage
- * Agences de location de voitures
- * Promotion immobilière
- * Exportateurs d'huile d'olive
- * Commerce
- * Santé

* Télécom et TIC

* Autres services

• **Contreparties publiques**

* Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels

* Autres organismes publics

• **Particuliers**

* Particuliers du secteur privé : crédits logements

* Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation

* Particuliers du secteur public : crédits logements

* Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

Pour chaque groupe de créances, la banque a déterminé le taux de migration moyen observé au cours des cinq années antérieures à l'exercice de référence. Le taux de migration a été calculé en application de la formule suivante :

$$TM_{gt} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 \& 1 du groupe (i) de l'année N - 1}} \times 100$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements classés 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3, 4 et 5 à la fin de l'année N.

Les taux de migration historique du groupe de contreparties "gi" sont majorés par les taux « Δgi » suivants:

Groupe de contreparties	Δgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	5,00%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Oléifacteurs	1,25%
Industries agroalimentaires	1,25%
industries pharmaceutiques	1,00%
Autres Industries	3,50%
BTP	5,00%
Tourisme	9,00%
Agences de voyages	7,75%
Agence de location de voitures	7,50%
Promotion Immobilière	5,00%
Exportateurs d'huile d'olive	1,00%
Commerce	1,50%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Autres services	2,75%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	5,00%
Autres organismes publics	1,50%
Particuliers	
Crédits logements_Privé	1,50%
Consommation_Privé	2,00%
Crédits logements_Public	1,00%
Consommation_Public	1,50%

Le calcul des provisions collectives devrait être effectué en application des taux de provisionnement standards TPgi qui se présentent comme suit :

Groupe de contreparties	TPgi
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	30,00%
Industries mécaniques et électriques	30,00%
Oléifacteurs	30,00%
Industries agroalimentaires	30,00%
Industries pharmaceutiques	30,00%
Autres Industries	30,00%
BTP	30,00%
Tourisme	30,00%
Agences de voyages	30,00%
Agence de location de voitures	30,00%
Promotion Immobilière	25,00%
Exportateurs d'huile d'olive	30,00%
Commerce	30,00%
Santé	30,00%
Télécom et TIC	30,00%
Autres services	30,00%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	30,00%
Autres organismes publics	30,00%
Particuliers	
Crédits logements_Privé	15,00%
Consommation_Privé	30,00%
Crédits logements_Public	15,00%
Consommation_Public	30,00%

Les provisions collectives à constituer résultent alors de la multiplication des engagements de la classe 0 et ceux de la classe 1 du groupe en question, par ces deux paramètres ainsi estimés (taux de migration moyen du groupe et taux de provision spécifique au groupe).

3.2.3- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en «Intérêts et agios réservés» et présentés en soustraction du poste «Créances sur la clientèle». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.3- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.3.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

- Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.
- Les titres émis par les OPCVM intégrés globalement et détenus par les sociétés du Groupe à des fins de placement figurent parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé.
- Le portefeuille-titres détenu par les OPCVM intégrés globalement figure aussi parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé. Les frais d'acquisition de ces titres sont inscrits, pour la quote part attribuable au groupe, en capitaux propres sous la rubrique "réserves consolidés".
- Les titres cotés détenus par les OPCVM intégrés globalement sont évalués à la date d'arrêté par référence au cours moyen boursier du mois de décembre. Les différences d'estimation positives ou négatives dégagées par rapport à la valeur d'entrée des mêmes titres est imputée directement en capitaux propres, pour la quote-part attribuable au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
- Les plus ou moins-values réalisées sur cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement sont portées, pour la quote-part revenant au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
- La quote-part revenant aux intérêts hors groupe dans les frais d'acquisition, les différences d'estimations et les résultats de cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement est présentée distinctement des passifs et des capitaux propres sous l'intitulé "Intérêts des minoritaires".
- Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière ; les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti.
- Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.3.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées non consolidées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'ÉTAT Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans ;
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR externes au Groupe.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en "Engagements hors bilan" pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement" au niveau de l'état des résultats. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur emprunts obligataires courus sont également constatés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement".

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.4- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement ;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.5- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif, après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds. A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS-RE.

3.6- Actions propres et d'auto-contrôle

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions émises par la BNA et rachetées dans l'optique de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par les autres filiales du Groupe sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres dans la rubrique "Actions propres et d'auto-contrôle" ;
- Les plus ou moins-values réalisées et les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres.

3.7- Avantages bénéficiant au personnel

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes.
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite et par les engagements du Groupe envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale.

3.7.1- Avantages à court terme

Le Groupe comptabilise une charge lorsqu'il a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

3.7.2- Avantages postérieurs à l'emploi

Le personnel retraité de la société mère BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, certaines sociétés consolidées distinguent les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de "régimes à cotisations définies" ne sont pas représentatifs d'un engagement pour le Groupe et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de "régimes à prestations définies" sont représentatifs d'un engagement à la charge de certaines sociétés consolidées qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si ces sociétés sont tenues ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (indemnité de départ à la retraite et assurance sociale post-retraite) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par ces sociétés et en appliquant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie).

Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

La charge annuelle comptabilisée au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

3.8- Impôts sur le résultat :

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

3.8.1-Impôts courants

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

3.8.2-Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporelles existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable (prévue par la norme comptable internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) par référence au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt au niveau de l'état des résultats.

Pour l'exercice 2021 et au-delà, les taux d'imposition effectifs retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

	Taux nominal	Taux effectif
Etablissements de Crédit		
Banque Nationale Agricole	35%	20%
Autres services financiers		
BNA Capitaux	15%	15%
SOFINREC	35%	35%
SICAR INVEST	35%	35%
SOIVM SICAF	35%	35%
AMI	35%	35%
SICAF Participations	35%	35%
SICAV BNA	0%	0%
Placement Obligataire SICAV	0%	0%
Promotion immobilière		
SIMPAR	15%	15%
ESSOUKNA	15%	15%
SIVIA	15%	15%
SPI MADINA	15%	15%
LES CÉILLETS	15%	15%
Autres services		
Tunisie Informatique Services	15%	15%
SOGEST	15%	15%
AGROSERVICES	10%	10%
ZIED SARL	25%	25%

3.9-Faits marquants de l'exercice 2021

Le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 06/05/2021, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 50.000 mDT susceptible d'être porté à un maximum de 70.000 mDT, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne dont la durée de vie est de 5 ans pour les catégories A et C et 7 ans dont deux années de grâce pour les catégories B et D. Les intérêts sont calculés au taux de 8,6% et/ou TMM + 2,25% pour la catégorie A, au taux de 9,1% et/ou TMM + 2,5% pour la catégorie C, au taux de 8,8% et/ou TMM + 2,5% pour la catégorie B et au taux de 9,3% et/ou TMM+2,75% pour la catégorie D. L'emprunt a été clôturé avec succès le 09/06/2021 pour un montant 70.000 mDT.

La compagnie AMI Assurances a procédé à une opération d'augmentation de son capital. À l'issue de cette opération, la Banque nationale agricole a porté sa participation directe dans le capital de l'assureur à 45,22% et devient par conséquent actionnaire majoritaire de la société.

Convaincu de l'importance de la solidarité de toutes les forces pour surmonter la situation actuelle du pays, la banque a fait don d'un montant de 22.382 mDT au profit du ministère de l'éducation.

Banque citoyenne et responsable, la BNA s'est impliquée dans une démarche de responsabilité sociétale par la réhabilitation et l'aménagement de 6 établissements scolaires sis dans différents gouvernorats.

Suite à l'accord signé le 26 Juillet 2021 entre l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), la Fédération générale des banques et des établissements financiers et l'Union générale tunisienne du travail, il a été décidé de porter les indemnités servies aux personnels des banques et des établissements financiers à l'occasion du départ à la retraite de six à douze mois de salaire, et ce à compter du 31 mai 2021.

4- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

4.1-Entités incluses dans le périmètre :

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la mère consolidante, 22 entités au 31 décembre 2021:

- 18 filiales traitées par intégration globale ;

- 4 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Toutes ces entités sont établies et résidentes en Tunisie.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenants au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Etablissements de Crédit			
Banque Nationale Agricole	Intégration globale	100,000%	99,833%
Autres services financiers			
BNA Capitaux	Intégration globale	99,996%	99,27%
SOFINREC	Intégration globale	100,000%	99,29%
SICAR INVEST	Intégration globale	93,300%	74,77%
SOIVM SICAF	Intégration globale	100,000%	77,58%
SICAF Participations	Intégration globale	99,986%	99,82%
SICAV BNA (2)	Intégration globale	35,22%	31,66%
Placement Obligataire SICAV (2)	Intégration globale	0,09%	0,06%
ZIED SARL	Intégration globale	100,00%	30,65%
CAP BANK	Mise en équivalence	23,82%	23,78%
TUNIS-RE	Mise en équivalence	21,51%	19,77%
AMI	Intégration globale	52,16%	52,07%
SODINO	Mise en équivalence	24,75%	24,71%
Promotion immobilière			
SIMPAR (1)	Intégration globale	40,51%	33,38%
ESSOUKNA	Intégration globale	69,96%	23,41%
SIVIA	Intégration globale	99,99%	42,24%
SPI MADINA	Intégration globale	100,00%	41,04%
LES ŒILLETES	Intégration globale	100,00%	52,88%
Autres services			
Tunisie Informatique Services	Intégration globale	74,00%	46,64%
SOJET SUD	Intégration globale	74,57%	53,95%
SOGEST	Intégration globale	94,76%	44,93%
AGROSERVICES (3)	Intégration globale	34,85%	34,79%
GENERALE DE VENTE (4)	Mise en équivalence	50,00%	49,91%

(1) La BNA détient 33,926% des droits de vote dans la société cotée en bourse SIMPAR. Les autres droits de vote sont distribués comme suit :

Actionnaires	% de droits de vote
Groupe des Assurances de Tunisie - GAT	18,76%
CTAMA	10,58%
COMAR	7,17%
Autres actionnaires détenant individuellement moins de 5%	63,49%

Bien que ne détenant pas la majorité des droits de vote, la Banque Nationale Agricole dispose, en fait, de la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières de la société SIMPAR, en raison de la dilution du capital de cette dernière.

Ce contrôle exclusif de fait est, en outre, démontré historiquement et actuellement à travers la désignation par la BNA de la majorité des membres du conseil d'administration de la cible.

(2) La SICAV BNA et Placement Obligataire SICAV sont retenues dans le périmètre de consolidation en raison de la capacité du Groupe à désigner la totalité des membres de leurs conseils d'administration. Par ailleurs, la BNA assure la fonction de dépositaire dans ces organismes et la filiale BNA Capitaux assure celle de gestionnaire.

(3) Le tableau suivant justifie le contrôle de droit exercé par le Groupe BNA sur la société

AGROSERVICES :

Sociétés	S.P.B	AGRO-SERVICES	SODAL (*)	SFL (*)	SODEAT (*)
BNA (Directe)	49 993	1 791	144 676		
S.P.B		300		153 537	95 352
SODAL		300			1
SFL		300			
SODEAT		300			
TOTAL	49 993	2 991	144 676	153 537	95 353
Capital (Nombre d'actions)	50 000	6 000	209 648	249 532	126 821
% de contrôle	99,99%	49,85%	69,01%	61,53%	75,19%

(*) : Sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation :

- SODAL arrête ses états financiers au 31 août de chaque exercice et elle ne prépare pas des états financiers arrêtés au 31 décembre pour les besoins de consolidation ;

- les sociétés SFL et SODEAT qui sont contrôlées par le Groupe sont en liquidation.

Compte non tenu des participations des sociétés SODAL, SFL et SODEAT, le pourcentage de contrôle du Groupe BNA est de 34,85%.

4) La société La Générale de Vente « GEVE » est contrôlée par la Société Tunisienne de Banque

« STB ». Ce contrôle de droit est démontré par la détention de 50.001% des droits de vote dans la société « GEVE ».

Il est à signaler que les comptes consolidés ont été établis sur la base des états financiers de la société mère et ceux des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. Toutefois, les sociétés; SOGEST, SODINO, GEVE, TUNISRE et CAPBANK n'ont pas fourni des comptes certifiés par leurs commissaires aux comptes à la date d'arrêtée des états financiers consolidés.

5- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

5.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 328.898 mDT au 31/12/2021 contre 132.475 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 196.423 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Avoirs en caisse en dinars	60 527	44 786	15 741	35,1%
Avoirs en caisse en devises	5 532	4 424	1 108	25,0%
Avoirs auprès de la BCT en dinars	122 896	4 512	118 384	2623,8%
Avoirs chez la BCT en devises	86 846	54 695	32 151	58,8%
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	30 710	14 145	16 565	117,1%
Mouvements IBS	22 455	9 981	12 474	125,0%
Avoirs auprès du CCP	383	383	-	-
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(451)	(451)	-	-
Total	328 898	132 475	196 423	148,3%

5.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 84.970 mDT au 31/12/2021 contre 75.496 mDT au 31/12/2020, soit une augmentation de 9.474 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
A - Créances sur les établissements bancaires	59 530	47 435	12 095	25,5%
Comptes courants & autres créances	19 505	7 418	12 087	162,9%
Prêts sur le marché monétaire en dinars	40 000	40 000	-	-
Intérêts à percevoir	25	17	8	47,1%
B - Créances sur les établissements financiers	25 716	28 337	(2 621)	(9,2%)
Comptes courants	1 374	1 517	(143)	(9,4%)
Prêts à MLT	23 553	26 705	(3 152)	(11,8%)
Créances rattachées sociétés de leasing	-	(48)	48	100,0%
Intérêts à percevoir	789	163	626	384,0%
Total brut	85 246	75 772	9 474	12,5%
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(276)	(276)	-	-
Total net	84 970	75 496	9 474	12,5%

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	14 178	45 352	-	-	-	59 530
Comptes courants & autres créances	14 178	5 327	-	-	-	19 505
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	-	-	-	40 000
Intérêts à percevoir	-	25	-	-	-	25
B - Créances sur les établissements financiers	1 374	4 036	10 084	10 222	-	25 716
Comptes courants	1 374	-	-	-	-	1 374
Prêts à MLT	-	3 247	10 084	10 222	-	23 553
Créances rattachées sociétés de leasing	-	-	-	-	-	-
Intérêts à percevoir	-	789	-	-	-	789
Total brut au 31 décembre 2021	15 552	49 388	10 084	10 222	-	85 246
Total brut au 31 décembre 2020	8 110	42 738	16 376	8 548	-	75 772

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2021
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(276)	-	-	-	(276)
Total	(276)	-	-	-	(276)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 276 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

5.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2021 à 12.701.710 mDT contre 11.780.659 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 921.051 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Engagements bruts agricoles	1 034 665	962 960	71 705	7,4%
Comptes débiteurs	128 179	97 360	30 819	31,7%
Autres concours à la clientèle	533 693	520 106	13 587	2,6%
Crédits sur ressources spéciales	242 463	236 956	5 507	2,3%
Intérêts impayés et créances rattachées	135 535	112 453	23 082	20,5%
Produits constatés d'avance	(5 205)	(3 915)	(1 290)	(33,0%)
Engagements bruts commerciaux et industriels	13 509 556	12 374 605	1 134 951	9,2%
Comptes débiteurs	2 169 310	1 851 116	318 194	17,2%
Autres concours à la clientèle	10 843 768	10 041 270	802 498	8,0%
Crédits sur ressources spéciales	100 822	106 218	(5 396)	(5,1%)
Intérêts impayés et créances rattachées	445 805	416 927	28 878	6,9%
Produits constatés d'avance	(50 149)	(40 926)	(9 223)	(22,5%)
Comptes courants associés	541	541	-	-
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	126 293	127 416	(1 123)	(0,9%)
Créances bancaires détenues par la SOFINREC	606 361	585 256	21 105	3,6%
Encours brut	15 277 416	14 050 778	1 205 533	8,6%
Provisions sur créances à la clientèle	(2 000 263)	(1 779 882)	(220 381)	(12,4%)
Provisions sur créances classées	(1 397 327)	(1 284 905)	(112 422)	(8,7%)
Provisions additionnelles	(428 265)	(365 713)	(62 552)	(17,1%)
Provisions collectives sur créances non classées	(174 671)	(129 264)	(45 407)	(35,1%)
Intérêts et agios réservés	(575 443)	(490 237)	(85 206)	(17,4%)
Sur engagements agricoles	(90 272)	(83 266)	(7 006)	(8,4%)
Sur engagements commerciaux et industriels	(450 962)	(372 803)	(78 159)	(21,0%)
Sur créance détenues par la SOFINREC	(34 209)	(34 168)	(41)	(0,1%)
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(2 575 706)	(2 270 119)	(305 587)	(13,5%)
Encours net	12 701 710	11 780 659	921 051	7,8%

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	55 660	55 843
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	476	476
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	56 136	56 319
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	67 843	68 783
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	2 314	2 314
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	70 157	71 097
Total	126 293	127 416

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi :

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclass.	31/12/2021
Créances douteuses	(1 650 618)	(235 465)	60 491	-	(1 825 592)
Provisions collectives	(129 264)	(45 407)	-	-	(174 671)
Total	(1 779 882)	(280 872)	60 491	-	(2 000 263)

5.3.1- Créances bancaires détenues par la SOFINREC

En consolidation, la structure des créances bancaires détenues par la filiale d'accueil (SOFINREC) se présente au 31 décembre 2021 comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Engagements bruts en principal	572 152	551 088	21 064	3,8%
Intérêts et créances rattachées	34 209	34 168	41	0,1%
Engagements bruts	606 361	585 256	21 105	3,6%
Provisions et agios réservés	(606 361)	(585 256)	(21 105)	(3,6%)
Encours net	-	-	-	-

5.3.2- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements du Groupe BNA, ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2021 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Classe 0	11 981 499	9 936 540	11 905 607	9 865 838	-	-	(120)	(191)
Classe 1	1 498 129	2 267 663	1 484 415	2 251 182	-	-	(5 695)	(6 013)
Total des créances courantes	13 479 628	12 204 203	13 390 022	12 117 020	-	-	(5 815)	(6 204)
Classe 2	37 035	83 407	35 484	81 893	(2 659)	(8 319)	(4 541)	(8 260)
Classe 3	113 639	225 268	112 239	220 395	(18 642)	(46 849)	(24 219)	(35 991)
Classe 4	2 632 068	2 842 636	2 939 826	2 557 113	(1 823 490)	(1 609 964)	(514 508)	(424 156)
Total des créances classées	2 782 742	3 151 311	3 087 549	2 859 401	(1 844 791)	(1 665 132)	(543 268)	(468 407)
Total des créances en mDT	16 262 370	15 355 514	16 477 571	14 976 421	(1 844 791)	(1 665 132)	(549 083)	(474 611)
Taux des créances classées	17,11%	20,52%	18,74%	19,09%				

5.3.3- Provisions collectives

En application de l'article 10 (Nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2022-02 du 04 Mars 2022, le Groupe a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi, à la date du 31 Décembre 2021, le solde de la provision collective comptabilisée par le Groupe s'élève à 174.671 mDT et s'analyse comme suit :

	Eng (0 et 1) HFB	TMMgi	Δgi	TPgi	Provision Collective
Professionnels du secteur privé					
Agriculture	579 235	8,56%	5,00%	30,00%	23 555
Industries mécaniques et électriques	789 184	1,37%	4,00%	30,00%	12 723
Oléifacteurs	188 169	5,59%	1,25%	30,00%	3 859
Industries agroalimentaires	707 009	1,75%	1,25%	30,00%	6 360
Industries pharmaceutiques	17 902	8,58%	1,00%	30,00%	515
Autres industries	828 484	3,68%	3,50%	30,00%	17 846
BTP	389 394	2,09%	5,00%	30,00%	8 278
Tourisme	127 251	6,63%	9,00%	30,00%	5 967
Agences de Voyages	7 371	12,09%	7,75%	30,00%	439
Agence de location de voitures	1 164	19,47%	7,50%	30,00%	94
Promotion Immobilière	486 671	4,69%	5,00%	25,00%	11 793
Exportateurs d'huile d'olive	202 784	0,00%	1,00%	30,00%	608
Commerce	1 171 984	5,16%	1,50%	30,00%	23 420
Santé	40 676	7,87%	1,00%	30,00%	1 082
Télécom et TIC	54 361	1,25%	1,00%	30,00%	366
Autres services	540 848	4,35%	2,75%	30,00%	11 518
Contreparties publiques					
Entreprises publiques opérant dans les secteurs concurrentiels	229 757	0,00%	5,00%	30,00%	3 446
Autres organismes publics	4 525 002	0,00%	1,50%	30,00%	20 363
Particuliers					
Crédits logements_Privé	279 304	5,37%	1,50%	15,00%	2 878
Consommation_Privé	538 540	5,76%	2,00%	30,00%	12 529
Crédits logements_Public	130 045	0,89%	1,00%	15,00%	369
Consommation_Public	1 098 250	0,52%	1,50%	30,00%	6 662
Total Classes 0 & 1					174 671

5.3.4- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, le Groupe a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2021, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2021 s'élève à 428.265 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 62.552 mDT par rapport au 31/12/2020.

5.3.5- Créances consolidées et créances prises en charge par l'État

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, le Groupe a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publiques et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57.267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'État a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272.325 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'État, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 25 ans arrive à terme au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'État, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'État (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2021 (3)	Encours au 31/12/2021 actualisé (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	24 452	32 814	7 180	6 130	1 050
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	116 280	156 044	32 675	28 072	4 602
Total en mDT	329 591	140 733	188 859	39 855	34 202	5 653

5.3.6- Engagements des entreprises publiques

Les actifs du Groupe comportent des engagements importants des entreprises publiques. Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2021 :

Cadre légal	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés					EI Fouledh
		Office des Céréales	ETAP	TRANSTU	O.T.D	O.N.H	
Engagements au 31/12/2020	4 288 918	3 303 107	59 627	84 656	142 178	84 343	84 581
Engagements au 31/12/2021	5 176 212	3 940 881	70 540	94 412	162 221	180 469	94 242
Garanties de l'état au 31/12/2021	2 992 416	2 344 881	-	94 412	161 722	180 469	72 185
Autres Garanties au 31/12/2021 (**)	1 630 332	1 596 000	25 000	-	500	-	-
Agios et intérêts réservés au 31/12/2021	33 388	-	-	-	-	-	21 395
Classe au 31/12/2021	-	0	0	0	0	0	4
Provisions au 31/12/2021	4 069	-	-	-	-	-	-

5.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial du Groupe s'élève à 392.680 mDT au 31/12/2021 contre 256.018 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 136.662 mDT. Le portefeuille titres commercial détenu par le Groupe se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
1. Titres à revenu variable	98 557	84 829	13 728	16,2%
Titres de placement	42 032	11 469	30 563	266,5%
Parts dans les OPCVM (Placement)	67 450	75 496	(8 046)	(10,7%)
Total brut	109 482	86 965	22 517	25,9%
Provisions sur titres à revenu variable	(10 925)	(2 136)	(8 789)	(411,5%)
2. Titres à revenu fixe	294 123	171 189	122 934	71,8%
Bons de trésor	100 247	70 746	29 501	41,7%
Créances et dettes rattachées sur bons de trésor	1 838	1 639	199	12,1%
Obligations	70 862	96 200	(25 338)	(26,3%)
Créances rattachées sur obligations	3 434	2 604	830	31,9%
Billets de trésorerie et certificats de dépôt	117 742	-	117 742	-
Total brut	294 123	171 189	122 934	71,8%
Total net	392 680	256 018	136 662	53,4%

5.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement du Groupe ont totalisé 2.982.422 mDT au 31/12/2021 contre 1.661.932 mDT au 31/12/2020. Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres d'investissement (1)	Titres participatifs	Obligations	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 31/12/2021
Val. brute au 31/12/2021	330 312	-	258 876	59 694	35 398	32 798	2 248 191	2 965 269
Valeur au 1er janvier	294 311	35 000	106 585	38 610	15 499	43 691	1 176 875	1 710 571
Acquisitions / souscriptions	36 239	-	229 232	22 584	19 899	-	1 156 029	1 463 983
Cessions / Remboursement	(238)	-	(76 941)	(1 500)	-	(10 893)	(84 713)	(174 285)
Reclassements	-	(35 000)	-	-	-	-	-	(35 000)
Créances rattachées	893	-	6 966	-	5 100	15	116 375	129 349
Prov. au 31/12/2021	(107 966)	-	(500)	(3 731)	2	-	-	(112 195)
Provisions au 1er janvier	(98 512)	-	-	(3 769)	-	-	-	(102 281)
Dotations	(11 959)	-	(500)	(475)	2	-	-	(12 932)
Reprises	2 505	-	-	513	-	-	-	3 018
Val. nette au 31/12/2021	223 239	-	265 342	55 963	40 500	32 813	2 364 566	2 982 422
Val. brute au 31/12/2020	294 311	35 000	106 585	38 610	15 499	43 691	1 176 875	1 710 571
Créances rattachées	274	2 435	5 006	-	2 676	15	43 234	53 640
Provisions au 31/12/2020	(98 512)	-	-	(3 769)	-	-	-	(102 281)
Val. nette au 31/12/2020	196 073	37 435	111 591	34 841	18 175	43 706	1 220 109	1 661 932

(1) Les titres d'investissement comprennent les titres de participations-financement (Titres en rétrocession), les autres titres de participation ainsi que la participation de la Banque mère au capital de la Société de Développement Agricole Lakhmès (SODAL) dans laquelle elle détient 69%. (voir note 3.1.1)

5.6- Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

Société	2021		2020	
	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en%	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en%
TUNIS-RE	47 408	19,77%	43 872	19,07%
AMI (*)	-	52,07%	5 442	24,71%
SODINO	4 855	24,71%	4 855	24,71%
CAP BANK	2 524	23,78%	2 471	23,78%
GENERALE DES VENTES	4 818	49,91%	1 130	49,91%
Total	59 604		57 770	

(*) A partir de l'exercice 2021, l'assureur AMI compte parmi les entreprises intégrées globalement.

5.7- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par le Groupe.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2021, une valeur brute de 402.387 mDT et des amortissements et des provisions de 180.503 mDT soit une valeur nette de 221.884 mDT contre 151.276 mDT au 31/12/2020.

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31 décembre 2021, s'établit comme suit :

	Valeur au 31/12/2020	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement / Réaffectation	Valeur au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	32 915	1 940	(1)	2 027	36 881
Logiciels	32 915	1 940	(1)	2 027	36 881
Amortissements	(28 167)	(3 589)	1	(3 832)	(33 560)
Logiciels	(28 167)	(3 589)	1	(3 832)	(33 560)
Total net (1)	4 748	(1 649)	-	(1 805)	3 321
Immobilisations corporelles	267 300	16 062	(1 207)	85 378	365 506
Terrains	7 989	-	-	10 928	18 917
Constructions	97 950	1 745	-	69 190	168 885
Agencements, aménagements et installations	52 556	815	-	10 378	63 749
Matériel de transport	6 453	311	(315)	1 045	7 494
Matériel et outillage	86	8	-	-	94
MMB et Matériel informatique	65 721	4 153	-	4 048	73 922
Immobilisations en cours	31 374	8 915	-	(12 048)	26 214
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	393	-	-	-	393
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	151	-	-	-	151
Immobilisations en dation (*)	4 627	-	-	-	4 627
Autres immobilisations incorporelles	-	115	(892)	1 837	1 060
Amortissements	(119 878)	(12 149)	279	(14 300)	(146 048)
Constructions	(36 234)	(3 388)	-	(6 128)	(45 750)
Agencements, aménagements et installations	(31 577)	(3 538)	-	(1 915)	(37 030)
Matériel de transport	(4 724)	(694)	279	(885)	(6 024)
Matériel et outillage	(76)	(4)	-	-	(80)
MMB et Matériel informatique	(47 267)	(4 315)	-	(2 845)	(54 427)
Autres immobilisations incorporelles	-	(210)	-	(2 527)	(2 737)
Dépréciations	(895)	-	-	-	(895)
Immobilisations en dation (*)	(895)	-	-	-	(895)
Total net (2)	146 527	3 913	(928)	71 078	218 563
Total général (1)+(2)	151 276	2 264	(928)	69 273	221 884

(*) Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2021 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 216	(858)	(858)
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	639	690	51	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	120	120	-	-
Total		4 627	3 907		(858)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues.

Ces immobilisations sont hors exploitation et destinés à être vendus.

5.8- Autres actifs

Les autres postes d'actif du Groupe ont totalisé 2871.891 mDT au 31/12/2021 contre 557.867 mDT au 31/12/2020. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Comptes d'attente et de régularisation	149 856	102 150	47 706	46,7%
Débiteurs divers	48 495	44 023	4 472	10,2%
État, impôts & taxes	42 793	19 509	23 284	119,4%
Commissions de gestion à percevoir	27 069	21 618	5 451	25,2%
Ajustements devises	2 637	2 129	508	23,9%
Comptes liés à la compensation	32 488	17 980	14 508	80,7%
Autres comptes	(3 626)	(3 109)	(517)	(16,6%)
Actifs d'impôts sur les résultats :	71 901	68 660	(35 103)	(51,1%)
Actifs d'impôts exigibles	16 246	23 589	(7 343)	(31,1%)
Actifs d'impôts différés	55 655	45 071	10 584	23,5%
Actifs d'exploitation des filiales non financières	2 462 377	178 638	2 283 739	1278,4%
Stocks de terrains à bâtir	58 986	61 179	(2 193)	(3,6%)
Stocks de travaux immobiliers en cours	53 482	35 835	17 647	49,2%
Stocks de travaux immobiliers terminés	47 299	70 869	(23 570)	(33,3%)
Autres stocks	1 329	1 386	(57)	(4,1%)
Clients et comptes rattachés	2 301 281	9 369	2 291 912	24462,7%
Autres actifs	187 757	208 419	(20 662)	(9,9%)
Prêts au personnel	78 642	64 201	14 441	22,5%
Charges reportées	215	861	(646)	(75,0%)
Stock cartes de retrait	1 065	845	220	26,0%
Dotations timbres postaux	450	393	57	14,5%
Dotations timbres fiscaux	22	20	2	10,0%
Dotations timbres spéciaux de voyage	56	43	13	30,2%
Dépôts et cautionnements	5 859	1 733	4 126	238,1%
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 870	79 870	-	-
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 529	25 529	-	-
Autres comptes	(61 798)	34 924	(96 722)	(276,9%)
Autres Actifs	34 653	-	34 653	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	23 194	-	23 194	-
Total Net	2 871 891	557 867	2 314 024	414,8%

5.8.1- Comptes liés à la compensation

Au 31 Décembre 2021, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 32.488 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 332.866 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commissions chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

5.8.2- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	23 990	23 990
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	38 973	38 973
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 730	40 730
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	40 897	40 897
Total	79 870	79 870

5.8.3- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévue par la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), ainsi que l'opération d'abandon de créances agricoles prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 259	14 259
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	11 270	11 270
Total	25 529	25 529

5.9- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 2.216.896 mDT au 31/12/2021 contre 1.943.568 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 273.328 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Utilisations auprès de la BCT en devises	473	-	473	-
Emprunts auprès de la BCT en dinars	2 215 000	1 943 000	272 000	14,0%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	1 423	568	855	150,5%
Total	2 216 896	1 943 568	273 328	14,1%

5.10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 1.586.875 mDT au 31/12/2021 contre 827.585 mDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une augmentation de 759 290 mDT. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	1 583 766	826 167	757 599	91,7%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	3 109	1 418	1 691	119,3%
Total	1 586 875	827 585	759 290	91,7%

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Comptes à vue	28 313	11 872	16 441	138,5%
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	1 404 548	677 950	726 598	107,2%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	151 710	135 849	15 861	11,7%
Intérêts à payer	2 304	1 914	390	20,4%
Total	1 586 875	827 585	759 290	91,7%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	28 313	-	-	-	28 313
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	1 404 548	-	-	-	1 404 548
Emprunts sur le marché monétaire en devises	151 710	-	-	-	151 710
Intérêts à payer	2 304	-	-	-	2 304
Total	1 586 875	-	-	-	1 586 875

5.11- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 9.652.457 mDT au 31 décembre 2021 contre 8.640.525 mDT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une augmentation de 1011.932 mDT, soit une progression de 11,7%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Dépôts en dinars	8 889 070	7 875 872	1 013 198	12,9%
Dépôts à vue en dinars	2 376 371	2 225 123	151 248	6,8%
Dépôts d'épargne en dinars	3 305 929	3 075 891	230 038	7,5%
Bons de caisse en dinars	38 007	46 212	(8 205)	(17,8%)
Comptes à terme en dinars	223 063	194 999	28 064	14,4%
Comptes spéciaux de placement en dinars	1 692 387	1 805 139	(112 752)	(6,2%)
Certificats de dépôt en dinars	743 500	313 000	430 500	137,5%
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	509 813	215 508	294 305	136,6%
Dépôts en devises	701 104	699 808	1 296	0,2%
Dépôts à vue en devises	490 621	485 196	5 425	1,1%
Bons de caisse en devises	16 067	19 099	(3 032)	(15,9%)
Comptes à terme en devises	64 303	60 270	4 033	6,7%
Comptes de placement en devises	102 803	101 845	958	0,9%
Autres sommes dues à la clientèle en devises	27 310	33 398	(6 088)	(18,2%)
Dettes rattachées	62 283	64 845	(2 562)	(4,0%)
Intérêts à payer sur dépôts à vue	13 556	8 604	4 952	57,6%
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	374	417	(43)	(10,3%)
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	34 537	32 606	1 931	5,9%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	47 503	54 905	(7 402)	(13,5%)
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(33 687)	(31 687)	(2 000)	(6,3%)
Total	9 652 457	8 640 525	1 011 932	11,7%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	6 201 253	1 028 186	1 359 609	300 022	-	8 889 070
Dépôts en devises	517 931	124 358	40 734	18 081	-	701 104
Dettes rattachées	-	62 283	-	-	-	62 283
Total	6 719 184	1 214 827	1 400 343	318 103	-	9 652 457

5.12- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales du Groupe ont totalisé 619.770 mDT au 31 décembre 2021 contre 648.122 mDT au 31 décembre 2020. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Emprunts matérialisés	276 045	301 675	(25 630)	(8,5%)
Emprunts obligataires	265 424	291 637	(26 213)	(9,0%)
Intérêts à payer emprunts obligataires	10 621	10 038	583	5,8%
Ressources spéciales	332 270	333 376	(1 106)	(0,3%)
Ressources extérieures	97 038	103 468	(6 430)	(6,2%)
Ressources budgétaires	259 056	257 344	1 712	0,7%
Ecart de conversion sur emprunts	(24 680)	(28 259)	3 579	12,7%
Intérêts à payer sur ressources spéciales	856	823	33	4,0%
Autres fonds empruntés	11 455	13 071	(1 616)	(12,4%)
Autres fonds empruntés	6 125	11 246	(5 121)	(45,5%)
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	5 330	1 825	3 505	192,1%
Total	619 770	648 122	(28 352)	(4,4%)

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	-	15 735	51 492	196 052	12 766	276 045
Emprunts obligataires	-	5 114	51 492	196 052	12 766	265 424
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	10 621	-	-	-	10 621
Ressources spéciales	-	261 009	10 447	41 619	19 195	332 270
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	1 097	10 447	41 619	19 195	72 358
Ressources budgétaires	-	259 056	-	-	-	259 056
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	856	-	-	-	856
Autres fonds empruntés	-	11 455	-	-	-	11 455
Autres fonds empruntés	-	6 125	-	-	-	6 125
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	-	5 330	-	-	-	5 330
Total	-	288 199	61 939	237 671	31 961	619 770

5.12.1- Ressources budgétaires

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2021 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 501
Impayés en intérêts su FOPRODI & BIRD	1 473
Total	10 974

Notons qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

5.13- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 3.514.367 mDT au 31 décembre 2021 contre 624.641 mDT au 31 décembre 2020. Ils se présentent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Etat, impôts et taxes	43 592	59 608	(16 016)	(26,9%)
Impôts sur les sociétés	75 663	49 987	25 676	51,4%
Contribution exceptionnelle et contribution sociale de solidarité	6 224	6 909	(685)	(9,9%)
Fournisseurs divers	11 941	11 999	(58)	(0,5%)
Organismes sociaux	51 988	49 703	2 285	4,6%
Comptes d'ajustement devises passifs	3 127	162	2 965	1830,2%
Devises reçues en instance d'affectation	13 458	14 617	(1 159)	(7,9%)
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	958	958	-	-
SWAPS devises	(802)	278	(1 080)	(388,5%)
Congés à payer	14 830	14 470	360	2,5%
Produits perçus d'avance	9 193	8 706	487	5,6%
Excédents de caisse	6 753	4 829	1 924	39,8%
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	2 200 863	1 997	2 198 866	110108,5%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	-	-
Comptes liés à la compensation passifs	332 866	136 750	196 116	143,4%
Comptes de régularisation	2 863	(15 692)	18 555	118,2%
Comptes Etatiques créditeurs	1 118	920	198	21,5%
Créditeurs divers	72 991	74 466	(1 475)	(2,0%)
Versements de Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 133 MDT	78 373	78 434	(61)	(0,1%)
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	6 489	6 242	247	4,0%
Versements de Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	66 044	66 095	(51)	(0,1%)
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	24 741	23 854	887	3,7%
Fournisseurs d'immobilisations	1 003	3 339	(2 336)	(70,0%)
Autres Passifs	29 238	-	29 238	-
Provisions techniques brutes	420 045	-	420 045	-
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	10 139	-	10 139	-
Provisions pour passifs et charges	30 586	25 927	4 659	18,0%
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (**)	9 529	9 340	189	2,0%
Provisions pour risque fiscal et social	43	136	(93)	(68,4%)
Provisions pour pénalités BCT	1 561	2 462	(901)	(36,6%)
Provisions sur engagement par signature	17 386	13 300	4 086	30,7%
Provisions pour suspens Inter-Siège T24h	2 067	689	1 378	200,0%
Total	3 514 367	624 641	2 889 726	462,6%

(**) En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, le Groupe a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2021 s'élève à 9.529 mDT contre 9.340 mDT au 31/12/2020.

5.14- Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres revenant au groupe se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Capital social	320 000	320 000	-	-
Dotation de l'État	43 098	43 098	-	-
(-) Part des minoritaires dans la dotation de l'état	(72)	(76)	4	5,3%
Réserves consolidés part du groupe	1 226 031	1 181 295	44 736	3,8%
Actions propres et d'auto-contrôle	(1 326)	(1 360)	34	2,5%
Résultat net de l'exercice, part du groupe	173 366	107 639	65 727	61,1%
Total	1 761 097	1 650 596	110 501	6,7%

5.15- Réserves consolidés

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par le groupe dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Les réserves consolidées s'élèvent au 31 décembre 2021 à 1.226.031 mDT contre 1.181.295 mDT au 31 décembre 2020. Elles se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Contribution de la mère consolidante	1 268 503	1 196 210	72 293	6,0%
+ Part du groupe, dans les primes d'émission	236 929	236 907	22	0,0%
+ Part du groupe, dans les primes de fusion	14 846	14 845	1	0,0%
+ Part du groupe, dans les autres réserves	1 017 263	945 023	72 240	7,6%
- Part des minoritaires dans le capital libéré	(535)	(565)	30	5,3%
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	(43 159)	(19 173)	(23 986)	(125,1%)
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	11 432	15 465	(4 033)	(26,1%)
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	(10 745)	(11 207)	462	4,1%
Total	1 226 031	1 181 295	44 736	3,8%

5.16- Résultat de l'exercice, part du groupe

L'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est soldé par un résultat consolidé positif, avant modifications comptables, de 173.366 mDT contre un résultat de même nature de 107.639 mDT au 31 décembre 2020. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Contribution de la mère consolidante	170 781	102 646	68 135	66,4%
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	3 591	8 554	(4 963)	(58,0%)
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	(3 918)	(4 135)	217	5,2%
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	2 912	574	2 338	407,3%
Total	173 366	107 639	65 727	61,1%

5.17- Résultat de base par action (Bénéfice par action)

Les capitaux propres revenant au groupe se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Bénéfice net de l'exercice (part du groupe)	173 366	107 639	65 727	61,1%
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	64 000 000	-	-
Nombre d'actions propres	129 299	114 268	15 031	13,2%
% par rapport aux actions en circulation	0,20%	0,18%	0,02%	13,2%
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période (1)	63 870 701	63 885 732	(15 031)	(0,02%)
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	2,714	1,685	1,029	61,1%

(1) Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation correspond au nombre d'actions émises par la société mère corrigé de l'effet des actions propres et d'auto-contrôle détenues par la mère émettrice et par ses filiales.

Lorsque des actions ordinaires sont émises mais ne sont encore que partiellement libérées, elles sont traitées dans le calcul du résultat de base par action comme une fraction d'une action ordinaire dans la mesure où elles étaient autorisées à participer aux dividendes de la période relatifs à une action ordinaire entièrement libérée.

5.18- Actions propres et d'auto-contrôle

Figurent sous cet intitulé, les contreparties versées par la Banque mère et par ses filiales pour l'acquisition et la détention des actions émises par la BNA. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat ou de la vente, de ces actions. La contrepartie reçue au titre de la cession de ces actions, ainsi que les dividendes perçus sont constatés directement en capitaux propres sous l'intitulé "Actions propres et d'auto-contrôle".

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un montant de 1.326 mDT contre 1.360 mDT au 31 décembre 2020.

6- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste totalise 1.448.977 mDT au 31 décembre 2021 contre 1.584.452 mDT au 31 décembre 2020. Il se décompose comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
a- En faveur d'établissements bancaires	564 509	819 146	(254 637)	(31,1%)
Contre garanties	371 000	642 000	(271 000)	(42,2%)
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	109 809	107 146	2 663	2,5%
Cession créances	83 700	70 000	13 700	19,6%
b- En faveur de la clientèle	804 313	685 151	119 162	17,4%
Débiteurs par avals et acceptations	45 997	40 927	5 070	12,4%
Débiteurs par lettres de garanties	135 156	79 361	55 795	70,3%
Débiteurs par obligations cautionnées	21 818	20 661	1 157	5,6%
Débiteurs par cautions fiscales	66 294	46 915	19 379	41,3%
Débiteurs par cautions sur marchés publics	519 057	485 596	33 461	6,9%
Avals billets de trésorerie	15 700	11 600	4 100	35,3%
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	291	91	200	219,8%
c- En faveur de l'État	80 155	80 155	-	-
Créances budgétaires transférées par l'État (*)	80 155	80 155	-	-
Total	1 448 977	1 584 452	(135 475)	(8,6%)

6.2- Actifs donnés en Garantie

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'établit à 2.215.000 mDT au 31/12/2021 contre 1.770.000 mDT au 31/12/2020. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Titres de créances	1 111 424	789 827	321 597	40,7%
Bons du trésor	989 826	941 173	48 653	5,2%
Emprunt obligataire 2014	113 750	39 000	74 750	191,7%
Total	2 215 000	1 770 000	445 000	25,1%

6.3- Engagements de financement donnés

Cette rubrique comporte les crédits aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	4 209	6 064	(1 855)	(30,6%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	4 209	6 064	(1 855)	(30,6%)
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	306 474	236 433	70 041	29,6%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	306 474	236 433	70 041	29,6%
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	221 215	202 823	18 392	9,1%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	221 215	202 823	18 392	9,1%
Total	531 898	445 320	86 578	19,4%

6.4- Engagements sur titres

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit :

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2019 (1)-(2)	Montant non libéré 2018
SODIS SICAR	3 328	2 496	832	832
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000	2 000
SWING	5 000	1 250	3 750	-
Total	12 328	5 746	6 582	2 832

6.5- Garanties reçues

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2021 des éléments suivants :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Garanties reçues des banques	180 000	410 000	(230 000)	(56,1%)
Garanties reçues de l'État	5 164 694	3 192 495	1 972 199	61,8%
Fonds Budgétaires & Dotation	391 160	379 094	12 067	3,2%
SOTUGAR	73 495	54 097	19 398	35,9%
FNG	41 138	42 684	(1 546)	(3,6%)
FGIC	266	266	(0)	(0,1%)
FNE	84	88	(4)	(4,5%)
G. ÉTAT	4 658 552	2 716 266	1 942 285	71,5%
Garanties reçues de la clientèle	1 819 136	2 952 183	(1 133 047)	(38,4%)
Garanties Hypothécaires	1 569 696	1 708 580	(138 884)	(8,1%)
Garanties financières	249 440	1 243 603	(994 163)	(79,9%)
Total	7 163 830	6 554 678	609 152	9,3%

7- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RESULTAT

7.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 1.168.326 mDT en 2021 contre 1.108.841 mDT en 2020, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 5,4%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	5 783	7 706	(1 923)	(25,0%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	2 945	3 370	(425)	(12,6%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	(50)	605	(655)	(108,3%)
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	2 884	3 692	(808)	(21,9%)
Report / Déport sur opérations de SWAPS	4	39	(35)	(89,7%)
Opérations avec la clientèle	1 124 441	1 068 155	56 286	5,3%
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	252 825	246 604	6 221	2,5%
Intérêts sur crédits à la clientèle	871 616	821 551	50 065	6,1%
Autres intérêts et revenus assimilés	38 102	32 980	5 122	15,5%
Total	1 168 326	1 108 841	59 485	5,4%

7.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par le Groupe ont totalisé 161.727 mDT en 2021 contre 146.079 mDT en 2020, soit une augmentation de 10,7 %. Elles se décomposent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	88 025	83 556	4 469	5,3%
Commissions sur opérations Monétique	14 540	11 458	3 082	26,9%
Commissions sur opérations de change	1 410	1 133	277	24,4%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	3 211	2 746	465	16,9%
Commissions sur location de coffre-fort	34	27	7	25,9%
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	27 583	26 285	1 298	4,9%
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	3 245	2 791	454	16,3%
Commissions sur avals billets de trésorerie	164	383	(219)	(57,2%)
Commissions de gestion d'OPCVM	776	618	158	25,6%
Commissions de gestion de fonds à capital risque	104	39	65	166,7%
Commissions diverses	22 635	17 043	5 592	32,8%
Total	161 727	146 079	15 648	10,7%

7.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Les gains ont atteint 35.855 mDT en 2021 contre 32.360 mDT en 2020. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Gains nets sur titres de transaction	9 848	9 561	287	3,0%
Intérêts nets sur Bons du Trésor	9 848	9 561	287	3,0%
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :	415	332	83	25,0%
Dividendes & revenus assimilés	1 018	613	405	66,1%
Pertes sur titres de placement	(626)	(1 307)	681	52,1%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(597)	(348)	(249)	(71,6%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	620	1 374	(754)	(54,9%)
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :	25 592	22 467	3 125	13,9%
Résultat sur opérations de change	20 833	17 640	3 193	18,1%
Commissions sur change manuel	4 759	4 827	(68)	(1,4%)
Total	35 855	32 360	3 495	10,8%

7.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 192.433 mDT en 2021 contre 97.514 mDT en 2020, soit une augmentation de 97,3%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	164 547	76 585	87 962	114,9%
Revenus des titres de participation et des titres en rétrocession	18 107	8 326	9 781	117,5%
Revenus des obligations	9 779	9 557	222	2,3%
Revenus des titres participatifs	-	3 046	(3 046)	(100,0%)
Total	192 433	97 514	94 919	97,3%

7.5- Marge nette des activités d'assurance

La marge nette des activités d'assurance a totalisé 59.430 mDT en 2021. Le détail se présente comme suit :

	31/12/2021
Produits des activités d'assurance	156 331
Primes_Non Vie	129 270
Primes_Vie	6 977
Produits des placements	19 834
Autres Produits	250
Charges des activités d'assurance	(96 901)
Charges de sinistres_Non Vie	(83 821)
Charges de sinistres_Vie	(6 342)
Charges des placements	(3 937)
Autres Charges	(2 801)
Total	59 430

7.6- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 689.443 mDT en 2021 contre 691.596 mDT en 2020, soit une régression de 0,3 %. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(225 215)	(160 453)	(64 762)	(40,4%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(205 749)	(152 011)	(53 738)	(35,4%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(1 009)	(346)	(663)	(191,6%)
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(15 103)	(211)	(14 892)	(7057,8%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(3 354)	(7 885)	4 531	57,5%
Opérations avec la clientèle	(433 725)	(498 395)	64 670	13,0%
Intérêts sur comptes à vue	(65 009)	(33 472)	(31 537)	(94,2%)
Intérêts sur comptes d'épargne	(160 052)	(149 140)	(10 912)	(7,3%)
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(208 664)	(315 783)	107 119	33,9%
Emprunts	(32 030)	(29 830)	(2 200)	(7,4%)
Autres intérêts et charges	1 527	(2 918)	4 445	152,3%
Total	(689 443)	(691 596)	2 153	0,3%

7.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 236.516 mDT en 2021 contre 210.031 mDT en 2020, soit une augmentation de 12,6 %. Il s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(231 324)	(207 382)	(23 942)	(11,5%)
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	(45 407)	(46 511)	1 104	2,4%
Autres créances passées en pertes	(29 915)	(15 041)	(14 874)	(98,9%)
Reprises de provisions pour créances douteuses	60 455	54 130	6 325	11,7%
Dotations aux provisions pour risques et charges	(18 883)	(14 269)	(4 614)	(32,3%)
Reprises sur provisions diverses	5 040	2 447	2 593	106,0%
Reprises de provisions et d'agios réservés sur créances cédées	26 953	13 489	13 464	99,8%
Sommes recouvrées au titre des créances passées en perte	647	1 231	(584)	(47,4%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales	3	3	-	-
Dotations aux provisions sur engagement par signature	(5 381)	(1 634)	(3 747)	(229,3%)
Reprises sur provisions sur engagement par signature	1 295	3 506	(2 211)	(63,1%)
Total	(236 516)	(210 031)	(26 485)	(12,6%)

7.8- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé 10.165 mDT en 2021 contre une somme nette positive de -14.754 mDT en 2020. Il se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres de participation	(5 085)	(4 792)	(293)	(6,1%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	(8 639)	(15 281)	6 642	43,5%
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres titres de participation	1 627	28	1 599	5710,7%
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	1 740	2 942	(1 202)	(40,9%)
Plus-values sur cessions des titres en rétrocession	192	2 349	(2 157)	(91,8%)
Total	(10 165)	(14 754)	4 589	31,1%

7.9- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 299.492 mDT en 2021 contre 220.577 mDT en 2020, soit une augmentation de 35,8%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Salaires (*)	(190 226)	(150 737)	(39 489)	(26,2%)
Charges sociales et fiscales	(58 045)	(46 533)	(11 512)	(24,7%)
Autres charges du personnel	(13 501)	(13 601)	100	0,7%
Charges sur assurance IDR (**)	(38 127)	(8 701)	(29 426)	(338,2%)
Charges sur assurance Epargne collective	570	(890)	1 460	164,0%
Variation des congés à payer	(163)	(115)	(48)	(41,7%)
Total	(299 492)	(220 577)	(78 915)	(35,8%)

(*) En date du 26 Juillet 2021, un accord a été signé entre l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), la Fédération Générale des Banques et des Établissements Financiers et l'Union Générale Tunisienne du Travail. En vertu des dispositions de cet accord, les employés des banques et des établissements financiers ont bénéficié de deux augmentations salariales de 5,3% et 6,7% relatives respectivement à 2020 et 2021, avec un effet rétroactif à compter du 1er Septembre 2020. A cet effet, la BNA a comptabilisé en charges du personnel un montant de 12.143 mDT dont 5.359 mDT relatif à l'exercice 2020 et le reliquat, soit 6.784mDT relatif à l'exercice 2021.

(**) Aux termes du même accord, l'indemnité servie aux employés des banques et des établissements financiers à l'occasion de leur départ à la retraite a été portée de six à douze mois de salaire et ce, à compter du 31 mai 2021.

Le montant de la prime à payer par la BNA au 31/12/2021 est estimé à 30.865 mDT.

7.10- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les Soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires se sont élevés à 3.102 mDT en 2021 contre 729 mDT en 2020. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Profits (pertes) exceptionnels(es)	(1 195)	1 636	(2 831)	(173,0%)
Pertes et profits sur opération d'arbitrage rejet monétique	(92)	-	(92)	-
Déficits de caisse	(9)	(13)	4	30,8%
Redressement fiscal	(2 277)	(894)	(1 383)	(154,7%)
Total	(3 102)	729	(3 831)	(525,5%)

7.11- Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 31/12/2021 à 22.382 mDT. Ce montant correspond exclusivement au don effectué par la BNA au profit du ministère de l'éducation.

7.12- Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices se compose de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et de la variation des actifs et passifs d'impôt différé (intégrés au bilan). Pour l'année 2021 la charge nette s'élève à 71.429 mDT contre 45 434 mDT en 2020. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020	Var	%
Charge des impôts courants de l'exercice (impôts exigibles)	(73 952)	(49 277)	(24 675)	(50,1%)
Résultat net d'impôt différé	2 523	3 843	(1 320)	(34,3%)
Total	(71 429)	(45 434)	(25 995)	(57,2%)

8- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

8.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net positif de 259.587 mDT s'expliquant principalement par :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 673.692 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 1.201.092 mDT ;
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 1.062.752 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 512.792 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 318.526 mDT.

8.2-Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2021 un flux de trésorerie net négatif de 1.052.384 mDT s'expliquant principalement par :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 186.529 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 1.221.073 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 17.840 mDT ;

8.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2021, un flux de trésorerie net positif de 32.432 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 70.000 mDT ;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 7.147 mDT ;
- Une diminution des ressources spéciales pour le montant de 41.259 mDT ;
- Le versement de dividendes pour le montant de 45.670 mDT ;

8.4-Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 3.405.478 mDT au 31/12/2021 contre aussi un solde négatif de 2.580.208 mDT au 31/12/2020. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2021 :

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation	%
Liquidités en dinars tunisiens :	249 990	96 891	153 099	158,0%
- Avoirs en caisse en dinars	60 527	44 786	15 741	35,1%
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	122 896	4 512	118 384	2623,8%
- Avoirs en CCP	383	383	-	-
- Mouvements IBS	22 455	9 981	12 474	125,0%
- Correspondants débiteurs en dinars	60 879	48 935	11 944	24,4%
- Correspondants créditeurs en dinars	(17 150)	(11 706)	(5 444)	(46,5%)
Liquidités en devises :	111 924	73 099	38 825	53,1%
- Caisse en devises	5 532	4 424	1 108	25,0%
- Avoirs à la BCT en devises	86 846	54 695	32 151	58,8%
- Correspondants débiteurs en devises	30 710	14 145	16 565	117,1%
- Correspondants créditeurs en devises	(11 164)	(165)	(10 999)	(6666,1%)
Emprunts en dinars	(3 619 548)	(2 620 950)	(998 598)	(38,1%)
Emprunts en devises	(152 183)	(135 849)	(16 334)	(12,0%)
Placements inférieurs à 3 mois	4 339	6 601	(2 262)	(34,3%)
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2021	(3 405 478)	(2 580 208)	(825 270)	(32,0%)

9- NOTE SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARRÊTÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Aucun évènement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :

- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
- Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

10- NOTE SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

1) La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2020 pour un montant global de 70 millions de dinars détaillé comme suit :

1.1- Un emprunt obligataire subordonné « BNA 2021-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne d'un montant de 70 millions de dinars ayant les caractéristiques suivantes :

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	8,6% et /ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont deux années de grâce	8,8% et /ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	9,1% et /ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
D	7 ans dont deux années de grâce	9,3% et /ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

1.2- La BNA capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de l'emprunt obligataire subordonné émis en 2021, ainsi la BNA a constaté à ce titre en charge de l'exercice une commission de placement de 245 mDT hors taxes.

1.3- Les montants souscrits par les entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2021 se détaillent comme suit :

Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub2021-1	Intérêts 2021
TUNIS RE	2 500	127
Total	2 500	127

2) L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	BNA Sub 2018-01	BNA Sub 2019-01	BNA Sub 2020-01	Total
Encours au 31/12/2021	399	1 000	1 500	1 600	9 012	3 000	16 511
Intérêts 2021	24	136	170	173	962	280	1 743

3) L'encours des conventions de dépôts souscrits par les entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2021, un montant de 29.500 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2021
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	29 500
Total			29 500

4) La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

5) La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2021 à 259.056 mDT.

6) La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2021 s'élève à 3.195 mDT.

7) La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2021 s'élève à 5.195 mDT.

8) La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2021	Provisions	Encours net au 31/12/2021
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 10 mDT hors taxes.

9) L'encours des montants souscrits par les entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31/12/2021 comme suit:

Société	BNA SUB 2020-01	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts
TUNIS-RE	-	1 500	1 200	2 400	1 200	1 200	200	897
SODINO	1 600	-	-	-	-	-	-	169
TOTAL	1 600	1 500	1 200	2 400	1 200	1 200	200	1 066

10) La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

10.1 Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 31/12/2021 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2021
TUNIS-RE	6 000	10 109
Total	6 000	10 109

10.2 La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 31/12/2021 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2021
CTAMA	2 000	3 370
Total	2 000	3 370

11) Les soldes des comptes courants ouverts par les entreprises associées de la BNA ainsi que les commissions et intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2019, comme suit :

Partie liée	Solde au 31/12/2021		Intérêts de l'exercice 2021	
	Débit	Crédit	Encaissés	Servis
TUNIS-RE	-	2 878	-	17
GENERALE DES VENTES	-	162	1	-

12) Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2021, aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

Nature de la Rémunération	Montants servis en 2021
Jetons de présence (CA)	188
Comité d'audit	33
Commission des Marchés	4
Comité des Risques	37
TOTAL	262

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2021	Financier	Immobilier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	1 168 326	1 168 324	-	2
PR2 - Commissions (en produits)	161 727	161 727	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	35 855	35 780	52	23
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	192 433	192 294	153	(14)
Total produits d'exploitation bancaire	1 558 341	1 558 125	205	11
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(689 443)	(688 390)	(619)	(434)
CH2 - Commissions encourues	(16 138)	(16 124)	-	(14)
Total charges d'exploitation bancaire	(705 581)	(704 514)	(619)	(448)
Marge nette des activités d'assurance	59 430	59 430	-	-
Produit Net Bancaire	912 190	913 041	(414)	(437)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(236 516)	(236 086)	(375)	(55)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(10 165)	(9 685)	(480)	-
PR7 - Autres produits d'exploitation	37 317	886	31 991	4 440
CH6 - Frais de personnel	(299 492)	(288 429)	(7 185)	(3 878)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(113 001)	(77 780)	(33 544)	(1 677)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(20 105)	(19 596)	(285)	(224)
Résultat d'exploitation	270 228	282 351	(10 292)	(1 831)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	6 585	2 830	-	3 755
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(3 102)	(3 173)	42	29
Résultat avant impôt	273 711	282 008	(10 250)	1 953
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(71 429)	(71 784)	212	143
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(22 383)	(22 383)	-	-
Résultat net de l'exercice	179 899	187 841	(10 038)	2 096
Intérêts minoritaires	(6 533)	(13 468)	6 121	813
Résultat net de l'exercice, Part du groupe	173 366	174 373	(3 917)	2 909
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe	173 366	174 373	(3 917)	2 909

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2020	Financier	Immobilier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	1 108 841	1 108 840	-	1
PR2 - Commissions (en produits)	146 079	146 079	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	32 360	32 173	145	42
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	97 514	97 492	37	(15)
Total produits d'exploitation bancaire	1 384 794	1 384 584	182	28
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(691 596)	(688 624)	(2 635)	(337)
CH2 - Commissions encourues	(1 954)	(1 946)	-	(8)
Total charges d'exploitation bancaire	(693 550)	(690 570)	(2 635)	(345)
Produit Net Bancaire	691 244	694 014	(2 453)	(317)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(210 031)	(210 069)	28	10
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(14 754)	(13 796)	(957)	(1)
PR7 - Autres produits d'exploitation	40 635	2 502	32 009	6 124
CH6 - Frais de personnel	(220 577)	(211 148)	(6 309)	(3 120)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(98 074)	(63 870)	(31 340)	(2 864)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(13 921)	(13 406)	(288)	(227)
Résultat d'exploitation	174 522	184 227	(9 310)	(395)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	3 398	2 422	-	976
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	729	706	22	1
Résultat avant impôt	178 649	187 355	(9 288)	582
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(45 434)	(45 122)	(53)	(259)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(15 774)	(15 774)	-	-
Résultat net de l'exercice	117 441	126 459	(9 341)	323
Intérêts minoritaires	(9 802)	(15 259)	5 207	250
Résultat net de l'exercice, Part du groupe	107 639	111 200	(4 134)	573
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe	107 639	111 200	(4 134)	573

INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2021

(Unité : en 1 000 DT)

	31/12/2021	Financier	Immobilier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 558 341	1 558 125	205	11
a- Intérêts	1 168 326	1 168 324	-	2
b- Commissions en produits	161 727	161 727	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	35 855	35 780	52	23
d- Revenus du portefeuille d'investissement	192 433	192 294	153	(14)
2- Charges d'exploitation bancaire	(705 581)	(704 514)	(619)	(448)
a- Intérêts encourus	(689 443)	(688 390)	(619)	(434)
b- Commissions encourues	(16 138)	(16 124)	-	(14)
3- Produit net bancaire	852 760	853 611	(414)	(437)
4- Autres produits d'exploitation	37 317	885	31 991	4 441
5- Charges opératoires, dont :	(432 598)	(385 806)	(41 014)	(5 778)
a- Frais du personnel	(299 492)	(288 430)	(7 185)	(3 877)
b- Charges Générales d'exploitation	(113 001)	(77 780)	(33 544)	(1 677)
c- Dotations aux amortissements	(20 105)	(19 596)	(285)	(224)
6- Structure du portefeuille	3 375 102	3 368 738	5 678	686
a- Portefeuille titres-commercial	392 680	391 763	846	71
b- Portefeuille d'investissement	2 982 422	2 976 975	4 832	615
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	12 701 710	12 701 900	(190)	-
8- Encours des dépôts, dont :	9 652 457	9 651 915	542	-
a- Dépôts à vue	2 880 548	2 880 789	(241)	-
b- Dépôts d'épargne	3 340 466	3 340 466	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	619 770	608 315	3 268	8 187
10- Capitaux Propres	1 587 732	1 587 732		

INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2020

	31/12/2020	Financier	Immobilier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 384 794	1 384 584	182	28
a- Intérêts	1 108 841	1 108 840	-	1
b- Commissions en produits	146 079	146 079	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	32 360	32 173	145	42
d- Revenus du portefeuille d'investissement	97 514	97 492	37	(15)
2- Charges d'exploitation bancaire	(693 550)	(690 570)	(2 635)	(345)
a- Intérêts encourus	(691 596)	(688 624)	(2 635)	(337)
b- Commissions encourues	(1 954)	(1 946)	-	(8)
3- Produit net bancaire	691 244	694 014	(2 453)	(317)
4- Autres produits d'exploitation	40 635	2 502	32 009	6 124
5- Charges opératoires, dont :	(332 572)	(288 424)	(37 937)	(6 211)
a- Frais du personnel	(220 577)	(211 148)	(6 309)	(3 120)
b- Charges Générales d'exploitation	(98 074)	(63 870)	(31 340)	(2 864)
c- Dotations aux amortissements	(13 921)	(13 406)	(288)	(227)
6- Structure du portefeuille	1 917 950	1 910 584	6 755	611
a- Portefeuille titres-commercial	256 018	254 991	845	182
b- Portefeuille d'investissement	1 661 932	1 655 593	5 910	429
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	11 780 659	11 780 849	(190)	-
8- Encours des dépôts, dont :	8 640 525	8 641 530	(196)	(809)
a- Dépôts à vue	2 718 923	2 719 928	(196)	(809)
b- Dépôts d'épargne	3 108 497	3 108 497	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	648 122	635 051	8 270	4 801
10- Capitaux Propres	1 542 957	1 542 957		

18

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES**

RAPPORT

ANNUEL

2021

Groupement GEM & FINACO
Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Le Banquier - 2ème étage
Rue du Lac Windermere
Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 656 020
Fax. : (216) 71 656 131
E-mail : gem.gabsi@planet.tn

Groupement CSL & CNW
Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Safsaf - Entrée B - 4ème étage
Montplaisir - 1073 Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 950 252
Fax. : (216) 71 951 296
E-mail : samir.labidi@planet.tn

GROUPE BANQUE NATIONALE AGRICOLE
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE (BNA BANK),

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Nationale Agricole et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé et l'état consolidé des engagements hors bilan au 31 décembre 2021, l'état consolidé de résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 1.761.097 KDT, y compris le résultat bénéficiaire consolidé s'élevant à 173.366 KDT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres

responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits

a) Risques identifiés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les intérêts et revenus assimilés et les commissions (produits) comptabilisés en résultat net du Groupe totalisent 1.330.053 KDT (soit 85,35% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits sont décrites au niveau de la Note 3.2.3 des états financiers consolidés « Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information du Groupe, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits constitue un point clé de notre audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, processus et contrôles mis en place par le Groupe en vue de l'évaluation et de la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 24 relative aux Engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires, en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- L'appréciation de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

2) Classification des créances et estimation des provisions

a) Risques identifiés

Au 31 décembre 2021, les créances figurent à l'actif du bilan consolidé du Groupe pour un montant brut de 15.277.416 KDT ; les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 2.000.263 KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 575.443 KDT.

Comme indiqué au niveau de la Note 3.2 des états financiers consolidés « Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents », le Groupe procède à la classification et à l'évaluation des engagements puis à la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'il estime que les critères définis par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle qu'elle a été modifiée par les circulaires BCT subséquentes, sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des

créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

À travers les entretiens menés avec la Direction et l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe, nous avons pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et de constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi adopté la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation considérée durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle (à base individuelle, additionnelles ou collectives), en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

3) Comptabilisation des titres d'investissement

a) Risques identifiés

Le portefeuille-titres d'investissement du Groupe totalise 2.982.422 KDT au 31 décembre 2021 et représente un poste important du bilan consolidé (15,15% du total des actifs).

Comme indiqué dans la Note 3.3.2 des états financiers consolidés « Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents », les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur comptable à la juste valeur pour les titres non cotés, et à la valeur de marché pour les titres cotés. Les provisions correspondantes sont ajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur des titres d'investissement requiert l'exercice d'un jugement de la part de la Direction dans son choix des éléments à prendre en considération selon la nature et la situation des titres concernés, lesquels éléments diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés et, pour d'autres entités, le cours moyens en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances rattachées et les provisions pour dépréciation correspondantes constituent un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation retenue et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciation requises ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

4) Caractère recouvrable des actifs d'impôt différé

a) Risques identifiés

Les actifs d'impôt différé figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2021 présentent un solde net débiteur de 55.655 KDT. Ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation et de provisions pour risques et charges, comptabilisées par la BNA Bank et d'autres sociétés du Groupe, non admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les pertes ou les charges provisionnées seront réalisées.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude relative au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 décembre 2021 et du jugement exercé par la Direction à cet

égard. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité des sociétés du Groupe de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires pourront être imputées.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition, période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber. À cet effet, nous avons examiné la fiabilité du processus d'établissement des prévisions financières à moyen terme, comparé les projections de résultats des exercices antérieurs avec les performances financières réelles correspondantes et vérifié que les bénéfices attendus sur les exercices à venir sont suffisants pour absorber, dans la période appropriée, les différences temporaires déductibles sources des actifs d'impôt différé ;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société du Groupe concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

Paragraphes d'observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1)** La Note 5.3.6 des états financiers consolidés décrit les engagements de l'Office des Céréales envers le Groupe qui totalisent 3.940.881 KDT au 31 décembre 2021 (soit environ 24% du total des engagements de la clientèle, en bilan et hors bilan). Ils ont connu une hausse de 637.774 KDT (+19%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2020 et enregistrent un dépassement significatif du seuil de 25% des fonds propres nets de la BNA

Bank (société mère) imposé par l'article 51 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05 juin 2018.

Les créances de la BNA Bank sur l'Office des Céréales comprennent l'équivalent de plusieurs chèques tirés par ce dernier sur son compte ouvert auprès de la Trésorerie Générale de Tunisie (au titre de ses droits à la compensation) et qui ne sont pas encore encaissés par la BNA Bank au 31 décembre 2021, et ce, pour un montant de 1.596.000 KDT qui a été considéré comme étant une garantie financière reçue par le Groupe. Par ailleurs, les garanties de l'État conférées au Groupe au titre des engagements de l'Office des Céréales s'élèvent, au 31 décembre 2021, à 2.344.881 KDT, ce qui porte le total des garanties dont dispose le Groupe en couverture du risque de contrepartie sur les engagements de l'Office des Céréales à 3.940.881 KDT.

2) La Note 5.3.6 des états financiers consolidés décrit également les engagements des autres entreprises publiques envers le Groupe qui totalisent 1.235.331 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une hausse de 249.520 KDT (+25%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2020. Les garanties obtenues par le Groupe en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements totalisent 681.868 KDT au 31 décembre 2021, dont des garanties de l'État pour un montant cumulé de 647.535 KDT. Les engagements non couverts par les garanties de l'État concernent essentiellement des entreprises publiques (ETAP, CNRPS, CPG, etc.) dont les engagements sont qualifiés de réguliers et totalisent 562.395 KDT au 31 décembre 2021.

3) Les Notes 5.3, 5.8.2, 5.13 et 5.14 des états financiers consolidés décrivent les éléments de la situation financière des deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, dont les actifs et les passifs s'y rapportant totalisent respectivement 206.163 KDT et 218.745 KDT au 31 décembre 2021, après l'opération d'augmentation du capital de la BNA Bank (en numéraire, par compensation de créances et par incorporation de réserves) réalisée au cours de l'exercice 2020. Un passif éventuel (en faveur de l'État) d'un montant de 80.155 KDT relatif au fonds budgétaire de 160.000 KDT figure à l'état consolidé des engagements hors bilan du Groupe au 31 décembre 2021.

La BNA Bank prévoit de convenir avec le Ministère des Finances des modalités de régularisation et d'apurement de la situation financière de ces deux fonds budgétaires au cours de l'exercice 2022 (mise en jeu de la garantie de l'État pour les impayés pour plus d'un an, fixation du sort des créances abandonnées au fil des ans ainsi que des recouvrements en principal et en intérêts non versés à l'État, commissions de gestion, etc.). Par ailleurs, la Note 5.8.3 des états financiers consolidés montre que les

créances agricoles octroyées sur les fonds propres de la BNA Bank, abandonnées en application de l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par les textes subséquents, s'élèvent à 25.529 KDT au 31 décembre 2020. Il est à noter que la BNA Bank n'a pas encore mis en place les mesures nécessaires pour le recouvrement de ces créances auprès de l'État (arrêté du montant définitif à réclamer et signature d'un avenant à la convention de prise en charge portant notamment sur l'échéancier et les modalités de remboursement).

Enfin, la Note 5.8 des états financiers consolidés montre également des commissions de gestion des fonds budgétaires, à percevoir de l'État, pour un montant total de 25.437 KDT au 31 décembre 2021, contre 21.579 KDT au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 3.858 KDT (+18%). Notons que la BNA Bank n'a bénéficié d'aucun encaissement au titre de ces commissions de gestion au cours de ces dernières années, et ce, en attendant l'achèvement de leur vérification par le Ministère des Finances.

4) La Note 7.9 des états financiers consolidés décrit la comptabilisation par la BNA Bank, en charges de l'exercice 2021 (en contrepartie d'un compte de passif - charges à payer), de l'effet de l'amélioration du régime des indemnités de départ à la retraite des employés des banques et des établissements financiers suite à l'accord signé entre l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Établissements Financiers (APTBEF) et la Fédération Générale des Banques et des Établissements Financiers relevant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) en date du 26 juillet 2021, qui a porté l'indemnité à servir à tout employé partant en retraite de six à douze mois de salaire, et ce, à compter du 31 mai 2021.

La charge comptabilisée, représentant le coût des services passés (traduisant notamment les droits additionnels acquis par les employés encore en activité au titre de la période allant de la date de leur titularisation jusqu'au 31 décembre 2021), a été évaluée de façon fiable à 30.865 KDT sur la base des informations communiquées par la compagnie d'assurance.

Signalons que le régime des indemnités de départ à la retraite (IDR) dont bénéficie le personnel de la BNA Bank, fait l'objet d'un contrat d'assurance caractérisé par le transfert en substance du risque actuariel et du risque de placement à la compagnie d'assurance. De ce fait, la BNA Bank considère que le régime des IDR est un régime à cotisations définies pour lequel les primes d'assurance courues (coût des services passés ou capital de départ et primes annuelles) sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La Note 7.9 des états financiers consolidés décrit également la comptabilisation par la BNA Bank, en charges de l'exercice 2021, de l'incidence financière de l'augmentation salariale suite à la révision à la hausse de la grille des salaires annexée à la convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers avec un effet rétroactif à compter du 1er septembre 2020, et ce, pour un montant total de 12.143 KDT, dont 5.359 KDT se rapportant à l'exercice 2020 et 6.784 KDT se rapportant à l'exercice 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de

continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des

états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la BNA Bank et de ses filiales.

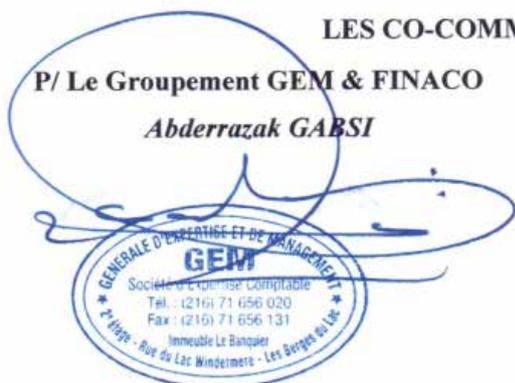
À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la BNA Bank et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Tunis, le 14 avril 2022

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

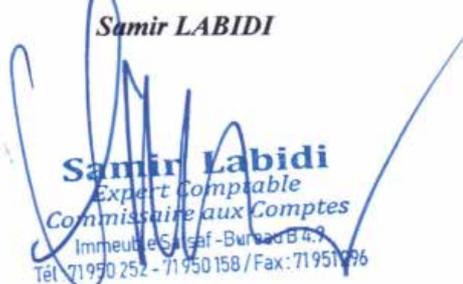
P/ Le Groupement GEM & FINACO
Abderrazak GABSI



GEM
 Société d'Expertise Comptable
 Tél : (216) 71 656 020
 Fax : (216) 71 656 131
 Immeuble Le Banquier
 * 11/11/11 - Rue du Lac Windermere - Les Berges du Lac *

P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI



Samir Labidi
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 Immeuble Salsaf - Bureau B 4.9
 Tél : 71 950 252 - 71 950 158 / Fax : 71 951 096

19

**RESOLUTIONS ADOPTEES
ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
DU 29 AVRIL 2022**

RAPPORT

ANNUEL

2021

19

RESOLUTIONS ADOPTEES ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- Des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2021,
- Des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2021, Approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2021 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

LL'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et établissements financiers, approuve les opérations et conventions mentionnées audit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réaffecter 51 200 000,000 Dinars à partir des réserves extraordinaires au 31/12/2013 en résultats reportés. Ainsi, le solde du Report à nouveau avant affectation du résultat 2021 sera de 51 349 588,479 Dinars détaillés comme suit :

	Distribuables en franchise de retenue à la source	Distribuables avec retenue à la source	Total
Report à Nouveau 2020		149 588,479	149 588,479
Réaffectation des réserves extraordinaires en Report à nouveau	51 200 000,000		51 200 000,000
Report à Nouveau avant affectation	51 200 000,000	149 588,479	51 349 588,479

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2021 comme suit :

	En dinars
RESULTAT NET 2021	163 145 124,297
REPORT A NOUVEAU 2020	51 349 588,479
BENEFICE A REPARTIR ET A DISTRIBUER	214 494 712,776
RESERVES LEGALES	3 112 804,618
DIVIDENDES PROVENANT DES CAPITAUX PROPRES ANTERIEURS A 2013 A DISTRIBUER EN FRANCHISE DE RETENUE A LA SOURCE	51 200 000,000
DIVIDENDES PROVENANT DU BENEFICE DE L'EXERCICE 2021	-
RESERVES POUR REINVESTISSEMENT EXONERES	80 000 000,000
FONDS SOCIAL	500 000,000
RESERVES EXTRAORDINAIRES	79 500 000,000
TOTAL	214 312 804,618
REPORT A NOUVEAU 2021	181 908,158

Les dividendes de l'exercice 2021 sont ainsi fixés à 0,800 Dinar par action. Ces dividendes seront mis en paiement à compter du 23 Mai 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le rachat par la Banque de ses propres actions, dans la limite des dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel qu'ajouté par la loi n° 99-92 du 17 Août 1999 et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000 portant visa du règlement du marché financier.

Elle délègue au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque Nationale Agricole d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant global de 200 millions de dinars et ce, pour la période comprise entre la réunion de la présente Assemblée et celle qui statuera sur les comptes du prochain exercice. Le Conseil d'Administration est autorisé à fixer le montant de chaque émission et en arrêter les modalités et conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que la rémunération des présidents et des membres des comités comme suit :

- Un montant de quatre mille dinars net (4 000 TND) par séance pour le président du conseil d'administration.
- Un montant de deux mille dinars net (2 000 TND) par séance et par membre du conseil d'administration.
- Un montant de deux mille dinars net (2 000 TND) pour les présidents du comité d'audit et du comité des risques par séance et par président de chaque comité.
- Un montant de mille dinars net (1 000 TND) par séance pour les administrateurs membres du comité d'audit et du comité des risques ainsi que pour les présidents et administrateurs membres des autres comités issus du conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Avec l'ajout du paragraphe suivant par le représentant de l'Etat :

« Les Présidents et membres de plus d'un comité reçoivent une rémunération sur la base de leur présence à un seul comité de leur choix ».

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat de :

- La CTAMA ;
- M. MONDHER ROUROU, Administrateur Indépendant ;

Et la nomination de M. KAIS JOMAA: Administrateur représentant des actionnaires minoritaires ;

Et ce pour un mandat de trois années (2022- 2023-2024) qui prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne :

- le groupement GEM & FINACO, représenté par Mr Abderazek GUEBSI et Mr Yahya ROUATBI

et

- le groupement CKT AUDIT ET CONSEIL & Cabinet Mohamed Amine CHARFEDDINE, représenté par Mr Khaled THABET et Mr Med Amine CHARFEDDINE. en qualité de Co-Commissaires aux Comptes, devant certifier les états financiers individuels et consolidés de la BNA, pour les trois exercices 2022– 2023-2024.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au Directeur Général ou toute personne mandatée par celui-ci pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.